PROCÈS-VERBAL

64E CONGRÈS DE LA CSN

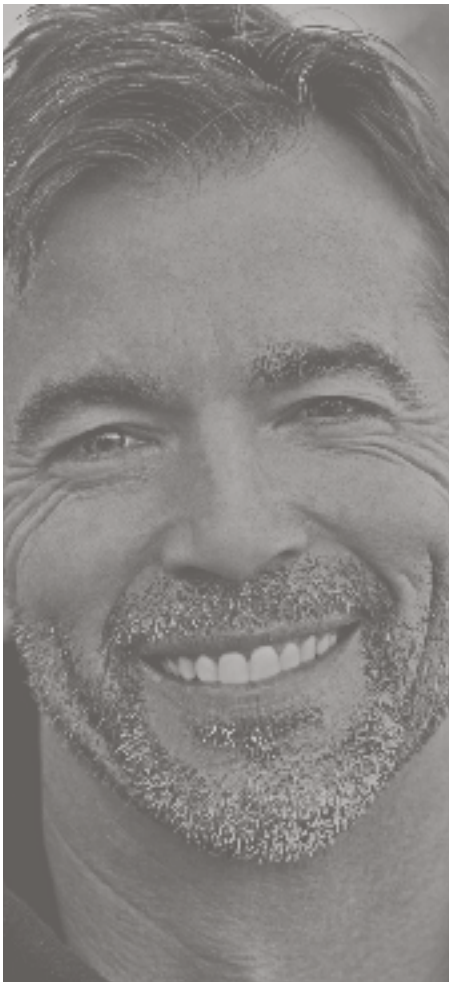

PROCÈS-VERBAL

64E CONGRÈS DE LA CSN

J'Y CROIS.

CSN

7. PREMIER JOUR LUNDI 26 MAI

7. Minute de silence
7. Ouverture officielle du 64e Congrès de la CSN
8. Présentation des dirigeantes et dirigeants de la CSN
8. Mot de bienvenue de la présidente du Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches
10. Premier rapport du comité des lettres de créance (délégué-es préinscrits)
11. Nomination de la secrétaire d'appui du congrès
11. Adoption de l'ordre du jour du 64e Congrès
14. Rapport du comité exécutif de la CSN
23. Intervention du président de la FTQ, Daniel Boyer
23. Intervention de la présidente de la CSQ, Louise Chabot
24. Présentation des invité-es internationaux
25. Personnes invitées mouvement CSN et autres
25. Présentation du président et de la secrétaire des élections
25. Explication de la procédure et du fonctionnement du congrès
26. Présentation des activités du congrès
26. Deuxième rapport du comité des lettres de créance
26. Adoption du procès-verbal du 63e Congrès de la CSN
26. Présentation des propositions et référence aux ateliers
28. Interventions de Jean-Claude Germain, historien, dramaturge et auteur et de Miriam Fahmy, directrice, recherche et publications à l'Institut du Nouveau Monde
37. Rétrospective des luttes 2011–2014

47. DEUXIÈME JOUR MARDI 27 MAI

47. Troisième rapport du comité des lettres de créance
48. Contribution du comité national de la condition féminine
50. Panel sur la thématique : travail et emploi
51. Contribution du comité confédéral de santé et sécurité
52. Présentation des propositions du rapport du comité exécutif (propositions 1 à 4)
52. Quatrième rapport du comité des lettres de créance
52. Rapport sur les états financiers 2011–2014
53. Suivi sur la proposition du 63e Congrès sur les services
53. Hommage à Denise Boucher

55. TROISIÈME JOUR MERCREDI 28 MAI

55. Cinquième rapport et rapport final consolidé du comité des lettres de créance
56. Panel sur les alliances et le rapport de force
56. Contribution du comité national des jeunes et du comité confédéral sur les relations interculturelles
57. Intervention de Mélanie Laroche, professeure à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal
57. Contribution du comité confédéral des LGBT
58. Présentation des propositions du rapport du comité exécutif (propositions 5 à 11)
59. Rapport synthèse des ateliers (propositions 1.1 à 1.3)
61. Mises en candidature officielles au comité exécutif de la CSN
62. Poursuite des travaux du comité synthèse des ateliers (propositions 2.1 à 3.6)

67. QUATRIÈME JOUR JEUDI 29 MAI

67. Prévisions budgétaires 2014–2017
68. Nouvelle proposition – Groupe de travail sur l'équité interrégionale
68. Rapport du comité des questions de privilège
72. Proposition relative aux statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle
73. Poursuite des travaux du comité synthèse des ateliers (propositions 6.1 à 6.3)
74. Rapport du président des élections
75. Intervention de notre invité international, Rafaël Freire Neto, secrétaire de la Confédération des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA)
75. Poursuite des travaux du comité synthèse des ateliers (propositions 6.4, 11.1 et 11.2)

79. CINQUIÈME JOUR VENDREDI 30 MAI

79. Propositions des organisations affiliées
81. Poursuite des travaux du comité synthèse des ateliers (propositions 11.3 et 11.4)
82. Proposition de concordance
82. Proposition de référence
82. Installation des membres du comité exécutif
82. Signature des effets bancaires
83. Mot de clôture du président
85. Clôture du congrès

87. ANNEXES

PREMIER JOUR
LUNDI 26 MAI

PREMIÈRE SÉANCE

MINUTE DE SILENCE

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite les délégué-es à garder une minute de silence à la mémoire de celles et de ceux qui ont lutté dans l'histoire pour la cause des travailleuses et des travailleurs, et plus particulièrement :

Denise Léonard,
Jean-René Ré,
Michel Doré,
Huguette Massicotte,
Odette Lefrançois,
Jean Hardy,
Jean-Guy Morin,
François Cyr,
Paul Yergeau,
Gisèle Céré,
Luc Latraverse,
Marie-Claire Chouinard,
Fritz Bastiansen,
Robert Guimond,
Pauline Milette,
Paul Rose,
Lina Brunet,
François Juneau,
Jocelyne Caron,
Jacqueline Duguay,
Nicole Henry,
Micheline Desjardins,
Roger St-Hilaire,
Léo St-Pierre,
Françoise Matte-Guérard,
Huguette Doucet,
Michel Delisle,
Francine Lalonde,
Gaétan Blouin,
Maurice Guertin,
Bernard Boisvert,
Robert Burns
ainsi que
Madeleine Parent,
amie de la CSN.

Et celles et ceux que nous pourrions oublier.

OUVERTURE OFFICIELLE DU 64E CONGRÈS DE LA CSN

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, déclare officiellement ouvert le 64e Congrès de la CSN à 13 h 02.

PRÉSENTATION DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS DE LA CSN

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, présente aux délégué-es les dirigeantes et les dirigeants de la CSN :

Denise Boucher, 3e vice-présidente ;
Pierre Patry, trésorier ;
Francine Lévesque, 1re vice-présidente ;
Jacques Létourneau, président,
et Jean Lacharité, 2e vice-président.

MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC – CHAUDIÈRE-APPALACHES

(SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI)

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite la présidente du Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches, ANN GINGRAS, à s'adresser aux congressistes.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA CSN,
MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF,
CAMARADES DÉLÉGUÉ-ES,
CAMARADES SALARIÉ-ES,
INVITÉ-ES,

C'est toujours un immense plaisir pour le conseil central hôte, d'ouvrir un congrès de la CSN et de vous souhaiter, en mon nom et en celui du comité exécutif et de l'équipe de travail, la plus chaleureuse des bienvenues ainsi qu'un séjour des plus agréables dans notre merveilleuse région. Un mot tout particulier pour les délégué-es qui en sont à leur premier congrès qui est en soi une expérience marquante dans notre vie syndicale. Oui, on peut avoir la perception que c'est gros, voire parfois intimidant ou impressionnant, mais c'est tout le contraire. Ici, c'est votre congrès, vous êtes chez vous !

Le vaste territoire du conseil central est composé de deux régions administratives qui s'étendent au sud de la MRC de l'Amiante et de la Beauce, allant jusqu'à la MRC de l'Islet–Côte-du-Sud, en passant par le littoral, Lévis, Montmagny et Lotbinière et, au nord-ouest, de la MRC de Portneuf jusqu'à celle de Charlevoix-Est, incluant la grande région métropolitaine de Québec. La population totale des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches est d'environ 1 200 000 personnes. Les deux régions ont un bas taux de chômage, malgré des inégalités territoriales et de nombreux emplois précaires et aux bas salaires. Le conseil central y regroupe 240 syndicats comptant 44 000 membres qui œuvrent dans tous les secteurs de l'activité socioéconomique.

Nous avons un défi de taille qui interpelle directement les syndicats parce qu'un emploi de qualité dépasse largement la seule rémunération. Il inclut des notions de santé et de sécurité, une organisation du travail qui respecte les salarié-es, une convention collective qui définit clairement leurs droits et avantages et une retraite permettant de vivre dignement. C'est une façon concrète de redistribuer la richesse que nous produisons au quotidien. Elle ne doit pas seulement servir à enrichir une petite minorité avide, qui n'hésite pas à détourner sa fortune dans les paradis fiscaux pour se défiler de façon honteuse de ses responsabilités, en ne faisant pas sa juste part pour financer nos services publics et nos programmes sociaux, pourtant essentiels au développement de toute société qui a à cœur ses citoyennes et ses citoyens.

Notre combat syndical doit obligatoirement faire le pont entre le plan local et l'action sociopolitique afin de forcer les gouvernements à adopter une approche complètement différente de celle que proposent le patronat et le grand capital, qui prônent des mesures d'austérité dommageables pour les travailleuses et les travailleurs et les moins nantis de la population.

Notre combat est d'abord celui des syndicats, auquel le conseil central accorde la plus grande attention. Nous devons mettre à leur disposition tout le potentiel et l'appui possibles. Leurs revendications et leurs luttes sont au cœur de notre action et modulent l'ensemble des responsabilités qui nous incombent.

Par ses représentations auprès des organismes en développement social et économique, le conseil central a su, au cours des dernières années, développer des contacts qui servent les syndicats dans leur combat et ceux-ci, alliés à un plan de mobilisation, à une présence marquée et efficace dans les médias et à une démarche coordonnée de toutes les composantes de la CSN impliquées dans le dossier, apportent un soutien efficace et concret pour un maximum de résultats pour les travailleuses et les travailleurs.

Nous l'avons vécu dernièrement, lorsque le conseil central, la fédération et la CSN sont montés au front pour réclamer le maintien de la vocation hôtelière du Loews Le Concorde, après sa vente à Eddy Savoie, propriétaire des Résidences Soleil. Quelle perte pour les travailleuses et les travailleurs et pour l'économie régionale, s'il avait réussi à en faire des condos. Cette longue saga a pris fin il y a quelques semaines et, après une fermeture de trois mois, Le Concorde a ouvert, à nouveau, ses portes hier à 15 h. Quelle belle victoire ! Le Concorde, j'y crois !

Il en fut ainsi avec la lutte du syndicat des salarié-es du Massif de la Petite-Rivière-Saint-François pour le renouvellement de sa convention collective lorsque l'employeur, Daniel Gauthier, reniait sa parole donnée cinq ans auparavant alors qu'il exigeait d'importantes concessions pour réaliser, avec l'aide de subventions publiques, son mégaprojet de station touristique dans Charlevoix. Encore là, le syndicat a pu compter sur un appui concret du conseil central qui, de concert avec le conseiller de la fédération, a fait monter d'un cran la mobilisation pour obtenir un fort mandat de grève tout en alertant l'opinion publique sur les réels enjeux de la négociation.

Ce fut aussi le cas avec les syndicats du secteur de la santé qui, avec le soutien du conseil central et de leurs fédérations, se sont mobilisés pour lutter contre l'implantation d'un nouveau mode d'organisation du travail, Proaction, que les administrateurs tentaient d'imposer, et aussi, pour revendiquer des postes supplémentaires afin de pouvoir s'occuper convenablement de nos aîné-es.

La riposte syndicale s'est organisée et, encore là, avec une bonne mobilisation et une présence efficace sur la place publique, les syndiqué-es ont manifesté localement et à l'agence régionale de la santé et des services sociaux, leur permettant d'arracher le droit d'avoir leur mot à dire sur cet enjeu crucial de la vie au travail. Et, la porte ouverte à Proaction fut fermée pour laisser toute la place à l'expertise interne soit les salarié-es.

Du côté du dernier chantier naval québécois, les travailleuses et les travailleurs du chantier naval Davie à Lévis n'ont jamais cessé de croire à la viabilité de leur entreprise, malgré la décision révoltante prise en 2011 par le gouvernement fédéral de Stephen Harper, qui accordait les contrats d'une valeur de 33 milliards de dollars, liée à sa stratégie d'approvisionnement en matière de construction navale, aux chantiers d'Halifax et de Vancouver. Envers et contre tous, après de nombreuses années de persévérance et de luttes acharnées à défendre le chantier Davie, reconnu pour son expertise, la compétence de sa main-d'œuvre et ses infrastructures incomparables au Canada, les travailleuses et les travailleurs ont pu apprécier et célébrer avec fierté, à l'automne 2013, le résultat de leurs efforts, lors du baptême du premier navire à être entièrement construit à Lévis depuis plus de quinze ans. Le navire CECOM PRIDE est une petite merveille en son genre et le conseil central tient à féliciter les travailleuses et les travailleurs ainsi que les dirigeants du syndicat pour leur ténacité et leur détermination. Vous êtes une inspiration et une source de fierté régionale dont nous pouvons être collectivement fiers.

Le syndicat du CSSS Alphonse-Desjardins n'a pas été en reste dans sa lutte pour une reconnaissance plus que méritée du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels administratifs dont on sous-estime trop souvent l'apport essentiel au bon

fonctionnement de nos services publics. De concert avec la fédération, une offensive s'est déployée et un comité paritaire fut arraché afin de rechercher des pistes de solution gagnantes pour leurs membres.

Ce n'est que quelques exemples, mais comme nous pouvons le constater, les luttes syndicales prennent de multiples visages et le conseil central, par la priorité qu'il leur accorde, met à la disposition des syndicats de façon concertée avec les fédérations et la CSN, les outils et le soutien essentiels à leur avancement. Il ne faut jamais avoir peur d'oser, de dénoncer, de revendiquer ! C'est cela que la grande tradition CSN nous a enseigné. D'ailleurs, la moitié de notre centrale, soit les syndicats du secteur public, se prépare pour un véritable bras de fer en vue du renouvellement de leurs conventions collectives. L'appauvrissement de celles et de ceux qui, au quotidien, œuvrent pour dispenser des services de qualité a assez duré. C'est en toute solidarité que nous devons les accompagner dans cette lutte pour la reconnaissance, le respect et pour nos services publics.

La conjoncture n'est pas facile, mais cette droite organisée qui nous frappe est particulièrement concentrée dans notre région. Vous aurez la chance (ou la malchance) de le constater lorsque vous écouterez la radio locale. Le portrait politique de notre territoire tranche nettement avec d'autres régions. Dans ce cadre, je ne saurai terminer ce mot d'ouverture sans saluer d'une façon toute particulière les militantes et les militants des syndicats de la région de Québec–Chaudière-Appalaches. Ces femmes et ces hommes évoluent au quotidien avec une détermination remarquable en faisant face à cette adversité qu'impose le message populiste de droite et antisyndical qui envahit les ondes de certains de nos médias tous les jours et qui empoisonne notre environnement. Ce message a des effets nocifs concrets sur les membres dans les syndicats et façonne insidieusement leur opinion.

Merci d'être là, bravo à vous toutes et à vous tous de poursuivre votre engagement, de croire en la CSN et surtout de tenir la minute de plus.

D'ailleurs, c'est grâce à l'appui de l'ensemble des syndicats de la CSN, dans toutes les régions du Québec, que des victoires se vivent au quotidien. C'est grâce à vous que la CSN est ce qu'elle est.

BON CONGRÈS !

VIVE LES TRAVAILLEUSES
ET LES TRAVAILLEURS !
VIVE LA CSN ! »

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie la camarade ANN GINGRAS pour son message de bienvenue.

PREMIER RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE (DÉLÉGUÉ-ES PRÉINSCRITS)

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, présente le comité des lettres de créance :

le camarade Yvan Duceppe, trésorier de la Fédération des professionèles (CSN),
la camarade Odette Brûlé, trésorière du Conseil central du Cœur-du-Québec (CSN),
et le camarade Michel Valiquette, trésorier de la Fédération du commerce (CSN).
Ce dernier présente le premier rapport du comité des lettres de créance.

NOTE :
Le premier rapport est constitué de la liste des délégué-es inscrits avant l'ouverture du congrès (soit celles et ceux qui ont fait parvenir leur lettre de créance avant le 19 mai 2014) et dont on retrouve la liste des noms dans le premier rapport du comité des lettres de créance (rapport écrit) à la première séance du 64e Congrès.

PROPOSITION 1

Pierre Roger propose, appuyé par Louise Jetté, que le 64e Congrès adopte le premier rapport du comité des lettres de créance. Que lors de leur inscription, les délégué-es dont les noms sont précédés d'un astérisque (*) puissent être acceptés par le congrès, à titre de délégué-es officiels ou fraternels, selon les termes de leur lettre de créance.
ADOPTÉ

NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE D'APPUI DU CONGRÈS

PROPOSITION 2

Jean Lortie propose, appuyé par Carole Ménard, que Louise Gareau, secrétaire de direction au comité exécutif de la CSN, agisse comme secrétaire du congrès, en appui au secrétaire général.
ADOPTÉ

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 64E CONGRÈS

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, présente aux congressistes, l'ordre du jour du 64e Congrès :

LUNDI 26 MAI

8 h à 18 h 30 : Inscriptions

10 h à 11 h 30

Session d'accueil pour les nouvelles et les nouveaux délégué-es
Session d'accueil pour les invité-es internationaux
Session d'accueil pour les nouveaux salarié-es

13 h : Séance plénière

- Ouverture officielle du 64e Congrès de la CSN par le président, JACQUES LÉTOURNEAU
- Mot de bienvenue de la présidente du Conseil central de Québec–Chaudières-Appalaches, ANN GINGRAS
- Premier rapport du comité des lettres de créance (délégué-es préinscrits)
- Nomination de la secrétaire d'appui du congrès
- Adoption de l'ordre du jour du 64e Congrès de la CSN
- Présentation du rapport du comité exécutif de la CSN
- Intervention de DANIEL BOYER, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Intervention de LOUISE CHABOT, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Présentation du président et de la secrétaire des élections
- Explication de la procédure et du fonctionnement du congrès
- Présentation des activités du congrès

15 h 30 : Pause-santé

16 h : Retour en séance plénière

- Deuxième rapport du comité des lettres de créance
- Adoption du procès-verbal du 63e Congrès de la CSN
- Présentation des propositions et référence aux ateliers
- Interventions de JEAN-CLAUDE GERMAIN, historien, dramaturge et auteur, et de MIRIAM FAHMY, directrice, recherche et publications à l'Institut du Nouveau Monde
- Rétrospective des luttes 2011–2014

18 h : Ajournement

MARDI 27 MAI

8 h à 18 h 30 : Inscriptions

8 h 30 : Séance plénière

- Troisième rapport du comité des lettres de créance
- Mise en route de la première thématique du congrès :

  TRAVAIL ET EMPLOI

  Contribution du comité national de la condition féminine

  Contribution du comité confédéral de santé et sécurité

  INVITÉ-ES :

  CAROLE HENRY, porte-parole d'Au bas de l'échelle

  GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS, professeure au Département des relations industrielles de l'Université Laval

  CHRISTIAN SIMARD, directeur général de Nature Québec
- Présentation des propositions du rapport du comité exécutif

9 h 45 : Pause-santé

10 h : Ateliers

12 h 30 : Pause-dîner

14 h 30 : Séance plénière

- Quatrième rapport du comité des lettres de créance
- Rapport sur les finances :
  - États financiers 2011–2014
  - Rapport du comité de surveillance

16 h : Pause-santé

16 h 30 : Retour en séance plénière

- Suivi sur la proposition du 63e Congrès sur les services

18 h : Ajournement

18 h 30 : Fin des inscriptions officielles

MERCREDI 28 MAI

8 h 30 : Séance plénière

- Cinquième rapport et rapport final consolidé du comité des lettres de créance
- Mise en route de la deuxième thématique du congrès :

  SYNDICALISME ET RAPPORT DE FORCE

  Contribution du comité national des jeunes

  Contribution du comité confédéral sur les relations interculturelles

  Contribution du comité confédéral des LGBT

  INVITÉ-ES :

  FRANÇOIS MORIN, vice-président du syndicat national des employé(e)s de Kronos Canada (CSN)

  MARC MALTAIS, ex-président de la section locale 9490 du Syndicat des Métallos (Rio Tinto Alcan–Alma)

  MÉLANIE LAROCHE, professeure à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal
- Présentation des propositions du rapport du comité exécutif

9 h 45 : Pause-santé

10 h : Ateliers

12 h : Fin des mises en candidature aux postes du comité exécutif de la CSN

12 h 30 : Pause-dîner

14 h 30 : Séance plénière

- Rapport synthèse des ateliers
- Mises en candidature officielles au comité exécutif de la CSN

16 h : Pause-santé

16 h 30 : Retour en séance plénière

- Rapport synthèse des ateliers

18 h : Ajournement

JEUDI 29 MAI

8 h 30 : Séance plénière
• Prévisions budgétaires 2014–2017

10 h 15 : Pause-santé

10 h 30 : Séance plénière
• Prévisions budgétaires 2014–2017
• Proposition relative aux statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle
• Rapport synthèse des ateliers

11 h 30
Rapport du comité des questions de privilège

12 h 30 : Pause-dîner
Élections au comité exécutif (1er tour)
Les bureaux de scrutin seront ouverts de 12 h 30 à 15 h

14 h 30 : Séance plénière
• Rapport synthèse des ateliers
• Rapport du président des élections

16 h 10
Intervention de RAFAEL FREIRE NETO, secrétaire, politiques économiques et développement durable de la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA)

16 h 30 : Pause-santé

17 h : Retour en séance plénière
• Rapport synthèse des ateliers

18 h : Ajournement
Élections au comité exécutif (2e tour, s'il y a lieu)

20 h 30 : Soirée de solidarité

VENDREDI 30 MAI

9 h : Séance plénière
Propositions des organisations affiliées

10 h 30 : Pause-santé

10 h 45 : Retour en séance plénière
• Propositions des organisations affiliées
• Rapport synthèse des ateliers

11 h 45
Installation des membres du comité exécutif de la CSN

12 h 30
Remerciements et clôture du congrès

PROPOSITION 3

Émilia Castro propose, appuyée de Renée Levasseur, que le 64e Congrès adopte l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉ

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, invite le président, JACQUES LÉTOURNEAU, à livrer le rapport du comité exécutif, pour et au nom des membres du comité exécutif.

« CAMARADES
DÉLÉGUÉ-ES,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ouvre le 64e Congrès de la CSN. Au nom du comité exécutif et en mon nom, j'aimerais saluer l'ensemble des délégué-es, tout particulièrement ceux et celles qui assistent pour la première fois à un congrès de la CSN. Bienvenue.

Nous saluons aussi les salarié-es, dont bon nombre d'entre eux en sont aussi à leur premier congrès, ainsi que les retraité-es du mouvement. Nous remercions chaleureusement nos invité-es internationaux ainsi que nos ami-es des mouvements sociaux et des autres organisations syndicales d'être parmi nous. À tous les syndicats qui sont en grève ou en lock-out, nous souhaitons également la bienvenue. Au cours de ce congrès, nous aurons l'occasion de revenir sur les luttes des trois dernières années et de souligner votre courage et votre détermination.

Le congrès est un événement central dans notre vie démocratique. Au cours des prochains jours, nous échangerons et débattrons d'enjeux importants. Nous prendrons des décisions qui guideront nos actions au cours des prochaines années. Je souhaite que nos discussions soient fructueuses et, surtout, que chacun y trouve sa place.

La CSN compte 325 000 membres, des femmes et des hommes de diverses origines, provenant d'une variété de secteurs d'activité, représentant tous les types d'emplois et de milieux professionnels, présents dans toutes les régions. Cette diversité, c'est notre force. Elle fait la preuve qu'au-delà des intérêts particuliers, nous avons des intérêts communs.

À l'heure où le discours antisyndical prend de l'ampleur, que la droite construit de fausses oppositions entre les travailleuses et les travailleurs, nous avons plus que jamais besoin de renforcer nos solidarités. Il faut le faire entre nous, certes, mais aussi avec les autres organisations syndicales et les forces progressistes afin d'améliorer le sort de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, particulièrement celui des non-syndiqués.

En 2011, le 63e Congrès de la CSN appelait à un virage, à un renouvellement du syndicalisme. Le présent congrès s'inscrit dans cette volonté. Les propositions qui vous seront soumises visent à poursuivre ce nécessaire renouvellement. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous sommes dans une période charnière pour l'avenir du syndicalisme. Il faut accélérer le passage de la parole aux actes.

Quelques éléments de conjoncture…

Six ans après le déclenchement de la crise en 2008, l'économie mondiale est toujours fragile. Il y a bien certains signes d'amélioration, mais les perspectives de croissance restent limitées. Dans plusieurs pays, les taux de chômage sont toujours supérieurs à leur niveau d'avant la crise. En Europe, celui des jeunes atteint de telles proportions que l'on parle d'une génération sacrifiée. Le Canada et le Québec s'en tirent mieux, mais nous subissons les contrecoups du ralentissement mondial et des mesures d'austérité de nos deux gouvernements.

La refondation du capitalisme promise au début de la crise n'est plus qu'un souvenir. Les primes et les bonus des dirigeants sont repartis à la hausse, les paradis fiscaux prospèrent et la spéculation se perpétue. Les entreprises engrangent des profits et investissent peu. Partout dans le monde, les écarts salariaux entre patrons et salarié-es progressent.

Plutôt que de relancer l'économie sur de nouvelles bases, les gouvernements ont vite renoué avec leurs bonnes vieilles recettes d'austérité budgétaire et de flexibilité du marché du travail. Pas de doute possible : la sortie de crise se fait sur le dos des travailleuses et des travailleurs. Et le Québec ne fait pas exception.

Il faut dire que partout en Occident, la gauche peine à susciter l'adhésion à son projet politique. Trop souvent, une fois au gouvernement, les partis progressistes appliquent les mêmes politiques qu'ils avaient pourtant dénoncées lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Certes, la mondialisation a affaibli le pouvoir et la souveraineté des États. Pour renverser la vapeur, il faut accentuer les pressions sur les partis politiques afin qu'ils cessent de se comporter comme des représentants du monde des affaires et de la finance. Ils doivent se porter à la défense du bien commun.

L'élection d'un gouvernement libéral majoritaire

Cet automne, lorsque nous avons commencé les travaux en vue de ce 64e Congrès, nous anticipions déjà le déclenchement des élections. Toutefois, nous n'avions pas envisagé que les libéraux reprendraient si vite le pouvoir, et encore moins en obtenant une aussi forte majorité. À peine 19 mois après la défaite de Jean Charest, ils forment à nouveau le gouvernement. Il aura fallu bien peu de temps pour passer l'éponge sur les scandales entourant la collusion et la corruption associés à ce parti.

S'il est encore tôt pour évaluer tous les impacts de cette élection, il est clair que la défaite du Parti québécois – avec à peine 26 % d'appuis – repousse l'avenir du projet souverainiste. Les commentateurs ont été nombreux à décréter sa mort : projet d'une génération, celle des boumeurs, la souveraineté n'attirerait plus les jeunes. Ce jugement est sûrement trop rapide. Il nous oblige cependant à une réflexion en profondeur sur le sens à donner à ce projet pour le Québec du XXIe siècle.

Avec le retour des libéraux au pouvoir, nous devons redoubler de vigilance. Un chef de gouvernement qui s'est dit prêt à signer la constitution canadienne par un simple vote à l'Assemblée nationale, qui minimise le recul du français à Montréal et qui trouve normal l'usage de l'anglais dans les milieux de travail a de quoi nous inquiéter. À en croire Philippe Couillard, le Québec ne retirerait que des avantages du régime fédéral canadien !

Recul de la gauche politique

L'élection du 7 avril dernier marque aussi un recul de la gauche politique. Si certains anticipaient que le Parti québécois serait sanctionné pour son virage à droite, symbolisé par la candidature de Pierre Karl Péladeau, l'électorat québécois a plutôt confirmé une sensibilité aux idées de droite. À eux deux, le PLQ et la CAQ ont récolté près de 65 % du suffrage et ont gagné 92 sièges sur 125.

L'attrait d'une formation de droite, comme la CAQ, et avant elle, l'ADQ, ne doit certainement pas être sous-estimé. La fin de ce parti a maintes fois été annoncée. Pourtant, il parvient toujours à rebondir. Son chef, François Legault, invoque même une renaissance de l'esprit autonomiste de l'Union nationale pour attirer des partisans du Parti québécois tout en se présentant comme le principal parti d'opposition.

Les quelques députés progressistes du Parti québécois et ceux de Québec solidaire auront la difficile tâche de défendre une autre vision du Québec.

Il est aussi regrettable que ce suffrage s'accompagne d'un net recul de la représentation des femmes à l'Assemblée nationale. En 2012, un pas important avait été franchi avec l'élection d'une femme à la tête du gouvernement pour la première fois de notre histoire. Du tiers de la députation (33 %) en 2012, elles ne représentent aujourd'hui qu'un peu plus du quart (27 %), soit 34 femmes sur 125 élu-es. Souhaitons que la dernière élection ne soit qu'un accident de parcours.

Le Québec a-t-il vraiment voté pour ça ?

Dès le lendemain du vote, le livre de recettes de Jean Charest de 2003 a été ressorti. Dans un rapport sur l'état des finances publiques, des experts prétendument indépendants ont noirci la situation budgétaire de l'État, mettant la table pour nous faire avaler des compressions budgétaires sans précédent. Rappelons que le chef du Parti libéral, Philippe Couillard, n'avait jamais abordé ces questions lors de la campagne électorale. Et pourquoi donc ? Certainement pas par ignorance de la situation financière du gouvernement, son parti ayant été au pouvoir précédemment pendant presque dix années. On croirait entendre le discours de la CAQ.

Il restera à voir où logera le nouveau gouvernement libéral sur ces questions. Les mesures envisagées dans ce rapport, du gel de la masse salariale dans la fonction publique aux coupes dans les services et les programmes sociaux, en passant par la vente d'une partie des actifs d'Hydro Québec et de la SAQ , ne sont rien de moins qu'un appel à la démolition de l'État social québécois. Un tel projet accentuerait les inégalités sociales. D'autant qu'il n'a jamais fait l'objet d'un réel débat démocratique. La CSN s'opposera énergiquement à toute tentative qui irait dans cette direction.

L'arrogance patronale

L'enthousiasme affiché du monde patronal à la réélection du Parti libéral n'a rien pour rassurer. Le Conseil du patronat (CPQ) n'a même pas attendu que le gouvernement soit installé pour publier sa plateforme de revendications. Son empressement laisse peu de doute sur ses attentes à l'égard du gouvernement libéral. Le Québec figure déjà parmi les endroits les plus favorables à l'investissement, où les employeurs ont le moins de contraintes. Il faut croire que ce n'est pas suffisant. Tout est dans la mire du patronat : la fiscalité des entreprises, les lois du travail, la santé et la sécurité, les régimes de retraite, les programmes sociaux, les services publics.

Le CPQ ne cache pas non plus sa volonté d'implanter au Québec les lois antisyndicales qui existent aux États-Unis, celles-là mêmes qui sont responsables du recul du taux de syndicalisation dans ce pays. Bref, le champ libre est donné aux entreprises et aux plus fortunés pour s'enrichir encore plus au détriment de l'ensemble de la population.

Alors que nous ressentons encore les effets de la crise de 2008, que des organismes comme l'OCDE, le FMI ou la Banque mondiale s'inquiètent des écarts de revenus et des politiques d'austérité, le patronat québécois tient des positions de plus en plus radicales. Loin d'apporter des solutions viables aux enjeux actuels, le monde patronal nous propose une société encore plus inégalitaire et un appauvrissement de la classe moyenne.

Des attaques qui se poursuivent au fédéral

Sur la scène fédérale, le gouvernement Harper continue à s'illustrer par ses manœuvres antidémocratiques et ses politiques de droite. Rarement a-t-on vu un gouvernement bafouer les règles élémentaires de démocratie avec si peu de scrupules. Les exemples s'accumulent. À ce titre, les coupes à répétition que subit Radio-Canada sont particulièrement odieuses. On peut qualifier d'idéologique cette décision des conservateurs de remettre en question le rôle que joue le diffuseur public sur le plan de l'information et de la culture dans la société québécoise.

Ce gouvernement a multiplié les actions pour faire reculer les droits des travailleuses et des travailleurs en s'inspirant des lois américaines les plus antisyndicales, contribuant directement à réduire le taux de syndicalisation et à augmenter les écarts entre les riches et les pauvres. Cette offensive se poursuit avec l'adoption récente d'un projet de loi imposant la tenue d'un vote obligatoire pour obtenir une accréditation syndicale.

La droite a bel et bien le vent dans les voiles au Canada. La situation politique actuelle impose

d'étendre nos luttes sur la scène fédérale. Le Forum social des peuples qui se tiendra au mois d'août prochain à Ottawa offre un tremplin pour forger des alliances et accroître notre rapport de force à l'échelle canadienne. La CSN avec les autres organisations syndicales, des groupes féministes, autochtones et populaires du Québec et du Canada participent activement à l'organisation de cet événement. À la veille du rendez-vous électoral canadien de 2015, le message envoyé au gouvernement Harper, le plus à droite de l'histoire politique récente au fédéral, doit être clair : il nous trouvera sur son chemin.

Sur fond de désabusement et de cynisme

Le discours de la droite profite largement du mécontentement de la population à l'égard de nos institutions démocratiques. Les organisations syndicales ne sont pas épargnées.

Les révélations de la Commission Charbonneau sur le monde de la construction et sur les pratiques douteuses de certains individus éclaboussent l'ensemble du mouvement syndical québécois. Elles font la joie de tous ceux qui cherchent à en découdre avec les syndicats.

Nous avons dû intervenir plus d'une fois afin de rectifier le tir. Ce qui se dit à la commission Charbonneau ne reflète pas le mouvement syndical au Québec. Ce n'est surtout pas le syndicalisme que nous pratiquons et que nous défendons à la CSN. Dans le dossier plus particulier de la construction, nous avons toujours revendiqué le libre choix d'affiliation, et surtout le droit au travail, peu importe l'allégeance syndicale.

La CSN a réclamé la tenue d'une commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et le financement des partis politiques. Nous appuyons toujours sans réserve la poursuite de ses travaux. Après les révélations troublantes sur le monde municipal, qui ont d'ailleurs eu raison des maires Gérald Tremblay à Montréal et Gilles Vaillancourt à Laval, nous attendons avec impatience que la Commission aborde le financement des partis politiques provinciaux. Nous souhaitons aussi qu'elle se penche rapidement sur les partenariats public-privé au Centre hospitalier de l'Université de Montréal et au Centre universitaire de santé McGill.

La population québécoise exige d'avoir l'heure juste. Tout doit être mis en œuvre pour assainir le climat actuel. La collusion et la corruption doivent être éradiquées ; la confiance dans nos institutions démocratiques restaurée.

Des signes de résistance

Ce portrait ne doit pas conduire au pessimisme. Partout sur la planète, des gens s'engagent pour changer les choses. Souvenons-nous du mouvement Occupons Wall Street, de celui des indigné-es, du printemps arabe et, plus près de nous, du mouvement autochtone *Idle No More*. Ces manifestations parfois spontanées s'appuient sur des mouvements sociaux qui, depuis des décennies, construisent un autre discours et proposent d'autres solutions au néolibéralisme.

Au cours du dernier mandat, un événement historique a marqué le Québec *:* le printemps étudiant de 2012. Les étudiantes et les étudiants, auxquels se sont joints des milliers de citoyens, de travailleuses et de travailleurs, ont démontré une forte capacité de résistance et de mobilisation. Ils ont aussi fait tomber certains préjugés à l'égard des jeunes. Ils ont montré qu'ils sont engagés et politisés. C'est une bonne nouvelle pour la société québécoise. C'en est aussi une pour le mouvement syndical. Cette génération qui entre sur le marché du travail viendra certainement enrichir et, souhaitons-le, forger le syndicalisme de demain.

L'arrivée aujourd'hui de plusieurs jeunes du mouvement étudiant comme salarié-es et militants de notre mouvement en témoigne.

La campagne Et si on avançait

Dans la foulée du conflit étudiant et de sa transformation en véritable crise sociale, la CSN s'est engagée dans la campagne *Et si on avançait*. Nous avons senti le besoin de faire ce travail d'éducation politique. Nous souhaitions aussi échanger avec les membres des syndicats et la population sur des enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux.

La campagne a connu des hauts et des bas. La participation n'a pas toujours été à la hauteur de nos attentes. Mais partout où les échanges ont eu lieu,

nous avons constaté un réel intérêt des travailleuses et des travailleurs pour les questions politiques et sociales qui interpellent notre société.

En ce sens, nous devons nous inspirer de cette campagne et poursuivre le dialogue avec les travailleurs sur l'importance du syndicalisme et, surtout, sur la nécessité de défendre une vision progressiste de la société.

Un renouveau nécessaire

Depuis près de trois décennies, le mouvement syndical subit des reculs. Dans plusieurs pays, le taux de syndicalisation a glissé sous la barre des 25 %. Avec un taux de 40 %, le Québec fait figure d'exception. On peut même se féliciter d'avoir plutôt bien résisté à la vague néolibérale. Cette résistance n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte des efforts du mouvement syndical.

Mais nous ne sommes pas à l'abri. Les attaques de la droite et des employeurs sont de plus en plus virulentes. Notre capacité à faire des gains en négociation est en jeu, tout comme notre représentativité et notre légitimité.

Nous sommes confrontés à des défis de taille liés à la mondialisation, au déclin du secteur manufacturier, à la progression des emplois précaires et atypiques, à la diversité de la main-d'œuvre et au renforcement de l'individualisme.

Ce nouveau contexte favorise les patrons, aucun doute là-dessus. Toutefois, il ne doit pas nous condamner pas à la défensive. Encore moins au *statu quo*. Au contraire, c'est dans une perspective de construction d'une véritable force syndicale et sociale que nous souhaitons poursuivre sur la voie du renouveau syndical.

Plus de solidarité

Nous l'avons souvent souligné, tout le discours de la droite se bâtit sur l'opposition entre les travailleuses et travailleurs non syndiqués et les syndiqué-es.

Les syndiqué-es sont présentés comme des privilégiés qui ont des avantages inaccessibles aux autres. C'est exactement le genre d'argument utilisé dans le dossier des régimes de retraite de certaines municipalités. À partir d'une réalité très concrète, soit le fait que 75 % des travailleurs et des travailleuses du secteur privé ne bénéficient d'aucun régime complémentaire de retraite, on attaque celles et ceux qui ont négocié de meilleures conditions de travail.

À ce discours, il faut notamment réclamer une retraite décente pour tous, que l'on soit syndiqué ou non.

Les transformations du monde du travail touchent autant les travailleurs qui ne sont pas syndiqués que celles et ceux qui le sont. Auparavant, les gains réalisés par les syndiqué-es avaient un effet d'entraînement sur les conditions de travail de l'ensemble des salarié-es. Aujourd'hui, c'est de moins en moins le cas. Avec la mondialisation, les employeurs parviennent à créer une concurrence entre les travailleuses et les travailleurs à l'échelle de la planète et à exercer des pressions à la baisse sur leurs conditions de travail.

Cette réalité nécessite que nous soyons actifs sur le front de la négociation, tout en exigeant des modifications aux lois du travail et à la protection sociale.

Par exemple, les personnes qui occupent des emplois temporaires ou qui travaillent pour des agences de placement de personnel sont particulièrement mal protégées. Et le patronat en profite. D'abord pour réduire ses coûts salariaux et accroître ses profits, mais aussi pour entretenir la division dans les milieux de travail. Pour améliorer leur sort, il faut obtenir des changements législatifs. Je tiens à vous rappeler que le Québec est la seule province ou les agences de placement ne sont pas encadrées légalement.

La modernisation de la Loi sur les normes du travail est un incontournable. Il est plus que temps d'interdire les disparités de traitement sur la base du statut d'emploi. Les personnes qui travaillent à temps partiel ou qui occupent un poste temporaire méritent les mêmes conditions que les salarié-es permanents à temps plein.

La conciliation famille-travail-études doit aussi être améliorée. Les mesures incitatives sont insuffisantes, et il ne faut pas compter que sur la bonne volonté des employeurs.

Cette bataille est particulièrement importante pour les femmes. En plus d'occuper la majorité des emplois précaires et atypiques, elles assument encore la plus grande part des responsabilités familiales.

Ce n'est pas la première fois que nous réclamons de tels changements. Nous devons élaborer une stratégie pour nous faire progresser. Évidemment, nous n'y arriverons pas seuls. Il faut s'unir

aux autres organisations syndicales, aux groupes de défense des non-syndiqués et au mouvement des femmes.

Lutter contre la sous-traitance

Au cours du prochain mandat, nous devrons aussi prendre l'offensive pour contrer la sous-traitance et le recours aux agences de placement de personnel. Plusieurs conflits récents ont porté sur cette question. Pensons aux lock-out chez Kronos et Aciers Leroux ou à la grève chez Bombardier. Certes, certaines conventions collectives prévoient des protections. Toutefois, la situation dans nos milieux de travail commande d'intensifier nos efforts à cet égard. Aucun secteur n'est épargné, et tout indique que ces pratiques patronales s'accentueront dans les années à venir.

Dans le secteur public, des syndicats ont prouvé que sous-traiter ou privatiser coûte plus cher et nuit à la qualité des services. Les directions locales ne reculent pas toujours. Cependant, nos efforts sont souvent couronnés de succès. Le maintien du service alimentaire dans le nouveau CHUM le prouve.

Améliorer la qualité du travail et protéger la santé

Partout, les travailleuses et les travailleurs constatent une intensification de leur travail et une dégradation de leur qualité de vie au travail. La hausse des coûts liés aux absences pour maladie psychologique est un bon indicateur des problèmes dans les milieux de travail. L'Organisation mondiale de la santé prévoit même que d'ici 2020, la dépression deviendra la deuxième cause d'invalidité dans le monde, après les troubles cardiovasculaires.

Ce n'est pas la première fois que nous abordons les enjeux liés à l'organisation du travail. De toute évidence, ça prend un coup de barre pour répondre aux attentes des travailleuses et des travailleurs. Celles-ci dépassent les strictes questions salariales. Nous ne pouvons laisser les employeurs agir seuls sur ce terrain. Il faut améliorer les conditions d'exercice du travail, protéger la santé des travailleuses et des travailleurs, agir pour que le travail retrouve tout son sens afin de permettre un réel épanouissement de ces derniers.

Écologiser les emplois

S'il est un autre champ qui ne peut être laissé aux patrons, c'est bien celui de l'environnement.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est alarmant. Les scientifiques du monde entier confirment la gravité des changements climatiques. Notre mode de vie axé sur la consommation, notre dépendance aux hydrocarbures, notre occupation du territoire sont incompatibles avec un développement durable. Nous le savons et les preuves sont troublantes. Nous devons agir en conséquence. Se mobiliser pour que l'économie et nos emplois soient en phase avec l'écologie est un projet mobilisant et rassembleur.

Ces dernières années, plusieurs mesures ont été mises en place pour réduire les gaz à effet de serre et pour protéger l'environnement. Pensons au marché du carbone et aux diverses réglementations entourant les matières résiduelles, le recyclage et la protection de l'eau. Plusieurs de ces initiatives ont des impacts directs sur les entreprises.

Comme syndicat, il faut talonner les employeurs, les obliger à assumer leurs responsabilités. Comme organisation syndicale, nous avons un rôle à jouer pour contribuer à ce que le Québec s'engage dans la voie du développement durable.

En négociation : miser sur les alliances

Comme plusieurs autres, nous constatons que le capitalisme financier a déséquilibré le rapport de force entre les travailleurs et le patronat, favorisant nettement ce dernier. Dans le secteur privé, nous sommes souvent contraints de négocier à la baisse les coûts salariaux pour satisfaire la voracité des actionnaires. La tâche n'est pas plus aisée chez les syndicats du secteur public qui doivent composer depuis des années avec des compressions budgétaires.

Plusieurs syndicats et fédérations ont misé sur les négociations regroupées ou coordonnées pour améliorer leur rapport de force face à leur employeur et dépasser les limites d'une négociation établissement par établissement. Nous croyons qu'il faut poursuivre dans cette voie. Il faut aller encore plus loin et envisager des alliances stratégiques avec d'autres organisations syndicales. Le secteur public compte déjà sur

l'expérience de fronts communs. Le secteur privé doit s'en inspirer.

L'exemple du syndicat de Kronos est particulièrement éloquent. Devant une entreprise qui n'a pas hésité à décréter un lock-out, irrespectueuse des droits des travailleuses et des travailleurs, ces derniers n'ont jamais lâché. Ils ont finalement obtenu une bonne convention collective et fait reculer leur employeur sur la sous-traitance. Ce qui n'est pas rien ! Dès le début du conflit, la résistance aux visées patronales s'est accentuée : piquetage, virées chez les cadres, tournées des syndicats, visites des élu-es de la région. Avec notre soutien et celui de la FIM, ils ont entrepris une vaste campagne d'appuis internationaux. Certains syndicats étaient même prêts à sortir en grève pour les soutenir dans leur lutte. Leur bataille démontre que l'adhésion aux organisations syndicales internationales, ça rapporte ; que développer des solidarités à l'extérieur du milieu de travail, sur le plan régional ou sectoriel, c'est gagnant.

Pour une offensive en syndicalisation

Notre taux de syndicalisation cache d'importantes disparités. Si le secteur public est syndiqué à plus de 80 %, le secteur privé ne l'est qu'à 26 %. À l'heure actuelle, 9 salarié-es non syndiqués sur 10 travaillent dans le secteur privé. On parle de 1,9 million de personnes, dont un grand nombre, surtout des femmes, occupe des emplois atypiques avec des conditions de travail précaires. Une majorité ne dispose pas d'assurance maladie complémentaire ou de régime de retraite.

Or, plus la syndicalisation dans le secteur privé reculera, plus les écarts entre les travailleuses et les travailleurs syndiqués et non syndiqués s'amplifieront. Il deviendra alors plus difficile de contrer l'offensive de la droite dans tous les domaines. Au bout du compte, c'est l'ensemble des travailleurs qui en payera la note : syndiqués, non syndiqués, du secteur public et du secteur privé. Il n'y a qu'à regarder ce qui se passe du côté des États-Unis pour s'en convaincre. La croissance des inégalités et l'érosion de la classe moyenne sont directement attribuables au recul du syndicalisme. Aujourd'hui, à peine 12 % des salarié-es américains sont syndiqués, dont un maigre 7 % dans le secteur privé.

Le comité exécutif de la CSN souhaite qu'au sortir de ce congrès, un engagement fort soit pris sur le front de la syndicalisation. Nous devons prendre l'offensive. Il faut faire campagne pour valoriser le syndicalisme et se déployer pour élargir la syndicalisation dans le secteur privé.

Dans les années 1960, Marcel Pepin a convaincu les syndiqué-es du secteur privé d'appuyer et de consacrer des ressources à la syndicalisation des employé-es de l'État. Le pari a fonctionné : la très grande majorité d'entre eux a droit à une représentation collective.

Aujourd'hui, il faut se porter à la défense des travailleuses et des travailleurs du secteur privé, tout particulièrement de celles et de ceux qui en arrachent, qui sont vulnérables.

À ce titre, nous pouvons être fiers de la campagne de syndicalisation et de la signature d'une convention chez Couche-Tard. Nous sommes parvenus à percer un secteur où la syndicalisation est difficile. L'offensive antisyndicale de l'employeur a été déjouée.

Avec Couche-Tard, nous avons fait la démonstration qu'il est possible et gagnant de sortir des sentiers battus. Pendant deux ans, un réseau de 400 militantes et militants a sillonné le Québec. Ils ont « adopté » des dépanneurs Couche-Tard. Ils ont informé les salarié-es de leurs droits et de la possibilité d'améliorer leurs conditions de travail. Six dépanneurs ont été accrédités.

Une fois la convention signée, nous avons obtenu de l'employeur qu'il l'applique à l'ensemble de ses salarié-es. Voilà une façon de démontrer que le mouvement syndical ne s'intéresse pas qu'aux syndiqués !

Une CSN plus inclusive

L'approche traditionnelle de syndicalisation établissement par établissement est encore pertinente, tout particulièrement dans le secteur manufacturier. Cependant, elle a des limites lorsqu'il s'agit de rejoindre certaines catégories de salarié-es, comme celles et ceux qui travaillent dans de petites entreprises ou qui occupent des emplois atypiques. Elle est aussi mal adaptée à certaines catégories d'employé-es qui ont des attentes et souvent un rapport différent au travail.

Peut-on imaginer d'autres façons de se syndiquer ? Peut-on réfléchir à de nouvelles formes de regroupement ? Peut-on envisager une adhésion à la CSN sur une base individuelle ? Peut-on imaginer un regroupement de travailleurs qui, pour toutes sortes de raisons, ne parviennent pas à obtenir une accréditation syndicale, même s'ils souhaitent s'unir et lutter pour améliorer leur sort ? Leurs actions pourraient viser des changements dans leur secteur d'activité et aux lois pour améliorer leur sort.

Dans le cas des travailleuses et des travailleuses autonomes, nous avons réussi de bons coups. Pensons aux responsables des services de garde en milieu familial (RSG) et des ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF). Après une longue bataille, elles ont obtenu le droit à la représentation collective et à la négociation. Pensons aussi à notre action avec des groupes de professionnels comme les sages-femmes ou les journalistes indépendants.

Aux États-Unis, mais aussi ailleurs au Canada, plusieurs organisations syndicales ont expérimenté de nouvelles formes d'organisations. Il faudra s'en inspirer.

Redynamiser la démocratie syndicale

Un mouvement de travailleuses et travailleurs, pour les travailleurs et travailleuses et par les travailleuses et travailleurs, voilà ce qui nous définit et ce qui nous anime.

Or, notre vie démocratique n'est pas aussi dynamique qu'elle devrait l'être. Un fossé se creuse petit à petit entre les membres et leurs représentantes et représentants syndicaux. Trop souvent, le syndicat est perçu comme une organisation de services et non comme un mouvement dont on fait partie et qui nous permet de progresser.

Ces difficultés ne sont pas propres à la CSN. Il n'y a pas de recette magique. Il faut réussir à renforcer la vie démocratique de nos organisations. Notre rapport de force face aux patrons en dépend. Réfléchissons ensemble à de nouvelles façons de faire et, surtout, de se rapprocher des membres, d'être à leur écoute. Nous devons construire avec eux un projet syndical qui reflète la diversité de nos milieux travail, qui mise notamment sur le processus de négociation pour stimuler la participation. Nous proposons ici d'utiliser les nouvelles formes de communication comme les médias sociaux et l'Internet.

Nous pensons aussi que le moment est venu d'engager une réflexion sur le type de syndicalisme que nous souhaitons dans le respect de nos valeurs. Quel type de leadership voulons-nous ? Quelles pratiques devons-nous changer ? Voilà quelques questions auxquelles nous devrons réfléchir dans les années à venir.

Des rendez-vous importants

Avant de conclure, je souhaite dire un mot sur deux négociations nationales qui touchent des dizaines de milliers de nos membres.

Depuis les dernières semaines, la négociation de deux conventions collectives dans l'industrie de la construction est en cours. Rappelons que les travailleuses et les travailleurs œuvrant dans le secteur Industriel ainsi que dans celui du Commercial et Institutionnel ont été frappés d'une loi spéciale l'an passé. Ils tenteront de convenir d'une entente aussi satisfaisante que celles obtenues en 2013 par les ouvriers du Résidentiel et du Génie civil. Ces négociations se déroulent toujours sous l'œil attentif du ministère du Travail. Nous lui demandons de ne pas intervenir dans le processus et de laisser les parties négocier. Nous sommes solidaires des membres de la CSN–Construction, qui souligne d'ailleurs cette année son 90e anniversaire de fondation.

La prochaine ronde de négociation dans le secteur public en 2015 est aussi un rendez-vous important pour notre mouvement. Quatre fédérations, près de la moitié des membres que nous représentons, mobiliseront des énergies considérables. Cette fois-ci encore, c'est en front commun que nous négocierons avec le gouvernement. La CSN, la FTQ et le Secrétariat intersyndical des services publics, regroupant la CSQ, l'APTS et le SFPQ, ont choisi d'unir leur force. Avec ce front commun, nous représentons 400 000 personnes œuvrant dans les secteurs public et parapublic.

Nous avons aussi convenu d'un protocole de non-maraudage, ce qui est une excellente nouvelle. La solidarité est indispensable pour faire des gains.

Une vaste consultation est en cours auprès des syndicats et des membres. Il s'agit d'un exercice démocratique essentiel et indispensable à la mobilisation. Nos revendications doivent être le reflet des aspirations et des besoins des travailleuses et des travailleurs que nous représentons.

Au cours des prochaines années, près du tiers des travailleuses et des travailleurs prendront leur retraite. Le renouvellement de la main-d'œuvre constitue un réel défi. L'amélioration de la qualité des emplois tant en matière de rémunération que de contenu du travail figure parmi les incontournables pour attirer et retenir le personnel.

Des années de compressions et d'austérité budgétaires ont laissé des traces. Le travail dans les services publics doit être revalorisé. Il faut redresser la situation et, surtout, éviter les fausses solutions que sont la sous-traitance et la privatisation. La qualité, l'accessibilité et l'universalité des services publics sont en jeu.

J'en profite pour vous inviter à suivre la campagne *Merci à vous.* Lancée en janvier, elle vise à valoriser le travail des milliers de salarié-es des services publics auprès de la population québécoise. Consultez le site merciavous.org et les autres plateformes de la campagne et faites circuler les différents témoignages, les publicités et les capsules vidéos dans vos réseaux.

À toutes les travailleuses et à tous les travailleurs du secteur public, la CSN est et sera de la bataille avec vous !

Construire l'avenir

Nous savons d'où nous venons. Les progrès que nous avons réalisés. Mais nous savons aussi que les choses ont profondément changé. Le monde d'aujourd'hui est différent de celui des années 1960, 1970 et même 1980. Les travailleuses et les travailleurs ont aussi changé. La main-d'œuvre s'est féminisée, diversifiée, et elle est plus scolarisée. Les jeunes expriment souvent des attentes et des besoins différents.

Le syndicalisme traverse une crise. Mais comme certains l'ont bien noté, cette crise est avant tout celle d'un certain type de syndicalisme. Celui qui s'est construit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Celui qui s'est développé sur l'emploi permanent au sein d'une grande entreprise, principalement manufacturière. Celui où l'emploi était stable, où l'emploi atypique était marginal. Celui où la main-d'œuvre était peu diversifiée, pour ne pas dire dominée par les hommes. Ce monde n'existe plus depuis longtemps, mais plusieurs de nos pratiques et surtout de nos lois du travail s'en inspirent encore.

L'appel au renouveau syndical et les propositions qui seront mises en débat au cours de ce congrès expriment une volonté d'inventer un autre modèle. Ils réaffirment aussi la pertinence du syndicalisme.

Devant la montée de la droite et le rouleau compresseur du capitalisme financier, des formes organisées d'action collective sont plus nécessaires que jamais dans les milieux de travail et dans la société pour faire valoir les intérêts de la classe ouvrière.

Il nous appartient de prendre l'offensive, de proposer d'autres solutions. Pour cela, il faut d'abord compter sur l'appui et le militantisme des travailleuses et des travailleurs membres de la CSN. Nous le savons, nous n'arriverons pas seuls à contrer la droite ni à transformer radicalement le système capitaliste. Il faut aussi s'unir aux autres organisations syndicales et renforcer nos solidarités avec l'ensemble des forces progressistes au Québec et ailleurs dans le monde.

Nous croyons fermement que nous pouvons répondre à ces défis. La CSN est forte. Forte de ses 325 000 membres. Forte de sa diversité. Forte de son aptitude à créer des solidarités entre des salarié-es du secteur manufacturier et des professionnel-les dans les services ; entre les hommes et les femmes ; entre les générations ; entre les différents groupes qui composent la société : Autochtones, communautés culturelles, toutes celles et tous ceux qui luttent contre toutes les formes de discrimination. Elle est aussi forte de son histoire et de son ancrage dans la société québécoise.

LE SYNDICALISME
À LA MANIÈRE CSN,

J'Y CROIS,
NOUS Y CROYONS !
BON CONGRÈS !
VIVE LA CSN ! »

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA FTQ, DANIEL BOYER

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite DANIEL BOYER à s'adresser aux congressistes. Son intervention porte sur les éléments suivants :

- L'augmentation du taux de syndicalisation ;
- Les états généraux sur le syndicalisme ;
- Le Front commun en vue du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public ;
- Les négociations difficiles (fermetures, délocalisations et licenciements) ;
- La mondialisation ;
- Les élections provinciales du 7 avril et le budget du 4 juin ;
- La 42e élection fédérale le 19 octobre 2015 ;
- Les politiques antisyndicales, antisociales, antichômeurs, antidémocratiques ;
- La volonté de destruction des fonds de travailleurs, les projets de loi C-377 et C-525.

Le président de la FTQ, DANIEL BOYER, termine son allocution en rappelant que « si nous n'avons pas à notre disposition les milliards de dollars dont jouissent les défenseurs du néolibéralisme et de la droite, nous avons, par contre, la force du nombre, l'énergie, l'intelligence et surtout la solidarité. »

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie DANIEL BOYER pour le message qu'il a livré.

INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DE LA CSQ, LOUISE CHABOT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite LOUISE CHABOT à s'adresser aux congressistes. Son intervention porte sur les éléments suivants :

- Les attaques par les forces antisyndicales bien organisées, proches de la droite, qui remettent en question notre légitimité ;
- La solidarité syndicale ;
- Le syndicalisme demeure la seule voix dont disposent les travailleuses et travailleurs pour défendre collectivement leurs intérêts ;
- Le Forum social des peuples à Ottawa ;
- Les états généraux sur le syndicalisme ;
- Le droit et la légitimité de nous mêler de politique ;
- Ne pas se laisser intimider par les forces de droite ;
- La nécessité du Front commun en vue du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public.

La présidente de la CSQ, LOUISE CHABOT, termine son allocution en rappelant que « les syndicats sont loin d'avoir fait leur temps comme certains voudraient bien nous le faire croire. Bien au contraire, les plus belles années du syndicalisme sont encore devant nous. Nous avons pu démontrer la force de notre solidarité et nous saurons encore le faire. »

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie LOUISE CHABOT pour le message qu'elle a livré.

PRÉSENTATION DES INVITÉ-ES INTERNATIONAUX

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, salue les invité-es internationaux soit :

le camarade MOUSSA DOUMBIA, responsable du département formation, éducation et recherche syndicale, Confédération syndicale des travailleurs du Mali (CSTM),

la camarade SEYE SECK, chargée des projets et de l'économie sociale et solidaire, Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSAS),

le camarade AYIKOUÉ TEVI, secrétaire général, Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT),

le camarade FERNANDO ACOSTA, secrétaire national, Centrale des travailleurs argentins (CTA),

la camarade ELIZABETH JESDALE, membre de l'exécutif national, Travailleurs unis des États-Unis – électricité, radio et machinerie,

la camarade MAGDALENA IZQUIERDO MENDOZA, coordonnatrice nationale, Front authentique du travail (FAT),

le camarade GUSTAVO INIESTRA GUTIÉRREZ et la camarade MARICARMEN LLAMAS MONTES, membres de la présidence collégiale, Union nationale des travailleurs (UNT),

la camarade BLANCA LOPEZ, membre du Secrétariat national, Confédération unitaire des travailleurs du Honduras (CUTH),

la camarade DALILA ALEMÁN, responsable de l'éducation, et le camarade ROBERTO GUTIÉRREZ, responsable des relations internationales, Centrale sandiniste des travailleurs (CST),

le camarade MARC BECKER, secrétaire national, Confédération des syndicats chrétiens (CSC-ACV),

la camarade LETICIA BERESI, Service des relations internationales et européennes, Fédération générale du travail de Belgique (FGTB),

le camarade CARLES SASTRE (Catalogne), secrétaire général, Confédération syndicale de Catalogne,

le camarade RAMÓN GONZÁLEZ BOÁN (Galice), responsable des relations internationales et de la coopération, Confédération intersyndicale de Galice (CIG),

la camarade AMAIA MUÑOA, secrétaire générale adjointe et trésorière, et le camarade EUSTAKIO URANGA, secrétaire général, Confédération basque ELA,

le camarade MARCEL GRIGNARD, secrétaire national responsable de la politique internationale, Confédération française démocratique du travail (CFDT),

le camarade WOLF JÄCKLEIN, responsable du département international, Confédération générale du travail (CGT),

le camarade AUGUSTO PRAÇA, responsable des relations internationales, Confédération générale des travailleurs portugais – Intersyndicale nationale (CGTP-IN),

le camarade MANAWEL ABDELALL, membre du secrétariat national, Fédération générale des syndicats de Palestine,

le camarade ADRIEN AKOUETE, secrétaire général adjoint, Confédération syndicale internationale – Afrique.

PERSONNES INVITÉES – MOUVEMENT CSN ET AUTRES

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, mentionne que de nombreuses invitations ont été adressées à d'anciennes et d'anciens salarié-es, à des militantes et à des militants de la CSN, à des organisations syndicales, à de nombreux groupes populaires qui sont présents.

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, souligne particulièrement la présence de NORBERT RODRIGUE, GÉRALD LAROSE, MARC LAVIOLETTE, CLAUDETTE CARBONNEAU et LOUIS ROY, anciens présidents de la CSN, et de plusieurs anciens secrétaires généraux, vice-présidents et trésoriers de conseils centraux, de fédérations et de la CSN qui assistent à l'ouverture du 64e Congrès.

PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT ET DE LA SECRÉTAIRE DES ÉLECTIONS

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, informe les délégué-es que le conseil confédéral de la CSN, lors de sa réunion tenue du 12 au 14 mars 2014, a entériné, comme le prévoit la procédure, la nomination du président et de la secrétaire des élections.

Il présente le président des élections, LOUIS DE GARIE, retraité, ancien salarié et militant à la FEESP et adjoint au comité exécutif de la CSN, et la secrétaire des élections, GAÉTANE GAUMONT, retraitée, a été secrétaire de direction à la Fédération de la santé et des services sociaux, à la Fédération du commerce et au comité exécutif de la CSN.

Il fait le rappel suivant : le président et la secrétaire des élections s'assurent du respect et de l'application des règles concernant le mode d'élections prévu aux statuts et règlements et au code des règles de procédure de la CSN.

Le président et la secrétaire des élections, LOUIS DE GARIE et GAÉTANE GAUMONT, expliquent aux congressistes le code d'éthique.

EXPLICATION DE LA PROCÉDURE ET DU FONCTIONNEMENT DU CONGRÈS

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, donne aux congressistes des informations d'ordre général sur le fonctionnement, la procédure du congrès et les élections.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU CONGRÈS

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, fait un bref survol des différentes activités qui se dérouleront au cours du congrès.

Pause-santé à 15 h 15

Retour en séance plénière à 15 h 45

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le camarade YVAN DUCEPPE à présenter, au nom du comité des lettres de créance, le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

PROPOSITION NO 4

Michel Milot propose, appuyé par Maude Cyr, que le 64e Congrès adopte le deuxième rapport du comité des lettres de créance.
ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 63E CONGRÈS DE LA CSN

PROPOSITION NO 5

Pierre Fortier propose, appuyé par Nathalie Duperré, d'adopter le procès-verbal du 63e Congrès de la CSN.
ADOPTÉ

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, cède sa place à FRANCINE LÉVESQUE, 1re vice-présidente, afin qu'elle agisse à titre de présidente de séance (point presse RDI).

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS ET RÉFÉRENCE AUX ATELIERS

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, fait la présentation des propositions du rapport du comité exécutif et explique le cheminement de ces dernières. Il donne des informations sur les ateliers et les propositions des organisations affiliées ainsi que celles portant sur les finances.

THÈME 1

TRAVAIL ET EMPLOI

PROPOSITION 1
SÉCURISER LE REVENU TOUT AU LONG DE LA VIE

PROPOSITION 2
PROTÉGER LES EMPLOIS

PROPOSITION 3
AGIR SUR LA QUALITÉ DU TRAVAIL

PROPOSITION 4
ÉCOLOGISER LES EMPLOIS

THÈME 2

SYNDICALISME ET RAPPORT DE FORCE

PROPOSITION 5
CONTRER L'OFFENSIVE ANTIOUVRIÈRE ET ANTISYNDICALE AU CANADA

PROPOSITION 6
AMÉLIORER NOTRE RAPPORT DE FORCE

PROPOSITION 7
MODERNISER LES DISPOSITIONS ANTI-BRISEURS DE GRÈVE

PROPOSITION 8
PRENDRE L'OFFENSIVE EN SYNDICALISATION

PROPOSITION 9
DÉFENDRE ET SOUTENIR LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS ATYPIQUES ET PRÉCAIRES

PROPOSITION 10
ÉLARGIR L'ADHÉSION À LA CSN

PROPOSITION 11
REDYNAMISER LA DÉMOCRATIE SYNDICALE

PROPOSITION NO 6

Bruno Leblanc propose, appuyé par Linda Mercier, que l'on réfère aux ateliers les propositions contenues dans le rapport du comité exécutif et dans le rapport du comité précongrès, soit les propositions 1 à 11 inclusivement.
ADOPTÉ

INTERVENTIONS DE JEAN-CLAUDE GERMAIN, HISTORIEN, DRAMATUGE ET AUTEUR ET DE MIRIAM FAHMY, DIRECTRICE, RECHERCHE ET PUBLICATIONS À L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, souhaite la bienvenue à monsieur JEAN-CLAUDE GERMAIN, historien, dramatuge et auteur, et à madame MIRIAM FAHMY, directrice, recherche et publications à l'Institut du Nouveau Monde, et les invite à s'adresser tour à tour aux congressistes.

JEAN-CLAUDE GERMAIN

ANIMATEUR, AUTEUR, METTEUR EN SCÈNE, PROFESSEUR, DIRECTEUR DE THÉÂTRE, JEAN-CLAUDE GERMAIN A ÉTUDIÉ L'HISTOIRE ET A ÉTÉ ÉPICIER AVANT DE DEVENIR JOURNALISTE ET CRITIQUE DRAMATIQUE.

Après quatre ans au *Petit Journal*, il a fondé en 1969 le Théâtre du même nom, qui s'est installé au centre du Théâtre d'Aujourd'hui. Il en a assumé la direction artistique pendant dix ans et en a fait l'un des moteurs principaux du théâtre québécois des années 1970. Il a écrit une dizaine de pièces de théâtre et les trois tomes de l'incontournable *Feuilleton de Montréal*. Il a aussi joué dans le téléroman l'Héritage.

MIRIAM FAHMY

DIRECTRICE DE LA RECHERCHE ET DES PUBLICATIONS À L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE.

Spécialisée en sociocritique et en analyse du discours, elle détient une maîtrise en langue et littérature françaises (Université McGill) ainsi qu'un baccalauréat en administration des affaires (HEC Montréal). Elle supervise la production d'ouvrages collectifs et de dossiers d'information sur les enjeux sociaux de l'heure, auxquels collabore un vaste réseau de chercheurs et de journalistes. Elle dirige *L'État du Québec*, publié annuellement aux Éditions du Boréal. Miriam est engagée bénévolement dans des activités de conseil, de rédaction et de plaidoyer. Elle donne des conférences sur la démocratie, l'engagement, la jeunesse et les inégalités sociales et elle a animé plusieurs dizaines de débats et de délibérations publiques.

La CSN dans l'histoire du Québec

PREMIÈRE INTERVENTION
MIRIAM FAHMY

CHERS CAMARADES,
CHERS AMIS,

C'est un grand honneur et un plaisir d'être avec vous aujourd'hui pour l'ouverture de ce 64e Congrès de la CSN. Les événements des dernières semaines m'obligent à commencer mon allocution par un avertissement.

Notre gouvernement souhaite faire entrer le Québec dans l'austérité. Nos dirigeants sont aujourd'hui obsédés par cette idée morbide qui voudrait que c'est en se privant de moyens d'agir que nous pourrions faire de meilleurs choix. Cette logique absurde a déjà laissé l'Europe ravagée par le chômage, en proie à une dérive réactionnaire, à un repli identitaire et à la corrosion sociale.

On voudrait nous faire avaler que l'austérité, c'est la « vérité ». Qu'aucune autre option ne s'offre à nous. Que nous devons accepter et nous la fermer. L'austérité, c'est leur vérité, pas la nôtre. Notre vérité, c'est celle du progrès social et du bien-être de tous.

On nous dit qu'« on dépense au-delà de nos moyens ». Pour moi, ça sonne comme la remontrance qu'on fait à un gars ou à une fille qui se paie trop de iPod, trop de linge, trop de restos, trop de bébelles inutiles, chargés sur sa carte de crédit à 18 % d'intérêt. Est-ce que c'est ça que notre gouvernement pense de son propre budget ? Des dépenses superflues, du gras qu'on peut couper sans conséquences ?

Les dépenses de programmes d'un État, ce sont des choix collectifs qu'on fait pour nous protéger contre les risques de la vie. Pour nous donner, à tous, sans égard pour qui on est, d'où on vient, ce qu'on fait, un niveau de vie et une dignité de base. L'éducation, la santé, les retraites, des salaires décents pour les travailleurs de l'État, l'aide aux sans-emploi ou les soins aux enfants ne sont pas des luxes qu'on peut délaisser. Ce sont des droits sociaux qu'on doit protéger à tout prix. Et ce n'est pas vrai qu'on n'en a pas les moyens. On est plus riche que jamais dans notre histoire.

Avant de couper les programmes sociaux,

- qu'on ramène la progressivité dans les taux d'imposition ;
- qu'on abolisse les crédits d'impôt qui profitent à ceux qui n'en ont pas besoin ;
- qu'on traite les gains en capitaux comme des revenus ;
- qu'on cesse de faire du Québec un paradis fiscal pour les investisseurs étrangers ;
- qu'on taxe le capital du secteur financier ;
- qu'on cesse de laisser aller l'évasion fiscale ;
- qu'on cesse de toujours demander aux mêmes personnes de se serrer la ceinture.

Et qu'on cesse de nous dire qu'on n'a pas les moyens ! Mais le problème, c'est que des discours comme ça, ça marche. Et c'est l'arme principale de la droite pour nous désolidariser. Ils utilisent des discours populistes pour nous dresser les uns contre les autres. Ils nous disent :

- Voyez, les BS qui ne travaillent pas, vous payez pour leur paresse ;
- Voyez votre compte de taxes, c'est pour payer les iPod des étudiants ;
- Voyez les fonctionnaires, ils ne nous en donnent pas assez pour notre argent ;
- Troquez le filet de sécurité sociale que vous avez mis des générations à construire pour avoir quelques dollars de plus dans votre poche.

Mais on n'est pas dupes. Ce qu'ils oublient, et que nous, on n'oublie pas, c'est que les personnes qui vivent des situations de précarité en emploi, c'est notre affaire aussi.

Et que les non-syndiqués, c'est notre affaire aussi. Que les plus démunis, ceux qui ne travaillent pas, on s'en préoccupe aussi. Ce qu'ils oublient, c'est que chacun d'entre nous a déjà été ou pourrait un jour être vulnérable. Ce qu'ils oublient, mais que nous ne devons jamais oublier, c'est que la solidarité entre les travailleurs syndiqués et les moins nantis est au cœur de notre mouvement, c'est elle qui a mis au monde la CSN.

Nous le savons. Nos destins sont liés. Nous ne pouvons pas monopoliser la richesse pour nous. Et nous ne pouvons surtout pas monopoliser le pouvoir syndical pour nous. Nous devons l'utiliser pour le bien commun. Nous avons une responsabilité envers les autres précisément à cause de ce que

nous avons réussi à obtenir.

Je dis nous. Je ne suis pas membre de la CSN, ni d'aucun syndicat, mais je dis nous. J'ai le sentiment que j'appartiens à votre famille parce que je partage avec vous cette belle, grande et essentielle idée qui anime le mouvement syndical depuis ses débuts : qu'on est mieux ensemble que divisé.

DE RETOUR À L'AUJOURD'HUI D'HIER PREMIÈRE INTERVENTION JEAN-CLAUDE GERMAIN

Dans ma jeunesse, il y avait encore des p'tits chars à Montréal. Un char dans le temps, c'était une auto et les gros chars, un train. Le conducteur du tramway était naturellement à l'avant et le contrôleur de billet à l'arrière, où on montait la plupart du temps poussant ou poussés allègrement, pour être invariablement accueillis par l'exhortation d'une voix de stentor et d'un geste à l'appui : « Avancez en arrière ! Avancez en arrière ! » C'est-à-dire passer derrière lui, pour se rendre à l'avant.

S'il y a une phrase qui traduit pour moi le surplace complaisant de la Grande noirceur, c'est bien celle-là, qui a été répétée à satiété, sur tous les tons, pendant plusieurs décennies « Avancez en arrière ! Avancez en arrière ! ».

Pendant ces années noires, de 1946 à 1958, Gérard Picard a été président de la CTCC (Confédération des travailleurs catholiques canadiens), l'ancêtre de la CSN. Pierre Vadeboncoeur estimait avec raison qu'« à un moment où le Québec était à peu près figé dans le passé, et où le clergé encadrait presque tout et en particulier notre centrale syndicale, Gérard Picard avait su manœuvrer de telle manière que celle-ci, sur une dizaine d'années à peine, était devenue une force politique importante, tirant sur la gauche, idéologiquement libre et progressiste.

Picard disait : « Ce qui a le plus contribué au militantisme de notre confédération et à sa nouvelle orientation, c'est que je ne craignais pas – ni ceux qui m'entouraient – de faire face à la grande entreprise ». Pour tout dire, les seuls qui se sont tenus debout, à leurs risques et périls, pendant la Grande noirceur ont été les syndicats des travailleurs et des travailleuses et les signataires du Refus global.

Ces temps-ci, les luttes, de plus en plus nombreuses, pour obtenir la reconnaissance de l'accréditation syndicale, nous imposent une sorte de retour à l'aujourd'hui d'hier, comme dans le film *Back to the future*.

La longue saga de Couche-tard, par exemple, nous ramène en 1924, à la naissance même de ce qui deviendra la CSN, à la grève des allumettières. Après deux mois de lock-out, 275 femmes sont demeurées solidaires sans qu'aucune d'entre elles n'accepte de signer le contrat individuel que voulait leur imposer la papetière Eddy. 275 femmes qui sont rentrées au travail la tête haute après avoir obtenu que les contremaîtres soient remplacés par des contremaîtresses. En 1924, c'était un exploit.

Pour confondre la langue du profit, les allumettières, comme les travailleuses et travailleurs de Couche-tard aujourd'hui, ont dû parler une autre langue qui traverse le temps, celle de la solidarité.

Une langue qui a souvent eu besoin de faire appel à une autre grammaire pour bien se faire comprendre. Une grève a été souvent plus utile qu'un dictionnaire pour clarifier le sens des mots.

De 1941 à 1944, les débrayages ont été encore plus élevés qu'en 1930. L'essor du capitalisme passait alors par les grands monopoles. Grèves des métallos, des grandes cuves de l'Alcan, des machinistes dans les usines d'armement et les arsenaux militaires, le chantier naval de la Vickers, à l'Imperial Tobacco, à la Seagram's.

La guerre s'est avérée un bon moment pour les revendications syndicales manufacturières qui ont enfin obtenu la reconnaissance des ateliers fermés et de la formule Rand, en 1943.

Dans les années 1970, en raison de l'embauche de scabs, les grèves dans les usines étaient de plus en plus longues et violentes. Après 21 mois, la grève de la United Aircraft a attiré 100 000 travailleurs dans la rue pour manifester leur solidarité aux grévistes.

À la Canadian Gypsum, dans un conflit presque aussi long, tous les jours, les scabs entrent à l'usine de Joliette, par autobus. Le point de non-retour est atteint à l'été 1977, lors d'une fusillade qui laisse plusieurs grévistes de la Robin Hood, blessés par balle.

L'arrivée au pouvoir du gouvernement

péquiste en 1976 a suscité une embellie sociale, avec l'indexation du salaire minimum et, à l'hiver 1977, des amendements au Code du travail interdisant l'emploi de briseurs de grève et l'obligation pour l'employeur de percevoir à la source les cotisations syndicales. Bref, la formule Rand. Jusque-là, elle n'avait pas été obligatoire, mais renégociable au renouvellement de chaque convention.

« Avancez en arrière ! Avancez en arrière ! » À cette présente clameur du patronat, du Parti conservateur d'Ottawa et du Parti libéral du Québec, dénonçant de concert ces droits acquis de haute lutte comme des privilèges, la riposte de la CSN emprunte une autre langue, celle de la solidarité, une solidarité inclusive pour tous, syndiqués ou non ! Solidarité hier, solidarité aujourd'hui !

LES INÉGALITÉS DEUXIÈME INTERVENTION MIRIAM FAHMY

Mes amis, nous sommes à une époque charnière. En fait, nous vivons à une époque qui ressemble singulièrement à celle qui a vu naître le mouvement syndical au début du 20e siècle. Nous vivons à l'ère des inégalités sociales. Selon l'OCDE, les inégalités de revenus sont en hausse constante dans presque tous les pays développés. Le Canada connaît l'une des augmentations les plus fortes, et le Québec n'est pas épargné.

Depuis 1985, les revenus du 1 % des Québécois les mieux nantis ont connu une croissance cinq fois plus rapide que les revenus du 99 %. Le 1 % capte 12 % de tous les revenus au Québec. Les plus riches s'enrichissent à un rythme fulgurant. L'attitude la plus convenue face aux inégalités, c'est le laisser-faire. On se targue, au Québec, et avec raison, d'avoir mis en place des mesures qui ont permis de réduire la pauvreté extrême.

Vous me demanderez alors, si la pauvreté recule, pourquoi il faudrait se soucier des inégalités ? Parce que les inégalités tuent. Elles rendent malade, méfiant et malheureux. Elles nuisent à toute la population d'une société, qu'on soit riche ou pauvre. Des études confirment qu'elles poussent à s'endetter simplement pour maintenir son statut social. Même le Fonds monétaire international, qui n'a pas la réputation d'être particulièrement socialiste, affirme maintenant qu'un niveau élevé d'inégalités peut mener à l'instabilité et à la stagnation économiques.

Concrètement, les inégalités sociales ça signifie…

- que la classe moyenne s'effrite ;
- que les Québécois s'endettent ;
- que l'épargne-retraite est insuffisante pour bon nombre de travailleurs. On est en train de produire des vieux pauvres ;
- les inégalités, ça veut dire que la possibilité de vivre en santé n'est pas la même pour tout le monde. Et l'espérance de vie non plus. Saviez-vous qu'un enfant qui naît dans Hochelaga-Maisonneuve en 2014 a une espérance de vie de 11 ans de moins qu'un enfant qui naît à Westmount ?
- qu'il y a d'énormes inégalités scolaires ;
- une autre conséquence des inégalités, moins visible mais plus insidieuse, c'est qu'elles brisent les liens de solidarité. Quand on est précaire, on pense d'abord à sauver sa peau ;
- et pour couronner le tout, la démocratie en prend un sérieux coup.

Les inégalités brisent la société. Elles créent des classes sociales qui vivent dans des univers parallèles. Ça s'exprime par le choix d'une école, l'accès ou non à un médecin de famille, un logement de qualité, le droit à des vacances dignes de ce nom. Les inégalités ne sont pas une fatalité. Tous les pays ont subi les effets de la mondialisation du commerce et des innovations technologiques. Pourtant, les inégalités n'ont pas augmenté de la même manière partout. Pourquoi ? Parce que les États ne font pas tous les mêmes choix en matière de niveau d'imposition, de mesures sociales, de moyens d'accès à l'école et à l'université, de financement des services de santé ou de fixation du salaire minimum. Les choix de politique publique influencent directement les écarts de richesse et l'égalité des chances. Il n'existe aucune raison économique ou morale qui pourrait justifier la hausse excessive des inégalités que nous vivons.

Et les solutions, elles existent, elles sont connues. Mais elles ne sont pas mises en place, faute de volonté politique. C'est cette volonté politique qui doit maintenant être éveillée. Pourquoi est-ce que je vous dis tout ça ? Je vous raconte ça parce que

le mouvement syndical est capable de transformer le monde, de rendre l'impossible possible. Vous l'avez fait auparavant :

- La journée de 8 h, c'est vous ;
- La fin de semaine, c'est vous ;
- Le salaire minimum, c'est vous ;
- Les vacances payées, c'est vous ;
- L'équité salariale, c'est vous ;
- Les normes du travail, c'est vous ;
- La formation continue, c'est vous ;
- Le congé de maternité, c'est vous.

Tout cela, vous ne l'avez pas seulement fait pour vous, vous l'avez fait pour tout le monde.

Et aujourd'hui, le monde a encore besoin de vous. Toutes les études économiques et sociales qui se sont penchées sur l'historique des inégalités montrent qu'il y a une corrélation systématique et claire entre le taux de syndicalisation et le niveau d'inégalités sociales. Plus une société est syndiquée, plus elle est égalitaire. Plus une société est syndiquée, plus elle est juste et démocratique. Ça c'est un constat redoutable. Cette conviction doit vous habiter. Et ça doit être le message que vous portez partout sur la place publique. Le monde a besoin de l'entendre. C'est avec ce message que vous susciterez la confiance dans votre mouvement.

Quand on avance l'intérêt des syndiqués, on avance aussi l'intérêt de toute la société.

L'ABLATION POLITIQUE DE LA MÉMOIRE DEUXIÈME INTERVENTION JEAN-CLAUDE GERMAIN

Si vous oubliez votre histoire, soyez certains qu'elle vous a déjà oubliés ! « Avancez en arrière ! Avancez en arrière ! » Y faut couper dans le gras ! Trancher dans le vif ! Crever l'abcès ! Il faut tout mettre sur la table ! Opérer à chaud et amputer à froid ! Autrement dit : Coupez ! Coupez ! Coupez ! Pis plus ça va faire mal, plus ça guérit vite !

Mais vous êtes entre bonnes mains ! Y'a trois docteurs pour s'occuper de vous. Le premier est médecin et urgentologue, il va vous mettre un doigt dans la gorge et un doigt dans le cul avant de remplir votre formulaire d'admission et vous envoyer au deuxième qui est radiologiste. Lequel va vous radiographier, de la tête au pied, en vous recommandant de surveiller votre alimentation.

Et, finalement, en examinant votre radiographie, le troisième docteur qui est neurochirurgien vous annonce que pour vous guérir, il doit vous opérer dans le cerveau, une opération politique de routine : l'ablation de la mémoire syndicale. Le pire est que si on n'y prête pas attention, plus souvent qu'autrement, l'opération est réussie.

Marcel Pepin aimait répéter chaque fois que Jean Lesage cognait du poing sur la table en martelant « Jamais ! », on était sûr de gagner. Quand la fonction publique revendique le droit de se syndiquer, le premier ministre libéral rétorque du haut de sa superbe : La Reine ne négocie pas avec ses sujets !

Faut dire qu'au Québec, on est spécial par nature ! Déjà notre révolution était tranquille, mais son chef de file la menait à reculons. Jean Lesage était contre la nationalisation de l'électricité, mais il a laissé René Lévesque l'imposer. Il n'était pas très chaud pour la création d'un ministère de l'Éducation, mais il a laissé Paul Gérin-Lajoie l'obtenir à l'arraché.

Et, en 1964, son gouvernement adopte un Code du travail qui améliore le droit d'association, de négociation et de grève et reconnaît le droit de grève aux travailleuses et aux travailleurs des services publics, puis aux fonctionnaires.

L'année suivante, lorsque l'Assemblée nationale adopte la Loi sur la fonction publique, elle met en place les fondations d'une fonction publique moderne, loyale, neutre et impartiale qui a été et demeure l'épine dorsale du Québec moderne.

Autant dans la santé, l'enseignement et la fonction publique et parapublique, ceux et celles qui dispensent les services ont forcé l'État à se professionnaliser. À son corps défendant.

Dans le domaine de l'éducation, la grève des enseignants a permis de régler un contentieux vieux de 100 ans, l'égalité salariale entre les instituteurs et les institutrices. La grève des infirmières de Sainte-Justine a transformé une vocation en une profession. Un statut qui sera accordé ultérieurement aux infirmiers et aux éducatrices en garderie.

L'expérience, l'expertise et le professionnalisme exigés des syndiqués de la fonction et des services publics créent des postes pour les diplômés des cégeps et des universités.

En 1971, les syndiqué-es des services publics québécois négocient ensemble pour la première fois. En avril 1972, c'est l'impasse. Le Front commun déclenche une grève illimitée. Le 21 avril, le gouvernement Bourassa casse le mouvement par une loi spéciale, le bill 19, ordonnant le retour au travail sous peine de fortes amendes et de peines d'emprisonnement.

Les présidents des trois grandes centrales (CSN, FTQ, CEQ) recommandent aux syndiqués de défier la loi. Le 8 mai, le juge Côté fait du zèle, il condamne Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau à un an de prison. Robert Bourassa n'en demandait pas tant.

Le lendemain de l'incarcération des chefs à Orsainville, le 9 mai, plus de 300 000 syndiqués participent à la première grève générale de solidarité.

Malgré cette répression sans précédent, ce n'était pas une défaite. Le premier Front commun était parvenu à défoncer le plafond de la politique salariale du gouvernement et à obtenir un salaire de base de 100 $ par semaine pour environ 50 000 travailleuses et travailleurs qui sont les plus bas salariés.

« Il est dans la nature humaine d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent ». L'histoire du syndicalisme québécois est résolument du côté de ceux qui ont résisté, de ceux qui résistent, et si j'en juge par votre présence nombreuse en cette enceinte, de ceux qui résisteront.

LES OPPORTUNITÉS
TROISIÈME INTERVENTION
MIRIAM FAHMY

À voir ce qui se passe à Québec et à Ottawa, ou dans les sondages d'opinion publique, on pourrait être tenté de croire que l'horizon est bloqué. En vérité, je crois que des opportunités historiques se présentent au mouvement syndical. Des opportunités qui vous permettraient de reprendre du galon, de retrouver la confiance de la population et de refaire votre marque. Des opportunités qu'il vous faudra saisir. J'aimerais vous en proposer trois :

Premièrement, comme je l'ai dit tantôt, ça fait 30 ans que les inégalités augmentent plus ou moins dans l'indifférence. Mais tout récemment, depuis 3 ou 4 ans, un discours sérieux, articulé et soutenu se construit pour dénoncer ces inégalités. Ce discours est porté par une grande diversité d'acteurs : des économistes, des gouvernants, des institutions internationales, des organismes de la société civile. Ce n'est plus l'affaire de marginaux. Le FMI, l'OCDE, la Banque mondiale le disent tous maintenant : les inégalités sont un fléau qu'il faut endiguer. Et ils disent autre chose. Quelque chose de fondamental pour vous. Ils disent : les syndicats font partie de la solution.

Chers amis, ils vous interpellent. Vous devez répondre présents !

La deuxième opportunité dont je veux vous parler, c'est le mouvement mondial de lutte aux changements climatiques. Les changements climatiques sont en train de compromettre la capacité des écosystèmes à se renouveler, et la survie des êtres vivants sur terre. Je suis convaincue que la lutte pour protéger la terre est indissociable de la lutte pour la justice sociale.

D'abord parce qu'il n'y a pas d'emploi sur une planète morte. Les catastrophes climatiques touchent désormais les travailleuses et les travailleurs parce qu'elles détruisent des communautés et des emplois. Mais surtout, l'obsession de la compétitivité et de la conquête des marchés qui maintient des milliards d'êtres humains dans la pauvreté et qui prive les travailleurs de conditions de vie dignes, et bien c'est cette même obsession aveugle qui est en train de détruire la planète. Les problèmes sont communs, les solutions sont communes. Nous devons transformer nos économies et nos sociétés afin qu'elles protègent la vie, dans tous les sens du mot, la vie sur terre, et la qualité de vie quotidienne des individus. Le mouvement syndical a la responsabilité de faire sienne cette lutte pour arrêter la destruction de la planète.

La troisième opportunité que j'aimerais vous inviter à saisir, c'est la jeunesse. Je ne vous sortirai pas les clichés sur l'énergie et la créativité des jeunes. Je veux vous parler de la curiosité des jeunes pour le passé. J'ai eu l'occasion dans mon travail de côtoyer des milliers de jeunes. Et l'une des choses que j'entends le plus souvent c'est : on veut connaître nos aînés et le passé qu'ils portent en eux.

Et de leur côté, les plus vieux nous disent : on veut transmettre notre mémoire, notre intelligence du vécu. Et, du même souffle, jeunes et vieux déplorent que les espaces pour ce dialogue n'existent pas. Je crois que le mouvement syndical peut être cet espace. Rappelez-vous les casseroles de 2012. Quatre, cinq générations se sont côtoyées dans les rues.

Le mouvement syndical peut et doit jouer ce rôle de rassembleur. Il peut et doit réunir différentes générations, avec des approches et des visions différentes, certes, mais avec, comme puissant moteur, l'envie de se connaître et de se donner des projets communs.

Une des craintes que j'entends souvent c'est que l'individualisme de notre société tue la solidarité. Peut-être. Mais je sais que c'est grâce à la force des individus, à leurs convictions profondes, à leur responsabilisation, qu'on crée des mouvements collectifs forts et durables. Vous devez être ces individus, ces leaders. Vous devez susciter de l'entrain et du mouvement chez les autres. Éveiller la flamme chez vos collègues. Ça, ça se fait notamment en investissant dans l'éducation des membres. Expliquer et démontrer quelles sont les forces structurelles et idéologiques contre lesquelles vous vous battez. Il faut aussi donner à ceux qui n'ont pas les mêmes acquis que vous, le goût de défendre leurs droits. Il faut créer des coalitions, des vraies, où chaque personne sait pourquoi elle y met du sien. Vos convictions, vos aspirations, votre souffle, votre inventivité doivent construire un mouvement de plus en plus inclusif, de plus en plus mobilisateur.

LA PROVIDENCE DE TOUS POUR TOUS TROISIÈME INTERVENTION JEAN-CLAUDE GERMAIN

Je me permets de vous annoncer que la providence n'a jamais existé. Sauf dans la forme où on l'associe à l'État-providence. Parce que cette providence-là n'est pas d'origine providentielle. Son existence autonome a été désirée et revendiquée, principalement par les syndicats, pendant plus de cent ans. Et elle a vu le jour à l'aune de deux grands principes : l'égalité et la solidarité de l'universalité.

« Avancez en arrière ! » « Avancez en arrière ! » La charité n'est pas un droit, elle doit se mériter ! C'est à cette providence-là que le néolibéralisme veut revenir avec ses fondations privées. Celle qui a établi qu'il y a deux sortes de pauvreté : la bonne, qui fait ses Pâques, et la mauvaise, qui s'adonne à des habitudes honteuses.

La première loi de l'assistance publique date de 1921. Elle stipule que les seuls à profiter de cette générosité seront les indigents, dont l'admissibilité sera déterminée par la municipalité.

Vers la fin des années trente, la liste de la méritocratie des démunis s'allonge avec une Loi des allocations aux aveugles en 1937, de l'assistance aux mères nécessiteuses en 1938, de la protection de l'enfance en 1941 et plus tard, de l'assistance aux personnes âgées en 1952 et en 1954, de l'aide aux invalides. On procède au cas par cas comme dirait la Cour suprême.

En 1960, Jean Lesage défend avec éloquence la nécessité d'adopter la Loi instituant l'assurance hospitalisation. « En étendant cette assurance à la population entière, nous adoucissons le sort d'une grande quantité de ces pauvres que l'on qualifie de honteux ; et l'on permet à des familles à revenus modestes de recevoir à temps et d'une façon complète, tous les soins médicaux nécessaires ».

Le 1er janvier 1961, les hôpitaux et le gouvernement sont ainsi devenus associés, voire les membres du grand conseil administratif d'une gigantesque entreprise de bien-être social, comptant près de six millions de clients : l'assurance hospitalisation.

En 1966, le gouvernement unioniste de Daniel Johnson crée une Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. En cinq ans, elle recevra des centaines de mémoires, effectuera plusieurs voyages à l'étranger, et publiera un rapport en sept volumes et vingt-huit annexes. Le plus important : les recommandations qui proposent la mise en place d'un système public de santé, gratuit, accessible et universel.

En 1970, le gouvernement de Robert Bourassa dépose un nouveau projet de loi sur l'assurance maladie. Les quatre centrales (CSN, FTQ, CEQ et UCC) forment un front commun pour réagir ensemble au projet. Elles organisent des tournées en région et une campagne de presse, leur objectif étant de faire modifier le projet de loi pour que les médecins désengagés ne puissent rien recevoir de

la RAMQ et que tout dépassement des honoraires négociés soit interdit aux médecins qui adhèrent au régime.

Le ministre Claude Castonguay – qui était pour la surfacturation des médecins – fait le point au terme des travaux de la commission parlementaire et doit amender son projet dans le sens des revendications du mouvement syndical : pas de dépassement d'honoraires pour les médecins qui adhèrent au régime, aucun paiement au médecin, ni au patient, en cas de désengagement, mais cette fois, ce sera inscrit dans le projet de loi. Les médecins étaient prêts à faire la grève pour s'opposer fermement au projet, mais les convulsions politiques et militaires de la crise d'Octobre en 1970 leur ont coupé l'herbe sous le pied.

On a beaucoup célébré l'importance de la nationalisation de l'électricité. Personne ne remet en doute que la création du ministère de l'Éducation a été un moment charnière de la Révolution tranquille. Mais on a tendance à oublier que le troisième volet en importance a été l'adoption de la Loi d'assurance maladie et du principe de l'universalité qui corrigeait une injustice séculaire.

Marcel Pepin n'avait pas tort d'y voir le passage d'un monde où les yeux baissés et la main tendue étaient le lot d'une partie de la population à un monde où la liberté, l'égalité et la solidarité se traduisaient concrètement dans les mêmes droits pour tous.

Le Québec moderne n'est pas une invention de Québec inc. Il a été créé en grande partie par l'État québécois, c'est-à-dire par ceux et celles qui en assurent le fonctionnement pour l'ensemble de la société et le bien commun. La solidarité est la providence de tous pour tous ! Vienne vienne le temps des vivants !

EN MOUVEMENT
QUATRIÈME INTERVENTION
MIRIAM FAHMY

Les jeunes de ma génération, on n'a pas connu l'époque de l'édification du mouvement syndical. Tout ce qu'on a connu c'est la défensive. La protection des acquis.

Ça ne suffit plus. Les luttes syndicales ont été menées pour obtenir plus de droits, plus de reconnaissance, plus de dignité. On n'apelle pas ça le mouvement pour rien. Les syndicats existent pour et par les gains qu'ils obtiennent. Le surplace tue le syndicalisme. Maintenir des acquis n'est pas un objectif qui peut propulser le mouvement vers l'avenir. Vous ne pouvez pas seulement bloquer les attaques. Vous ne mobiliserez pas une nouvelle génération autour de ça. Il ne vous suffit pas de rejeter leur vision du monde, il faut proposer la vôtre. L'énoncer, la défendre, la construire.

La droite, elle, a la sienne. La militante canadienne Naomi Klein l'a baptisée « extractivisme ». Cette vision du monde selon laquelle il faut tout extraire. Tout ce que la terre peut donner, il faut l'extraire, sans égard pour les générations futures. Tout ce qu'on peut tirer de la main-d'œuvre, il faut l'extraire, au nom de l'accroissement des profits. Tout prendre sans limite. Sans considération pour ce que la terre peut tolérer, pour ce que les personnes peuvent endurer physiquement ou psychologiquement, pour ce qu'une société peut supporter.

Ce récit du toujours plus est attirant parce qu'il a créé de la richesse. Mais ce récit ne tient tout simplement plus la route. Il vous faut à votre tour construire votre récit, décrire la société dans laquelle vous voulez vivre, présenter une autre vérité, et démontrer qu'elle est possible. Pendant vos travaux de cette semaine, vous devrez aussi avoir 2015 dans votre mire. On a à Ottawa un gouvernement qui, pour la première fois dans l'histoire récente, attaque le mouvement syndical de front. Le gouvernement Harper veut détruire votre capacité d'agir et même d'exister.

Pourquoi pensez-vous qu'il vous a ciblés ? Précisément parce qu'il sait que vous êtes puissants. Le mouvement syndical a une infrastructure humaine comme nulle autre. La CSN a cette superbe force d'être à la fois locale et nationale. Vous avez une tradition. Vous avez la passion.

Et vous avez du pouvoir. Le pouvoir de donner une voix à ceux qu'on veut faire taire, d'améliorer la vie de ceux que l'on veut diminuer, de donner à tous la capacité de maîtriser leur destin. Vous avez tout ce qu'il faut pour réussir. Soyez exigeants. Ne détournez pas le regard quand l'enjeu vous semble insurmontable. Rameutez plus de monde pour vous aider. Vous avez toujours été à l'avant-garde

de la lutte pour la justice sociale, vous continuerez de l'être, car vous y croyez. J'ai très hâte de suivre toutes vos victoires.

QUATRIÈME INTERVENTION
JEAN-CLAUDE GERMAIN

Un certain Karl, qui n'a de commun avec Pierre Péladeau que le prénom, a écrit que « les individus ne constituaient une classe que pour autant qu'ils avaient une lutte commune contre une autre classe ; pour le reste, ils s'affrontaient en ennemis dans la concurrence ».

En 1969, le Conseil du patronat du Québec a fait son entrée dans le paysage politique québécois. Une expérience unique en Amérique du Nord. Le Conseil admet devoir sa naissance à l'attitude « irresponsable » des syndicats et manifeste sa frustration derrière une pluie d'accusations classiques : « corporatisme moyenâgeux », « syndicats sans scrupule », « militantisme aveugle ».

Dans les années 1980, le Conseil du patronat a mis la pédale douce sur le dénigrement antisyndical et prêché dorénavant la bonne nouvelle : La richesse est créée par l'entreprise privée ! Est-ce qu'il y a quelqu'un ici dans la salle qui n'a pas déjà entendu ça ? Sauf qu'eux, ils le croient et ils nous le répètent pour nous le faire croire.

Et au nom du bien-être de la population, le patronat a entonné un credo qui a pris de plus en plus de place dans l'écoute du gouvernement : « Il n'y a aucun moyen pour qui que ce soit de se soustraire aux lois du marché, qui se réajustent d'elles-mêmes ». Qu'est-ce qui peut plus plaire à un gouvernement qu'un problème qui se résorbe par lui-même ?

En parallèle, les relations entre la fonction publique et les gouvernements se sont déroulées sur le modèle d'une guerre de tranchées. Chaque nouvel assaut a été précédé d'une campagne de dévalorisation des services et de la fonction publique, reflétée par une campagne médiatique qui surestime la compétence, l'efficacité et le moindre coût du privé.

Dans les années 1990, la caisse d'assurance-chômage est devenue un trésor de guerre du gouvernement fédéral. Le chômage, un projet de société et la « rationalisation », synonyme de coupe sauvage. « Avancez en arrière ! Avancez en arrière ! » On retourne au capitalisme sans état d'âme de la fin du XIXe siècle.

Depuis l'arrivée au pouvoir du premier régime Charest, en 2003, le Conseil du patronat, l'Institut économique de Montréal, les chambres de commerce et les conférences des élus forment une classe dont les gouvernements sont devenus les représentants exclusifs. Combattre l'un, c'est combattre l'autre !

La gouverne de l'État et la gouvernance néolibérale empruntent le même vocabulaire à chaque nouvelle grande négociation syndicale. Flexibilité et productivité sont les mamelles de la compétitivité ! Tout comme sous-traitance et privatisation en sont les mamelons !

Chaque nouveau tour de piste a marqué un affaiblissement de la fonction publique, un relâchement de la gouvernance, un déclin de la classe moyenne et un appauvrissement des services. Après avoir professionnalisé l'État, les syndicats ont maintenant le devoir d'empêcher son démantèlement par des gouvernements irresponsables, qui n'ont que ce mot-là à la bouche.

Tous ces droits arrachés de haute lutte, les uns après les autres, par les centrales syndicales au profit de l'ensemble de la population, dont le dernier en titre est « l'équité salariale » constituent le bilan syndical des derniers cinquante ans. Un bilan qui se confond avec le bilan social du Québec. Sommes-nous prêts à le déposer ?

À l'heure d'un retour des « vraies valeurs » et des « vraies affaires », il est grand temps de réaffirmer, haut et clair, celles que nous a léguées une Révolution qui n'était ni tranquille, ni de tout repos : la liberté, l'égalité et la solidarité de l'universalité.

Notre révolution a peut-être été tranquille. Mais « je me souviens » que c'était une vraie révolution et qu'elle parlait une autre langue que celle des algorithmes :

vienne, vienne le temps des vivants /
le vrai visage de notre histoire /
vienne vienne le temps des victoires /
et le soleil dans nos mémoires /
ce vent qui passe dans nos espaces /
c'est le grand vent d'un long désir /
qui ne veut vraiment pas mourir /
avant d'avoir vu l'avenir !

– Gilbert Langevin

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie JEAN-CLAUDE GERMAIN et MIRIAM FAHMY pour leur contribution.

RÉTROSPECTIVE DES LUTTES 2011-2014

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite la vice-présidente, DENISE BOUCHER, à faire la présentation de la rétrospective des luttes syndicales 2011–2014.

CAMARADES,

La CSN est une organisation où on lutte au quotidien… Partout dans tous les secteurs d'activités, dans toutes les régions du Québec, les militantes et les militants de notre mouvement se mobilisent pour des milieux de travail plus justes, plus sains et plus respectueux. Ils s'organisent et revendiquent une société plus démocratique et plus équitable.

Je veux donc, en tout premier lieu, saluer toutes les luttes menées par les syndicats CSN au cours des 3 dernières années.

Elles ont porté sur des enjeux différents… Leur durée, leurs difficultés et leurs résultats ont été variables… Mais elles ont toutes une chose en commun : elles reposent sur le courage des membres des syndicats CSN et sur la solidarité qui caractérise notre organisation…

Depuis 3 ans, même si les embûches ont été nombreuses, vous n'avez pas renoncé à défendre vos droits et à améliorer vos conditions de travail.

Vous avez toutes les raisons d'être fiers… NOUS avons toutes les raisons d'être fiers !

Au discours néolibéral présent partout, aux offensives répétées à notre droit à la négociation, aux attaques des gouvernements envers les services publics et envers les personnes qui y travaillent, nous avons résisté… nous avons riposté.

Pour améliorer nos conditions de travail et de vie, nous avons lutté sur tous les fronts… Nous avons tenu tête…

Marcel Pepin disait que nous devions nous imposer dans l'histoire pour bâtir la société que nous voulons… Eh bien, nous l'avons fait. Nous nous sommes imposés avec toute l'énergie et la fougue dont nous sommes capables. Nous l'avons fait dans les milieux de travail mais aussi ailleurs…

Quand le gouvernement Harper a introduit son odieuse réforme de l'assurance-emploi, nous avons dit NON ! Non au saccage d'une mesure sociale précieuse et déjà trop déficiente. En ciblant certaines catégories de travailleurs, il espérait nous diviser, mais nous avions déjà compris que nous étions toutes et tous visés et que les conditions de travail et les conditions salariales en général allaient subir des pressions à la baisse.

C'est pour ça que la CSN s'est jointe à la Coalition québécoise contre la réforme de l'assurance-emploi. Nous avons déjà participé à une série d'actions à travers le Québec. Et nous allons poursuivre la lutte parce qu'un régime d'assurance chômage digne de ce nom, nous y croyons ! …

Au cours des 3 dernières années, nous avons aussi appuyé de grands mouvements citoyens, par exemple en plaidant publiquement pour que les militantes et militants de « Occupons Montréal », ces combattants de la justice sociale, puissent s'exprimer, se faire entendre et manifester librement.

Quand le gouvernement Charest a voulu hausser les frais de scolarité de 82 %, la CSN, avec l'Alliance sociale, a appuyé les organisations étudiantes dans leur lutte pour l'accessibilité de l'éducation au Québec. Nous avons appuyé cette lutte parce qu'elle était juste et parce que la lutte

pour l'accès à l'éducation, c'est aussi notre lutte. Il y a 50 ans, nous nous sommes battus pour que l'éducation supérieure ne soit plus réservée aux enfants des familles fortunées… pour que toutes et tous aient les mêmes chances d'y accéder… pour que les salariés ayant des revenus modestes puissent, eux aussi, assurer une éducation à leurs enfants…

Les membres de la CSN, comme l'ensemble des salariés du Québec, avaient tout intérêt à voir le mouvement étudiant remporter cette bataille. Voilà pourquoi, nous l'avons appuyée…

Quand le même gouvernement Charest a ajouté l'insulte à l'injure en adoptant une loi spéciale brimant le droit d'association et la liberté d'expression, la CSN a dénoncé cette attaque au syndicalisme étudiant et cette tentative de bâillonner toute une population. Cette tentative aura été bien vaine d'ailleurs puisque la population a refusé de se taire…

Les résultats de cette vaste mobilisation du printemps érable n'ont pas comblé tous les espoirs, mais la ténacité et la solidarité ont donné des résultats sur le plan de l'accessibilité et sur le plan de la démocratie. Il faut s'en réjouir.

Nos camarades de la construction ont, eux aussi, fait face à une loi spéciale. En effet, le 16 juin 2013, l'Alliance syndicale déclenchait une grève générale illimitée afin d'en arriver à une entente protégeant le pouvoir d'achat des ouvrières et des ouvriers de la construction.

Là aussi, c'est par une loi spéciale forçant le retour au travail, modifiée à la baisse par les libéraux et les caquistes, qu'on nous a répondu. Espérons que lors de la prochaine ronde de négociations, les employeurs de ce secteur se présenteront aux tables dans de meilleures dispositions. Sinon, nous ne sommes pas à l'abri de revivre une situation tendue dans la construction. Mais nos camarades de ce secteur peuvent être assurés de toute notre solidarité !

Depuis 3 ans, des atteintes aux droits des salariés et de la population du Québec, nous en avons connues plusieurs. Mais nous avons enregistré des victoires….

Sur le front de la syndicalisation, on a fait des gains…Qu'on pense par exemple à la bataille épique des salariés de Couche-tard, qui ont mené un intense combat et qui ne lâchent pas prise. Malgré l'intimidation, les congédiements, les fermetures et toutes les tactiques antisyndicales, les travailleuses et les travailleurs de six magasins Couche-Tard ont réussi à signer une bonne convention collective. Ils ont obtenu la reconnaissance du principe de l'ancienneté ; des augmentations de salaire ; des congés mobiles ; certaines mesures de sécurité ont été mises en place et dorénavant, ils auront droit à une aide psychologique en cas de vol à main armée.

Avec le soutien de toute la CSN, ils ont négocié fort et longtemps pour faire entendre raison à l'employeur et ils ont réussi… Bravo !

Les salariés du Dragon Forgé ont eux aussi remporté une belle victoire. Après 3 années d'un long processus juridique, la Cour d'appel a finalement reconnu qu'ils avaient adhéré de façon libre et volontaire à leur syndicat. Camarades du Dragon forgé, vous le saviez et nous le savions, mais dorénavant plus personne ne peut en douter… À la CSN, vous êtes chez vous !

Ces victoires nous rappellent que la reconnaissance syndicale ne va pas de soi au Québec… Ça n'a pas été facile pour nos camarades de chez Couche-tard et Dragon forgé, mais ils les ont eu leurs syndicats CSN ! Solidarité !

Les syndicats CSN ont aussi été actifs sur le front de la lutte à la sous-traitance. Certains de ces combats ont été particulièrement ardus.

Pensons aux salariés de Kronos qui ont dû affronter un employeur qui a tenté de les mettre au pas en décrétant, en juin dernier, un lock-out avant même l'échéance de leur convention collective.

Pendant ce dur conflit dont la sous-traitance était un enjeu majeur, nous avons assisté à un événement des plus troublants. Le 7 juillet dernier, lors d'une manifestation devant l'usine Transport Robert de Boucherville pour dénoncer le lock-out, un homme voulant franchir la ligne de piquetage s'est emparé de son véhicule et a renversé un de nos camarades qui est resté coincé durant de longues minutes sous l'auto. Les militantes et les militants du mouvement ont été frappés d'horreur. Nous avons été de tout cœur avec lui et nous lui témoignons encore toute notre solidarité !

Malgré cet événement inadmissible et malgré toutes les embûches, les salariés de chez Kronos n'ont pas baissé les bras. Ils ont persévéré et ont continué leur lutte tant et si bien que les syndicats de Kronos aux États-Unis et même en Europe les ont appuyés. Le 20 novembre 2013, nos camarades

ont finalement signé une bonne convention CSN. Voilà une lutte remarquable à plusieurs égards !

Les syndiqués de chez Acier Leroux, ont eux aussi été mis en lock-out par leur employeur durant plusieurs semaines, alors qu'ils luttaient contre la sous-traitance. Leur détermination leur a permis de livrer une bataille qui les a finalement menés à la victoire.

Ils ont réussi à stopper la sous-traitance, en plus d'arracher des améliorations à leur régime d'assurance collective. La lutte a été rude, mais ils ont de quoi en être fiers !

Chez Bombardier, à La Pocatière, les employés en grève ont aussi combattu le fléau de la sous-traitance. Grâce à leur lutte, leur employeur doit dorénavant s'assurer que tous les employés sont occupés sur un quart de travail avant de faire appel à de la main- d'œuvre externe.

Ils ont aussi obtenu que Bombardier investisse dans l'équipement de soudure hautement spécialisé à l'usine de La Pocatière et qu'on y rapatrie la production de pièces fabriquées au Mexique. Toute une victoire !

Pour leur part, les 4 syndicats CSN représentant les salariés du secteur des pâtes et papiers de Produits forestiers Résolu veulent aussi limiter le recours à la sous-traitance. C'est entre autres pour cette raison qu'ils s'opposent à la réouverture de leurs conventions collectives demandée par leur employeur. Ils résistent… Ils tiennent bon !

Mentionnons aussi que grâce à leur action, les syndiqués CSN de Rio Tinto fer et titane ont réussi à protéger leur pouvoir d'achat tout en limitant la sous-traitance dans leur usine. Du bon travail !

Toutes ces luttes sont essentielles parce que les impacts de la sous-traitance ne se font pas seulement sentir sur les salariés, les communautés où ils vivent en subissent aussi les contrecoups. En voulant réduire au maximum leurs coûts, les employeurs mettent en péril l'économie des régions où ils sont implantés. Les syndicats ont un rôle important à jouer pour les rappeler à l'ordre.

Si la sous-traitance est un enjeu central dans le secteur privé, elle l'est aussi dans le secteur public. Pourtant, le recours à la sous-traitance est un mauvais choix qui mène à des services plus chers et de moins bonne qualité. Il n'est donc pas étonnant que des syndicats CSN se battent pour le contrer.

Par exemple, depuis le 11 juillet 2013, les concierges et surveillants concierges de la ville de Terrebonne sont en grève, notamment pour obtenir un encadrement de la sous-traitance. Ils veulent, entre autres, récupérer l'entretien ménager dans tous les nouveaux bâtiments.

Mais la ville préfère laisser s'envenimer le conflit ce qui a pour effet de retarder le moment d'aborder la question des coûts reliés à la sous-traitance. La ville pousse l'odieux jusqu'à recourir de façon systématique et sans retenue aux services policiers et aux tribunaux pour mater le syndicat et réduire ses moyens d'action. Je tiens à saluer nos camarades qui tiennent tête à un employeur intraitable. Vous pouvez compter sur la solidarité de tout le mouvement. Nous sommes à vos côtés !

Le conflit de la Ville de Terrebonne n'est pas le seul en cours dans le monde municipal présentement. Depuis le 14 mai, 24 membres du Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie sont en grève générale illimitée. La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie refuse d'intégrer à leur convention collective, échue depuis 2 ans, une clause de maintien des emplois reliés au transport et au traitement des boues de fosses septiques. Elle préfère garder ses salariés dans l'insécurité et dans la crainte de voir leurs emplois disparaître. Nous serons aux côtés de nos camarades qui se battent aussi pour une diminution du nombre d'échelons salariaux et pour de meilleurs salaires.

Espérons que l'entente négociée sur les services essentiels qui prévoit que les cadres doivent réaliser une partie des travaux contribuera à accélérer l'atteinte d'un règlement satisfaisant. Nous savons que la lutte pour l'emploi est une lutte difficile, soyez assurés de l'appui de la CSN. Solidarité !

La sous-traitance et la lutte pour le maintien des emplois ne sont pas les seules pierres d'achoppement dans les relations de travail au Québec. La question des régimes de retraite est aussi au cœur de discussions corsées. C'est vrai à Terrebonne, et c'est vrai ailleurs…

Les travailleuses et les travailleurs de l'hôtel Résidence Inn Marriott ont dû recourir à la grève durant 3 semaines pour avoir droit aux mêmes conditions que celles offertes dans les autres hôtels de Montréal, dont un régime de retraite et d'assurance collective. Il semble que pour leur employeur,

un peu de sécurité la retraite venue, c'était trop demandé ! Mais ils y ont cru et ils ont tenu bon !

Le 14 mai 2012, les 27 opérateurs des sites de Saint-Jérôme, Piedmont et Saint-Lin de la compagnie Béton Rive-Nord se sont, pour leur part, heurtés à des portes closes après avoir exercé une journée de grève. Ils voulaient, eux aussi, un régime de retraite.

Leur employeur n'est pourtant pas le plus pauvre de l'industrie du béton. Il possède plus de 80 usines au Québec. Qu'il refuse de leur accorder un minimum de sécurité, c'est indécent…

Nous devons continuer à nous battre pour sécuriser notre revenu tout au long de la vie parce que la retraite, ça ne doit pas être un passage vers la pauvreté… SOLIDARITÉ !

Avec des salaires qui se situent en moyenne entre 12 000 et 18 000 $ par année, il est évident que le travail de nos camarades du secteur du transport scolaire n'est pas reconnu à sa juste valeur. Il faut dire qu'il demeure difficile de négocier de bonnes conditions de travail et de bonnes conditions salariales avec les règles du jeu imposées par les commissions scolaires qui peuvent trop facilement remettre les routes en soumission. Cela exerce une pression indue sur les travailleuses et les travailleurs. C'est d'ailleurs sous cette menace de perdre 134 routes que se sont retrouvés nos camarades du syndicat de Transco Montréal.

Le secteur du transport scolaire a été marqué par deux conflits : un premier au Syndicat des travailleuses et des travailleurs d'Autobus Laval et un deuxième au syndicat d'Autobus Terremont. Ces deux conflits ont permis aux membres d'obtenir quelques avancées et d'arracher des augmentations de salaire.

Même si la route est longue, nous savons que c'est ensemble que les syndicats du transport scolaire pourront avancer et améliorer les conditions de travail et de vie des femmes et des hommes, membres de syndicats CSN, qui transportent les tout-petits et à qui on veut dire notre reconnaissance !

Au cours du dernier mandat, les membres de trop nombreux syndicats ont eu à affronter des fermetures sauvages, des congédiements inhumains ou à contrer l'arbitraire patronal.

La Société d'aide au développement des collectivités Arthabaska-Érable a maintenu un lock-out pendant 8 mois, alors que les membres du syndicat avaient pourtant fait de nombreuses concessions allant dans le sens des demandes de l'employeur.

La SADC, qui disposait déjà du droit d'embaucher, de discipliner, de suspendre et de congédier ses employés, voulait en plus s'octroyer le droit de les mettre à pied en tout temps, et ce, sans explications. Après un conflit déchirant, nos camarades ont obtenu une hausse salariale de 2,5 % par année de convention et une garantie d'emploi.

Après un conflit de travail terriblement éprouvant de plus de 18 mois, après 2 vagues de licenciements et la fermeture de 2 départements, il ne restait que 25 des 115 travailleurs qui étaient là au début du conflit chez Mapei. Les travailleurs se sont heurtés à un employeur profondément antisyndical et irrespectueux. Mais ils n'ont ménagé aucun effort dans leur lutte et ils sont demeurés forts, unis et dignes face à cette multinationale sans scrupules. Il faut souligner leur courage !

Plusieurs syndicats se sont battus pour la préservation des emplois…

C'est le cas de nos camarades de chez Sciage Kamouraska. Le 4 octobre 2011, Sciage Kamouraska de Saint-Joseph met en lock-out ses 23 employés. Un enjeu majeur sous-tend cet affrontement : les salariés veulent conserver leur garantie de travail de 14 semaines tandis que l'employeur la remet en question. Finalement, l'employeur a accepté de maintenir cette garantie. Les syndiqués ont approuvé à l'unanimité l'entente de principe intervenue après deux jours et une nuit de négociation. Du travail vite fait, bien fait !

De leur côté, les 35 salariés du casse-croûte privé au CHU Sainte-Justine se sont tenus debout devant une autre multinationale, le groupe Compass, qui voulait leur imposer des reculs inadmissibles : réduction du nombre de jours de maladie ; augmentation du coût de leurs repas ; élimination des définitions de postes qui aurait pu mener à des pertes d'emplois. Ces salariés ont pu compter sur l'appui des 3 autres syndicats CSN de Sainte-Justine et de plusieurs ressources de notre mouvement. C'est en partie grâce à ces appuis que leurs conditions de travail ont pu être préservées. Toutes nos félicitations à ce syndicat qui a d'ailleurs souligné, en 2011, le 40e anniversaire de son accréditation syndicale.

Que dire des conflits dans le secteur de l'alimentation… Loblaw, le plus gros détaillant alimentaire au Canada, fait traîner 3 conflits, dont 2 lock-out qui durent depuis plus de 18 mois et une grève qui dure depuis bientôt 1 an. C'est une honte !

Au Maxi Rouyn-Noranda, l'employeur a imposé le lock-out le 16 août 2012. 2 jours après, Loblaw a le culot de prétendre que la coordination des négociations à la CSN est responsable du conflit. Loblaw veut revenir aux conditions des autres épiceries de la région. Malheureusement, les travailleuses et les travailleurs de ces autres épiceries n'ont pas un syndicat CSN et leur rémunération frise souvent le salaire minimum. La stratégie de Loblaw est simple: tenter de faire peur aux autres marchés en prévision des négociations coordonnées qui s'en viennent dans le secteur de l'alimentation. Il faut empêcher cela… Solidarité !

Les travailleuses et travailleurs du Provigo de Témiscaming se sont fait mettre sur le trottoir pour avoir porté un t-shirt sur lequel était écrit : « Le respect avant tout ». Pendant 10 ans, ils ont accepté un quasi-gel de leurs conditions de travail. Imaginez… Après 22 ans, la plus haute salariée, une assistante gérante, gagnait 12 dollars et 40 de l'heure !

Sans aucun scrupule, l'employeur force les gens de cette région à aller faire leur épicerie à Northbay, situé à 80 km ! Malgré tout, la population reste solidaire. Nous saluons le courage de nos camarades et nous remercions les résidentes et les résidents de cette région pour leur soutien qui fait chaud au cœur. Solidarité !

Les salarié-es du Loblaw de Rouyn-Noranda ont déclenché la grève en juin 2013, après une tentative de l'employeur de négocier directement avec les employés, ce qui a valu à Loblaw une amende pour négociation de mauvaise foi ! Le respect de l'ancienneté, la sécurité d'emploi et l'équité de traitement constituent quelques-unes des questions centrales de la négociation.

Chers amis des marchés d'alimentation, ne lâchez pas, on ne vous lâchera pas non plus, on vous le garantit. Solidarité !

Du côté des agents correctionnels fédéraux, la négociation a aussi été terriblement ardue.

Trois longues années, une tournée de mobilisation à travers le Canada et beaucoup d'huile de bras auront été nécessaires pour venir à bout d'une négociation avec un employeur déterminé à réduire les conditions des travailleurs. Grâce à leur travail syndical, les agents ont obtenu des gains intéressants, entre autres, aux plans des congés et des heures supplémentaires. De plus, comme ils travaillent sur un horaire 24/7, ils ont aussi obtenu

d'être mieux compensés pour les jours fériés. Mentionnons aussi que leur sécurité est améliorée lors d'escortes extérieures. Bravo !

Avec les déclarations du président du conseil du trésor, Tony Clement, on devine que les prochaines négociations de UCCO-SACC-CSN seront ardues. Mais, encore une fois, nous serons à vos côtés !

Il faut absolument souligner aujourd'hui la victoire des 2 500 paramédics membres de la CSN, qui ont réussi, après quelques semaines de grève, à arracher une nouvelle échelle salariale. Ils obtenaient ainsi la reconnaissance professionnelle pour laquelle ils se battaient depuis près de 10 ans. Quelle ténacité et quelle solidarité !

C'est avec beaucoup d'émotion que je veux commémorer avec vous le 7e anniversaire du lock-out chez Olymel à St-Simon. Imaginez, 10 travailleurs sont décédés depuis le début de ce conflit et ne verront jamais son aboutissement. Rappelons que le 20 avril 2007, Olymel a fermé son usine et transféré sa production dans un autre de ses établissements. Par la suite, 10 syndiqués ont été rappelés au travail afin d'opérer un entrepôt, mais devant le refus du syndicat d'accepter une diminution importante des conditions de travail, l'employeur impose un lock-out et ferme à nouveau.

Depuis cette fermeture sauvage, le syndicat profite de chaque occasion pour faire connaître le conflit et montrer à l'employeur sa détermination à se battre pour retrouver les emplois perdus. Sur le plan juridique, tous les moyens sont utilisés pour défendre les membres. On attend d'ailleurs une décision au cours de l'été 2014 dans le dossier de la contestation de la fermeture de l'usine. Depuis 7 ans, les membres du syndicat se battent, depuis 7 ans, la CSN les appuie et nous les appuierons tant et aussi longtemps qu'il le faudra…Solidarité !

Les syndicats CSN sont de plus en plus nombreux à se regrouper ou à se coordonner pour la négociation des conditions de travail de leurs membres. Les travailleuses et les travailleurs syndiqués veulent ainsi améliorer leur rapport de force face aux employeurs. Nous devons nous réjouir parce que nous avons remporté une bataille juridique importante à ce sujet. En effet, Métro Richelieu a tenté d'obtenir que l'on nous interdise de recourir à des négociations coordonnées… Heureusement, Métro-Richelieu a perdu. Voilà une excellente nouvelle pour les membres de syndicats CSN !

On ne saurait parler de négociation coordonnée sans rappeler qu'au fil des ans, elle a permis aux travailleuses et travailleurs du secteur de l'hôtellerie d'améliorer considérablement leurs conditions de travail. Qu'on pense seulement aux gains salariaux, à la diminution du nombre de chambres pour les préposées, à la protection des emplois ou aux mesures assurant un revenu à la retraite.

La ronde de 2012 a été le théâtre de plusieurs conflits avec des employeurs qui refusaient de répondre aux priorités de négociation des membres des syndicats CSN.

Pensons aux travailleuses et travailleurs du Delta, du PUR et du Hilton à Québec, et du Reine-Élizabeth ou du Hilton Bonaventure à Montréal. Pensons aussi à ceux du Holiday Regency Hyatt, du Holiday Inn Sinomonde, à l'Hôtel Espresso et à l'Hôtel Maritime, où des lock-out visaient à faire accepter une série de reculs dans les conditions de travail. Il est d'ailleurs déplorable que les travailleuses et travailleurs de l'hôtel Maritime aient eu à subir, en plus d'un détestable lock-out, la fermeture de l'hôtel où plusieurs travaillaient depuis des années.

J'aimerais ici souligner de façon particulière la grève qui a toujours cours à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe. Cette grève, elle dure depuis plus d'un an… Plus d'un an à encaisser le mépris de SilverBirch… Plus d'un an à subir, avec toute la région maskoutaine, les menaces de fermeture de SilverBirch qui vient de vendre l'Hôtel des Seigneurs à la famille Bibeau, propriétaire du Centre d'achats Beauward.

Aujourd'hui, on se retrouve avec un propriétaire qui menace également de mettre fin aux activités hôtelières si les travailleuses et les travailleurs refusent les conditions qu'il juge non négociables. Nous sommes de tout cœur avec vous et toute la CSN tient à vous exprimer la plus grande solidarité !

Le secteur sylvicole a lui aussi dû affronter une grande résistance de la part des employeurs. Les travailleurs de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord se sont mobilisés, certains sont même allés jusqu'à la grève pour forcer des négociations de bonne foi et davantage de sérieux dans les pourparlers. L'un des défis des prochaines négociations coordonnées dans le secteur sylvicole sera lié aux modifications que connaîtra éventuellement

le régime forestier québécois. Il faut nous assurer que les nouvelles façons de faire n'entraînent pas une détérioration des conditions de travail et des conditions salariales dans ce secteur. À ce titre, la CSN et la FIM vont continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement pour que les travailleuses et travailleurs sylvicoles ne soient pas les grands oubliés de la réforme du régime forestier !

Les travailleuses des centres de la petite enfance ont également dû hausser le ton face aux directeurs des CPE et au gouvernement afin de faire avancer la négociation des conventions collectives, et ce, tant sur les plans national que régional.

Le 10 février 2012, une journée de débrayage s'est tenue dans 360 CPE du Québec en vue de conclure de nouvelles conventions collectives.

Les efforts ont porté fruit. En effet, les éducatrices ont réussi à harmoniser à la hausse les conditions de travail dans tous les CPE. Pour plusieurs syndiquées, cela constituait déjà une amélioration notable de leurs conditions de travail.

Mais en plus des pressions au national, plusieurs ont aussi exercé des jours de grève en appui aux négociations qui se déroulaient régionalement. Qu'on pense aux travailleuses des CPE de la Montérégie, à celles du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, du Saguenay Lac-Saint-Jean, du Nord-du-Québec ou de la région de Montréal, elles se sont tenues debout pour que leur travail auprès des enfants du Québec soit reconnu à sa juste valeur. Vous avez été une inspiration… Solidarité !

Cette lutte nous amène à penser à celles d'autres femmes qui ont fait preuve d'une grande combattivité… Je veux ici parler des sages-femmes. Camping de nuit devant l'Assemblée nationale, beach party devant le bureau du ministre de la santé de l'époque, elles n'ont reculé devant rien pour se faire entendre et elles ont réussi à obtenir plusieurs améliorations à leurs conditions de travail. Félicitations aux sages-femmes réunies au sein de la CSN… Vous avez su mener votre combat et remporté une victoire importante !

On ne peut penser aux luttes qui ont réuni une majorité de femmes, sans penser au congédiement brutal de 130 de nos camarades œuvrant au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants de développement de Montréal, communément appelé le CRDI-TED. Ces camarades travaillaient pour des agences de placement uniquement rattachées au CRDI-TED. Elles ont été licenciées alors qu'elles revendiquaient le statut de salariée. Pourquoi leur refusait-on ce statut ? Parce qu'on ne voulait pas reconnaître leurs compétences, même si plusieurs d'entre elles travaillaient là depuis plus de 20 ans. Avec le soutien indéfectible de la CSN et grâce à leur détermination, elles ont finalement été indemnisées pour les mois passés sans salaire.

Elles ont convenu de modalités de réintégration pour celles qui le pouvaient et le désiraient. Elles ont aussi convenu de modalités de départ, pour celles qui le souhaitaient. Toute une lutte pour la reconnaissance, toute une lutte contre la discrimination ! Il y a de quoi être fier !

Enfin, on ne peut passer sous silence la lutte des nombreuse travailleuses et des travailleurs des centres d'hébergement privés, tout particulièrement celle des syndiquées de la résidence Villa-du-Boisé sorties en grève en juin 2011 pour améliorer leur sort. On comprend leur motivation… Imaginez… Leurs conditions de travail étaient de 30 à 40 % inférieures à celles du public. Bien sûr, le rattrapage n'est pas terminé, mais leur détermination leur a permis des avancées. D'ailleurs, chaque avancée dans ce secteur d'activité ouvre la voie à d'autres travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement privés qui combattent des écarts salariaux injustifiables. Solidarité !

Au chapitre de la discrimination et des inégalités, notons que les conseillers juridiques de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) ont débrayé pour obtenir la parité de traitement avec leurs collègues avocats de l'État et des ajustements à leur horaire de travail. Leurs pressions ont finalement donné des résultats et ils ont conclu une nouvelle convention collective comprenant des améliorations au plan du salaire et de la charge de travail. Bravo !

Jusqu'à la fin de leur grève de plusieurs mois, les travailleurs de la municipalité de la Côte-de-Beaupré, secteur Saint-Ferréol-les-Neiges, ont pour leur part résisté à la volonté de l'employeur d'instaurer des clauses de disparité de traitement pour les nouveaux employés. Ils ont tenu « la minute de plus » pour éviter que la discrimination n'envahisse leur milieu de travail. Encore une autre démonstration de solidarité à la manière CSN !

Les 1700 syndiqués de Radio-Canada en négociation sont aussi en lutte contre la discrimination. Ils dénoncent l'écart salarial qui existe entre les membres de leur syndicat et ceux de la Guilde canadienne des médias.

La société Radio-Canada prétend ne pas avoir les moyens de régler cette injustice. L'entente de principe intervenue la semaine dernière prévoit que cette question sera référée à l'arbitrage, un arbitrage que les membres du syndicat CSN sont bien déterminés à gagner !

On ne peut pas terminer cette revue des grandes luttes menées sans aborder les luttes cruciales menées contre les partenariats public-privé.

Camarades, si les PPP sont tous à l'image de celui du CHSLD Saint-Lambert sur le golf, il faut s'inquiéter. Dès son ouverture, de graves lacunes ont été dénoncées, particulièrement à l'égard des services de base : l'hygiène, les repas, la sécurité, les loisirs. Il faut souligner le travail réalisé par les syndicats du CHUM et du CUSM qui se sont unis pour lancer la campagne Le ver est dans la pomme et stopper l'intrusion du privé dans nos services publics. Depuis des lunes, nous faisons pression sur les gouvernements pour que cesse le développement des PPP. Bien qu'ils se fassent rassurants, il faut demeurer vigilants pour nous assurer qu'aucun autre PPP ne voie le jour au Québec.

Mais notre lutte doit nous mener plus loin, il nous faut obtenir que le gouvernement ramène dès maintenant les PPP existants vers le public. C'est indispensable… Nous n'avons pas les moyens d'attendre 25 ans. Solidarité !

Voilà qui fait un tour rapide des grandes batailles livrées au cours du dernier mandat. Évidemment, on ne peut pas dans une toute petite demi-heure relater chacune des luttes qui ont été livrées par les syndiqué-es à la CSN depuis 2011… Mais nous les saluons toutes !

Grâce à vous, les militantes et les militants de la CSN, vous qui ne reculez devant aucun obstacle pour vous faire entendre, nous avons connu des avancées et empêché de nombreux reculs. Votre vigilance et votre détermination ont été remarquables.

Mais nous devons maintenant continuer, sans jamais baisser la garde, sans jamais baisser les bras. Nous devons occuper le terrain, partout, sur tous les plans. Nous devons laisser le moins de place possible à nos adversaires.

Nous le savons, chaque espace que nous n'occuperons pas, ils s'empresseront de se l'approprier.

Il faut définir des stratégies efficaces dans nos milieux de travail et livrer les batailles qui nous permettront d'améliorer nos conditions de travail. Il faut nous assurer de cultiver la solidarité qui caractérise la CSN et qui est l'ingrédient indispensable sans lequel aucun gain durable n'est vraiment possible. Et cette solidarité, il va falloir la transporter à l'extérieur de nos milieux de travail pour combattre des projets qui visent à faire reculer les droits des travailleuses et des travailleurs et à les affaiblir… Ces projets, ils viendront du patronat, ils viendront de Québec, ils viendront d'Ottawa…

Nous devrons consentir tous les efforts pour maintenir nos acquis, défendre notre droit de négocier et préserver notre droit de grève que nos adversaires veulent voir disparaître ! Il faudra combattre des projets pernicieux, qui se draperont de beaux principes comme la transparence et la démocratie mais qui visent au fond à discréditer les syndicats, à les affaiblir, à freiner la syndicalisation pour livrer aux employeurs une main-d'œuvre toujours plus malléable, toujours plus corvéable !

Il faudra trimer dur pour maintenir ce qui existe mais il faudra aussi tenter d'arracher des améliorations, des changements, des bonifications… Les membres des syndicats CSN méritent mieux… Toutes les travailleuses et tous les travailleurs du Québec méritent mieux !

Tous ceux qui espèrent nous museler seront déçus… Nous n'avons pas d'illusions, mais nous avons de fortes convictions. La lutte pour la défense de nos droits, nous sommes déterminés à la livrer. Et pour nous inspirer dans les combats qui nous attendent, nous pouvons prendre exemple sur nos camarades des syndicats présentement en conflit qui luttent pour se faire entendre, qui se battent pour empêcher des reculs, qui s'unissent pour avancer et qui ont choisi la CSN pour se faire respecter.

Alors, accueillez avec moi et avec toute la chaleur dont vous êtes capables…

- Les camarades du Syndicat des travailleurs d'Olympia, en lock-out depuis 2007 ;
- Les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Maxi Rouyn-Noranda-CSN, en lock-out depuis août 2012 ;
- Les camarades du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'Hôtel des seigneurs de Saint-Hyacinthe, en grève depuis octobre 2012 ;
- Les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs Provigo de Témiscaming-CSN, en lock-out depuis décembre 2012 ;
- Les camarades du Syndicat des travailleuses et travailleurs en alimentation de Place Rouanda-CSN, en grève depuis juin 2013 ;
- Les membres du Syndicat des employés manuels de la ville de Terrebonne, en grève depuis juillet 2013 ;
- Les membres du Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie-CSN.

CAMARADES,

Chacune des luttes menées dans notre mouvement est soutenue par tout le monde… Chacune des batailles livrées dans le mouvement bénéficie à tout le monde… Les avancées des uns, pavent souvent la voie aux avancées des autres… Les reculs empêchés par les uns deviennent souvent les remparts des autres… C'est pourquoi nous allons continuer de militer ensemble en toute solidarité, au coude à coude, en s'appuyant les uns sur les autres…

LA SOLIDARITÉ,
À LA MANIÈRE CSN, MOI, J'Y CROIS, LES MEMBRES DES SYNDICATS EN CONFLIT Y CROIENT, ET JE SAIS QUE VOUS Y CROYEZ AUSSI !

Ajournement

La séance est levée à 18 h.

DEUXIÈME JOUR
MARDI 27 MAI

DEUXIÈME SÉANCE

Reprise des travaux à 8 h 30

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, souhaite la bienvenue aux congressistes.

TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite la camarade ODETTE BRÛLÉ à présenter, au nom du comité des lettres de créance, le 3e rapport du comité des lettres de créance.

PROPOSITION NO 7

Bruno Leblanc propose, appuyé par Hélène Côté, que le 64e Congrès adopte le 3e rapport du comité des lettres de créance.
ADOPTÉ

Mise en route de la première thématique du congrès :

TRAVAIL ET EMPLOI

CONTRIBUTION DU COMITÉ NATIONAL DE LA CONDITION FÉMININE

Le président de la CSN, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le comité national de la condition féminine à s'adresser aux congressistes :

« Nous, les membres du comité national de la condition féminine de la CSN, voulons réaffirmer l'importance de parler de la « condition féminine ». Nous reconnaissons que le sort des femmes s'est amélioré et que beaucoup de choses se sont réglées. Nous représentons la moitié de la population au Québec de même que la moitié du membership de la CSN. Les femmes sont actives dans tous les secteurs d'activité. Elles peuvent faire de la politique. Une femme a même récemment assumé les fonctions de première ministre. Les femmes vivent dans une société où les droits sont égaux. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à constater les nombreux programmes et lois mis en place pour améliorer notre quotidien. Tout n'est pas parfait, mais quand on se compare à de nombreux pays, nous pouvons être heureuses de notre sort. Mais il est aussi vrai que de nombreuses situations d'injustice et de discrimination sont toujours bien présentes.

Nous devons poursuivre la lutte. L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas atteinte, ni même entre les femmes. Même si des avancées importantes ont été obtenues, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Par exemple, pensons que 6 personnes sur 10 payées au salaire minimum sont des femmes, que les emplois à temps partiel sont occupés à 65 % par des femmes, que seulement 27 % des députés sont des femmes.

Mais il est vrai qu'au Québec, à la CSN, de même que dans nos milieux de travail, des changements importants ont été apportés depuis les cinquante dernières années.

Il faut dire que ces gains ne sont pas tombés du ciel. Rappelons-nous qu'il y a aujourd'hui 40 ans, en 1974, le comité national de la condition féminine de la CSN était remis en place. En effet, le premier comité dit « féminin » a été créé en 1952 et en 1966, le comité décide de se saborder, car la CSN a reconnu l'égalité des sexes. Et, en 1974, la CSN décidait de s'engager dans la lutte contre les diverses formes d'oppression, les discriminations et les inégalités vécues par les femmes que ce soit au travail, dans la vie militante ou dans la société.

Sous le leadership du comité national, des comités de la condition féminine ont été créés dans les conseils centraux, dans les fédérations et dans de nombreux syndicats locaux.

Oui, le travail acharné des militantes à la condition féminine, en alliance avec le mouvement autonome des femmes, a permis d'améliorer notre quotidien.

Nous devons continuer d'être présentes sur le marché du travail, en toute légitimité et sans qu'on puisse nous accuser d'être de mauvaises mères ou de voleuses de jobs. Nous sommes sorties de nos cuisines, du rôle traditionnel auquel on nous avait confinées. Nous sommes autonomes financièrement.

De plus, par nos mobilisations, notre détermination et notre volonté de faire progresser la place et le rôle des femmes dans notre société, nous pouvons compter sur des lois et des programmes sociaux qui améliorent notre vie.

Pensons aux services de garde, à la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale – où les pères ont maintenant accès à des congés de paternité qui leur sont réservés – à la Loi sur l'équité salariale, à l'amélioration des conditions de travail facilitant la conciliation famille-travail, au retrait préventif pour les femmes enceintes, à une meilleure protection de la santé et de la sécurité au travail, et j'en passe.

Mais il faut continuer d'avancer…

Assurément, il faut continuer d'avancer …

Les militantes à la condition féminine à la CSN le savent, nos gains sont fragiles et nous vivons encore trop d'inégalités et d'injustice.

Avec l'implication des comités de condition féminine, nous voulons axer nos prochaines luttes vers l'amélioration de notre place dans le monde du travail où notre présence doit être plus significative, particulièrement dans les milieux de travail majoritairement masculins.

Il nous faut aussi rejoindre les travailleuses, particulièrement les jeunes, qui travaillent dans le secteur privé, dans les services. Ce sont des emplois non syndiqués, précaires, offrant des salaires trop bas. C'est pourquoi il est urgent d'améliorer la Loi sur les normes du travail au Québec. Cette lutte nous concerne et nous serons au rendez-vous.

Et, c'est aussi avec beaucoup d'enthousiasme que nous continuerons à améliorer les mesures en conciliation famille-travail et en conciliation études-travail dans nos milieux de travail. Ce sujet doit demeurer une priorité dans toute la CSN. Nous pourrons ainsi assumer plus facilement nos engagements militants dans nos syndicats et dans nos communautés.

La condition féminine de la CSN va poursuivre ses luttes pour faire reculer la violence faite aux femmes, sous toutes ses formes. Notre récent engagement dans la défense des droits des femmes exploitées sexuellement, les prostituées, illustre fort bien cette volonté.

Les comités de la condition féminine sont là pour aborder les enjeux propres qui touchent les femmes, et mettre en place une alternative féministe dans nos milieux de travail.

Dans toutes nos réalisations, nous nous engageons à défendre les valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité de la Marche mondiale des femmes.

Joignez-vous à nous et aux comités de la condition féminine pour rendre concrètes ces valeurs de paix, de justice, de liberté, de solidarité et d'égalité.

LONGUE VIE
AUX COMITÉS DE LA
CONDITION FÉMININE
À LA CSN ! »

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie le comité national de la condition féminine pour sa contribution.

PANÉLISTES SUR LA THÉMATIQUE : TRAVAIL ET EMPLOI

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite CAROLE HENRY, porte-parole d'Au bas de l'échelle, GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS, professeure au département des relations industrielles de l'Université Laval, et CHRISTIAN SIMARD, directeur général de Nature Québec, à s'adresser aux congressistes.

CAROLE HENRY

FORTE DE PRÈS DE TRENTE ANS DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION AU SEIN DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE, CAROLE HENRY SE PASSIONNE POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX.

Comme responsable des dossiers politiques et porte-parole de l'organisme Au bas de l'échelle depuis 2008, elle travaille, entre autres, à obtenir l'encadrement des pratiques des agences de location de main-d'œuvre afin de mieux protéger les droits des travailleuses et des travailleurs atypiques et précaires. Elle utilise toutes les tribunes publiques et politiques afin de faire valoir les revendications de l'organisme pour combattre la précarisation du travail et obtenir l'amélioration des conditions de travail de toutes et de tous.

GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS

PROFESSEURE TITULAIRE AU DÉPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (PH.D. 2003 U. LAVAL). GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS EST ERGONOME (M.SC. SCIENCES BIOLOGIQUES, UQAM 1992) ET A AGI COMME CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION PENDANT UNE DIZAINE D'ANNÉES DANS DEUX ASSOCIATIONS SECTORIELLES PARITAIRES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

Dans le cadre de sa thèse, elle s'est intéressée aux conditions et aux processus menant à des changements visant la prévention à l'occasion d'interventions externes.

Elle a depuis examiné l'implantation de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité du travail (SST).

Elle mène aujourd'hui des recherches sur les politiques publiques et l'action syndicale dans le domaine de la SST. En 2010, elle a produit avec 12 autres chercheurs un mémoire sur la réforme du régime québécois de prévention en SST, intitulé « Organiser la prévention de manière systématique, dans tous les lieux de travail, la redynamiser et prendre en compte les changements du travail et de l'emploi ». Elle a dirigé, avec Sylvie Montreuil et Pierre-Sébastien Fournier, la publication d'un ouvrage intitulé « L'intervention en santé et en sécurité du travail – pour agir en prévention dans les milieux de travail » (2013).

CHRISTIAN SIMARD

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE NATURE QUÉBEC, UN DES PLUS IMPORTANTS MOUVEMENTS ENVIRONNEMENTAUX AU QUÉBEC, DEPUIS 2007. À CE TITRE, CHRISTIAN SIMARD EST À L'ORIGINE ET AU CŒUR DE DIFFÉRENTES COALITIONS : POUR QUE LE QUÉBEC AIT MEILLEURE MINE !, COALITION SAINT-LAURENT, LE MOUVEMENT SORTONS LE QUÉBEC DU NUCLÉAIRE, MOBILISATION GAZ DE SCHISTE.

Christian Simard a été député fédéral de Beauport-Limoilou (2004– 2006) ; adjoint du président de la Fondation de la faune du Québec (1997), conseiller politique au ministère de l'Environnement et de la Faune (1996) et directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) de 1988 à 1995. Il a également œuvré au sein du mouvement coopératif en habitation où il a occupé divers postes de direction de 1998 à 2004.

INTERVENTION DE CAROLE HENRY

CAROLE HENRY traite de la question de la précarité en emploi et de l'importance de bonifier les protections sociales pour les travailleuses et les travailleurs atypiques, notamment la Loi sur les normes du travail.

CONTRIBUTION DU COMITÉ CONFÉDÉRAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Présentation d'une vidéo sur la qualité du travail versus la santé et sécurité.

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie le comité confédéral de santé et sécurité pour la présentation d'une vidéo sur la qualité du travail versus la santé et sécurité.

INTERVENTION DE GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS

L'action syndicale pour la santé
Pourquoi ? Comment ?
Quelques pistes sur la base
d'études au Québec et ailleurs

GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS traite de la question de la santé et de la sécurité au travail, notamment sur les problèmes de santé psychologique et mentale.

Présentation d'une vidéo

Présentation d'une vidéo sur les changements législatifs relativement à l'environnement dont la bourse du carbone.

INTERVENTION DE CHRISTIAN SIMARD

CHRISTIAN SIMARD traite de la question de l'écologie et des emplois ainsi que du développement économique.

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie CAROLE HENRY, GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS et CHRISTIAN SIMARD pour leur contribution.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DU RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, introduit les propositions qui seront débattues en ateliers. Il s'agit du thème 1 – Travail et emploi, soit les propositions 1 à 4 inclusivement. Il donne des informations d'ordre général sur le fonctionnement des ateliers.

Pause-santé à 9 h 45

Travail en ateliers à 10 h

Pause-dîner à 12 h 30

Dîners-causeries :

- *L'action syndicale internationale, plus nécessaire que jamais !* avec le comité confédéral sur les relations interculturelles
- *La langue à terre,* présentation d'extraits du film du même nom, suivie d'un panel avec PIERRE CURZI, JEAN-PIERRE ROY et CATHERINE FOURNIER

TROISIÈME SÉANCE

Retour en séance plénière à 14 h 30

QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le camarade MICHEL VALIQUETTE à présenter, au nom du comité des lettres de créance, le 4e rapport du comité des lettres de créance.

PROPOSITION NO 8

Caroline Fournier propose, appuyée par Gisèle Gince, que le 64e Congrès de la CSN adopte le 4e rapport du comité des lettres de créance.
ADOPTÉ

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2011-2014

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le trésorier, PIERRE PATRY, accompagné de LUCIE MICHAUD, contrôleuse, DANIELLE LALLEMAND, comptable, ainsi que des membres du comité de surveillance, MARJOLAINE CÔTÉ, vice-présidente et trésorière de la FEESP (CSN), GUY GINGRAS, trésorier du Conseil central du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CSN), et MICHEL TÉTREAULT, vice-président de la Fédération de l'industrie manufacturière (CSN), à présenter le rapport sur les finances.

Le trésorier, PIERRE PATRY, s'adresse aux congressistes. Il fait la présentation des états financiers au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les états financiers cumulatifs pour l'exercice 2011–2014.

Le comité de surveillance présente son rapport sur les états financiers au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les états financiers cumulatifs pour l'exercice 2011–2014.

PROPOSITION NO 9

Pascale St-Onge propose, appuyée par Pierre Morel, que le 64e Congrès adopte la recommandation du comité de surveillance des finances sur les états financiers pour l'exercice de 36 mois se terminant le 28 février 2014 du budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs.
ADOPTÉ

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie le comité de surveillance, MARJOLAINE CÔTÉ, GUY GINGRAS et MICHEL TÉTREAULT, le trésorier, PIERRE PATRY, la comptable, DANIELLE LALLEMAND ainsi que la contrôleuse, LUCIE MICHAUD, pour leur excellent travail.

Pause-santé à 15 h 40

Retour en séance plénière à 16 h 10

SUIVI SUR LA PROPOSITION DU 63E CONGRÈS SUR LES SERVICES

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le secrétaire général, JEAN LORTIE, à faire la présentation du suivi sur la proposition du 63e Congrès sur les services.

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, remercie le secrétaire général, JEAN LORTIE, pour cette présentation.

PROPOSITION NO 10

Louise Jetté propose, appuyée par Paul Lavergne, que le 64e Congrès reçoive le rapport verbal du suivi sur la proposition du 63e Congrès sur les services.
ADOPTÉ

HOMMAGE À DENISE BOUCHER

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom du comité exécutif de la CSN, souligne le départ à la retraite de DENISE BOUCHER, vice-présidente de la CSN. Elle s'adresse aux congressistes pour son mot de départ et remercie toutes celles et tous ceux qui ont travaillé avec elle au cours des 15 dernières années.

Ajournement

La séance est levée à 17 h 30.

Fin des inscriptions officielles à 18 h 30

TROISIÈME JOUR
MERCREDI 28 MAI

QUATRIÈME SÉANCE

Reprise des travaux à 8 h 30

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, souhaite la bienvenue aux congressistes.

CINQUIÈME RAPPORT ET RAPPORT FINAL CONSOLIDÉ DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le camarade YVAN DUCEPPE, au nom du comité des lettres de créance, à présenter le 5e rapport et rapport final consolidé du comité des lettres de créance. YVAN DUCEPPE, au nom du comité des lettres de créance, remercie les salarié-es affectés à l'inscription pour leur excellent travail, et plus particulièrement, PEGGY COURCY et JOSÉE FOURNIER qui ont chapeauté le tout.

PROPOSITION NO 11

Sylvane Dumais propose, appuyée par Serge Fournier, que le 64e Congrès adopte le 5e rapport et rapport final consolidé du comité des lettres de créance.
ADOPTÉ

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie le comité des lettres de créance, YVAN DUCEPPE, ODETTE BRÛLÉ et MICHEL VALIQUETTE, pour leur excellent travail.

Mise en route de la deuxième thématique du congrès

SYNDICALISME ET RAPPORT DE FORCE

PANEL SUR LES ALLIANCES ET LE RAPPORT DE FORCE

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, présente les panélistes et l'animatrice du panel, et les invite à s'adresser aux congressistes : FRANÇOIS MORIN, vice-président du S.E. de Kronos Canada-CSN, et MARC MALTAIS, ex-président de la section locale 9490 du Syndicat des Métallos (Rio Tinto Alcan–Alma). CHANTAL LAROUCHE, conseillère syndicale à la formation au Service des relations du travail de la CSN, agit à titre d'animatrice.

Les panélistes témoignent, à partir de leur propre expérience syndicale, de l'importance de créer des alliances tant locales, nationales qu'internationales afin de renforcer notre rapport de force et de nous donner de meilleures conditions de vie et de travail.

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie FRANÇOIS MORIN et MARC MALTAIS pour leur contribution ainsi que CHANTAL LAROUCHE qui a agi à titre d'animatrice.

CONTRIBUTION DU COMITÉ NATIONAL DES JEUNES ET DU COMITÉ CONFÉDÉRAL SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES

Présentation de deux vidéos sur différentes bonnes raisons de se syndiquer et de s'organiser collectivement.

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie le comité national des jeunes et le comité confédéral sur les relations interculturelles pour leur contribution.

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite MÉLANIE LAROCHE, professeure à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal à s'adresser aux congressistes.

MÉLANIE LAROCHE

PROFESSEURE AGRÉGÉE À L'ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET CHERCHEURE AU CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LA MONDIALISATION ET LE TRAVAIL (CRIMT).

Son enseignement se concentre dans le champ des relations du travail, surtout la négociation collective et les stratégies de relations du travail. Ses principaux intérêts de recherche couvrent l'action collective organisée, tant patronale que syndicale. Plus particulièrement, elle s'intéresse à la logique de représentation et d'action patronale au Canada, à l'intégration des jeunes travailleurs au sein du mouvement syndical, aux centres de travailleurs, aux stratégies antisyndicales et aux dynamiques qui sous-tendent le dialogue social au Québec. Elle est détentrice d'un doctorat en relations industrielles de l'Université Laval et d'un post-doctorat dans la même discipline réalisé au CRIMT et à *Warwick University* en Angleterre.

INTERVENTION DE MÉLANIE LAROCHE

MÉLANIE LAROCHE traite de l'intégration des jeunes dans le mouvement syndical.

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie MÉLANIE LAROCHE pour sa contribution.

CONTRIBUTION DU COMITÉ CONFÉDÉRAL DES LGBT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, introduit le comité confédéral des lesbiennes, des gais, des bisexuels et des transidentitaires (LGBT) et les invite à s'adresser aux congressistes.

« UNE QUESTION DE DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX

En décembre dernier, la CSN a souligné le 65e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un fait troublant s'est dégagé des présentations. En effet, la réalisation de plusieurs de ses visions humanistes n'est encore qu'un vœu. Et c'est particulièrement vrai pour les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transidentitaires.

Après quelques avancées spectaculaires dans une vingtaine de pays, avec des lois allant de la simple interdiction de la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle, jusqu'au mariage entre conjoints de même sexe, en passant par des règles de filiation inclusives, voilà maintenant que les droits des personnes LGBT régressent à trop d'endroits dans le monde (par exemple, en Russie, en Ouganda, au Nigéria, au Cameroun, mais aussi en Australie et dans quelques états des États-Unis).

Droits humains fondamentaux … des combats inachevés

En fait, même ici au Québec et au Canada, le dossier juridique n'est pas clos. En effet, les droits des personnes transidenditaires, ainsi que les protections que leur offrent les chartes québécoise et canadienne, demeurent incomplets à ce jour.

Le comité confédéral LGBT est fier que la CSN continue de se positionner comme un leader dans les milieux syndicaux nationaux et internationaux pour l'avancement des droits des personnes des minorités sexuelles. Le maintien des acquis demeure une préoccupation légitime dans un monde où flambent des montées de la droite. Mais au-delà des *statu quo*, nous croyons que le syndicalisme doit continuer d'être un allié indéfectible

pour faire avancer la justice envers les personnes LGBT, ici et à travers le monde.

Droits humains fondamentaux … chez nous

Au Québec et au Canada, l'égalité de toutes et de tous devant la loi est presque atteinte. La CSN a joué un rôle clé et coalisant dans ces victoires légales et politiques. Victoires qui ont changé profondément la vie des personnes LGBT.

Victoires qui ont changé profondément ma vie

La CSN a été un levier solide et constant pour que nous, les personnes LGBT, passions de criminelles au Canada en 1969 en citoyennes et en citoyens à part entière en 2005.

Nous, toutes et tous du comité confédéral LGBT, sommes de tout cœur reconnaissantes et reconnaissants de votre solidarité. Comprenez que cette solidarité, votre appui et le poids de la Confédération des syndicats nationaux nous ont permis de mener dignement des combats justes contre des adversaires souvent méprisants.

Adversaires qui usaient d'arguments humiliants reposant sur les fumées nauséabondes de grossiers préjugés.

Et nous avons gagné.

Et pour ces victoires, nous vous disons : Merci camarades.

Droits humains fondamentaux … Dans nos milieux de travail : Ni plus, ni moins, comme tout le monde

Mais nous avons encore besoin de vous. Les revendications de lois justes pour les personnes transidentitaires demeurent un chantier ouvert. Et n'oublions pas que l'égalité juridique est un minimum pour tout être humain. Un point de départ et non une fin.

Nous aspirons comme tout être humain à l'égalité sociale. Nous rêvons d'une société et de milieux de travail où nous serons accueillis sans réserve. Nous ne voulons plus craindre de dévoiler cet aspect de nous que la majorité révèle sans même y réfléchir.

Chacun des membres de nos syndicats a droit à un milieu de travail sain et sécuritaire. Pour une personne lesbienne, gaie, bisexuelle ou transidentitaire, un milieu de travail où plane l'homophobie ou la transphobie est un milieu malsain qui a un impact indiscutable sur sa santé physique et mentale. Les employeurs doivent démontrer de l'ouverture, et les syndicats doivent au besoin le leur rappeler. Car les syndicats locaux ont non seulement la responsabilité de défendre les personnes LGBT victimes d'homophobie et de transphobie, mais aussi le devoir, au quotidien, de valoriser la diversité pour faire reculer l'homophobie et la transphobie dans leur milieu de travail.

Un milieu de travail inclusif, c'est l'affaire de tout le monde !

Votre comité confédéral vous offre son appui concret et des outils pour y parvenir. Parce qu'on ne parle pas ici de privilèges, on parle de droits humains fondamentaux.

MERCI ENCORE CAMARADES. »

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie le comité confédéral des LGBT pour leur contribution.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DU RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le secrétaire général, JEAN LORTIE, introduit les propositions qui seront débattues en ateliers. Il s'agit du thème 2 – Syndicalisme et rapport de force soit les propositions 5 à 11 inclusivement. Il donne des informations d'ordre général sur les ateliers.

Pause-santé à 9 h 45

Travail en ateliers à 10 h

Fin des mises en candidature aux postes du comité exécutif de la CSN à 12 h

Pause-dîner à 12 h 30

Dîners-causeries

- *Le réseautage et la condition féminine* avec le comité national de la condition féminine
- *Générations engagées dans l'action syndicale* avec le comité national des jeunes
- *Le retour au travail à la suite de problèmes psychologiques : Quel rôle pour les syndicats ?* avec le comité national de santé et sécurité et avec la participation de MARC CORBIÈRE, professeur à l'École de réadaptation de l'Université de Sherbrooke et chercheur au Centre d'action en prévention et réadaptation de l'incapacité au travail (CAPRIT)
- *La souveraineté alimentaire : enjeux et perspectives* avec la participation de JEAN-PAUL FANIEL et de FRÉDÉRIC PARÉ, respectivement coprésident et coordonnateur de la Coalition pour la souveraineté alimentaire

CINQUIÈME SÉANCE

Retour en séance plénière à 14 h 30

RAPPORT SYNTHÈSE DES ATELIERS

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le comité synthèse des ateliers, composé de JOSÉE PARADIS, CARMELLE VIGNEAULT, toutes deux adjointes à la direction au Service des ressources humaines de la CSN et JULIE AUDET, conseillère syndicale au Service des relations du travail (CSN), à présenter le premier rapport synthèse des ateliers. Elles ont été appuyées dans leurs travaux par BRIGITTE JEAN, employée de bureau au Service des ressources humaines (CSN).

1. SÉCURISER LE REVENU TOUT AU LONG DE LA VIE

PROPOSITION NO 12

Bernadette Kassi propose, appuyée par Francine Ranger :

1.1 Que la CSN revendique une modernisation et un élargissement de la couverture des lois du travail et de la protection sociale pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, et ce, tout au long de leur vie.
ADOPTÉ

PROPOSITION NO 13

Mario Pellerin propose, appuyé par Carolina Caballero :

1.2 Que la CSN, en association avec les autres organisations syndicales québécoises, le mouvement des femmes et les groupes de défense des non-syndiqué-es, convienne d'un ensemble de revendications pour une réforme de la Loi sur les normes du travail en portant une attention particulière aux disparités de traitement selon le statut d'emploi et aux mesures facilitant la conciliation famille-travail ainsi que la conciliation études-travail. Que, sur la base de ces revendications, un plan d'action triennal, incluant une campagne auprès des syndicats, soit mis en place. Qu'un suivi régulier soit fait au conseil confédéral et qu'un rapport soit déposé au prochain congrès.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Sonia Bureau propose, appuyée par Valérie Viel, que l'on ajoute après le mot « conciliation », les mots « vie personnelle ».
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 2

Josée Chevalier propose, appuyée par Mélanie Laroche, que l'on ajoute à la 4e ligne les mots « conciliation études-famille ».
REJETÉ

AMENDEMENT NO 3

Richard Bousquet propose, appuyé par Nancy Fraser, que l'on ajoute après les mots « les groupes de défense », les mots « entre autres ».
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 4

Damien Venne propose, appuyé par Robert Daneau, que l'on ajoute après les mots « études-travail », les mots « tout en renforçant la protection de travailleurs et travailleuses qui revendiquent le respect de leurs droits ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que la CSN, en association avec les autres organisations syndicales québécoises, le mouvement des femmes et les groupes de défense, entre autres, des non-syndiqué-es, convienne d'un ensemble de revendications pour une réforme de la Loi sur les normes du travail en portant une attention particulière aux disparités de traitement selon le statut d'emploi et aux mesures facilitant la conciliation vie personnelle-famille-travail ainsi que la conciliation vie personnelle-études-travail tout en renforçant la protection des travailleuses et des travailleurs qui revendiquent le respect de leurs droits. Que, sur la base de ces revendications, un plan d'action triennal, incluant une campagne auprès des syndicats, soit mis en place. Qu'un suivi régulier soit fait au conseil confédéral et qu'un rapport soit déposé au prochain congrès.

PROPOSITION NO 14

Daniel Roy propose, appuyé par Pierre Beauregard :

1.3 Que la CSN développe une vision intégrée sur la sécurité du revenu tout au long de la vie, basée entre autres sur une analyse différenciée selon les sexes, adaptée aux nouvelles réalités du marché de l'emploi ainsi qu'aux besoins des personnes occupant des emplois atypiques, en période de chômage ou qui connaissent des difficultés d'intégration ou de réintégration au marché de l'emploi.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Puma Freytag propose, appuyé par Bertrand Guibord, que l'on ajoute les mots « que pour lutter contre la précarisation de l'emploi et l'effritement de l'assurance-chômage que la CSN fasse avancer la réflexion sur le projet de revenu de citoyenneté ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que la CSN développe une vision intégrée sur la sécurité du revenu tout au long de la vie basée, entre autres, sur une analyse différenciée selon les sexes, adaptée aux nouvelles réalités du marché de l'emploi ainsi qu'aux besoins des personnes occupant des emplois atypiques, en période de chômage ou qui connaissent des difficultés d'intégration ou de réintégration au marché de l'emploi.

Que la CSN fasse avancer la réflexion sur le projet de revenu de citoyenneté pour lutter contre la précarisation de l'emploi et l'effritement de l'assurance-emploi.

2. PROTÉGER LES EMPLOIS

PROPOSITION NO 15

Yves Fortin propose, appuyé par Dominic Presseault :

2.1 Que la CSN, en appui aux fédérations, fasse de la lutte contre la sous-traitance et le recours aux agences de placement de personnel une priorité et qu'elle développe un cadre stratégique de négociation qui sera présenté aux congrès des fédérations en 2015.

Qu'une pression soit faite sur le gouvernement québécois pour l'adoption d'un cadre législatif serré sur les agences de placement.

ADOPTÉ ULTÉRIEUREMENT

AMENDEMENT NO 1

Marie-Angela Péloquin propose, appuyée par Valérie Patry, que l'on ajoute après les mots « placement de personnel », les mots « et la régionalisation des services ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Claude Audy propose, appuyé par Maude Cyr, que l'on ajoute après les mots « la régionalisation des services », les mots « en santé et services sociaux ».

ADOPTÉ

SOUS-AMENDEMENT NO 2

Michel Tremblay propose, appuyé par Sonny Gagné, que l'on ajoute avant les mots « régionalisation des services », les mots « et être vigilant lors de toute tentative de ».

ADOPTÉ

Le débat sur la proposition no 15 se poursuit à la suite des mises en candidature officielles au comité exécutif de la CSN.

MISES EN CANDIDATURE OFFICIELLES AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le président et la secrétaire des élections, LOUIS DE GARIE et GAÉTANE GAUMONT, à s'adresser aux congressistes.

LOUIS DE GARIE fait le rapport sur les mises en candidature reçues et procède aux mises en nomination.

À la présidence :

DENIS MARCOUX propose JACQUES LÉTOURNEAU qui accepte.

À la présidence, le président des élections déclare élu par acclamation JACQUES LÉTOURNEAU.

Au secrétariat général :

SERGE FOURNIER propose JEAN LORTIE qui accepte.

Au secrétariat général, le président des élections déclare élu par acclamation JEAN LORTIE.

À la trésorerie :

DONALD RHEAULT propose PIERRE PATRY qui accepte.

À la trésorerie, le président des élections déclare élu par acclamation PIERRE PATRY.

À la première vice-présidence :

JEFF BEGLEY propose FRANCINE LÉVESQUE qui accepte.

À la première vice-présidence, le président des élections déclare élue par acclamation FRANCINE LÉVESQUE.

À la deuxième vice-présidence :

DENIS P. BEAUDIN propose JEAN LACHARITÉ qui accepte.

À la deuxième vice-présidence, le président des élections déclare élu par acclamation JEAN LACHARITÉ.

À la troisième vice-présidence :

MARTIN MAURICE propose VÉRONIQUE DE SÈVE qui accepte.

ALEX LEVASSEUR propose ANN GINGRAS qui accepte.

Il y aura donc élections.

Le président et la secrétaire des élections expliquent aux congressistes les modalités du scrutin pour le poste de la 3e vice-présidence. Le président des élections, LOUIS DE GARIE, informe les congressistes que les deux candidates au poste de la 3e vice-présidence feront un discours de 3 minutes chacune dès le retour en séance plénière.

Pause-santé à 15 h 50

Retour en séance plénière à 16 h 20

DISCOURS DES CANDIDATES

VÉRONIQUE DE SÈVE et ANN GINGRAS, candidates au poste de la 3e vice-présidence, s'adressent aux congressistes.

RAPPORT SYNTHÈSE DES ATELIERS (SUITE)

Reprise du débat sur la proposition no 15
Yves Fortin propose, appuyé
par Dominic Presseault :

2.1 Que la CSN, en appui aux fédérations, fasse de la lutte contre la sous-traitance et le recours aux agences de placement de personnel une priorité et qu'elle développe un cadre stratégique de négociation qui sera présenté aux congrès des fédérations en 2015.

Qu'une pression soit faite sur le gouvernement québécois pour l'adoption d'un cadre législatif serré sur les agences de placement.

ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Marie-Angela Péloquin propose, appuyée par Valérie Patry, que l'on ajoute après les mots « placement de personnel », les mots « et la régionalisation des services ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Claude Audy propose, appuyé par Maude Cyr, que l'on ajoute après les mots « la régionalisation des services », les mots « en santé et services sociaux ».
ADOPTÉ

SOUS-AMENDEMENT NO 2

Michel Tremblay propose, appuyé par Sonny Gagné, que l'on ajoute avant les mots « régionalisation des services », les mots « et être vigilant lors de toute tentative de ».
ADOPTÉ

SOUS-AMENDEMENT NO 3

Line Beaulieu propose, appuyée par Jean Mercier, que l'on ajoute après les mots « régionalisation des services en santé et services sociaux », les mots « susceptible d'entraîner la privatisation et la sous-traitance ».
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 2

Caroline Fournier propose, appuyée par Gilles Pothier, que l'on ajoute après le mot « sous-traitance », les mots « la privatisation des services publics ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que la CSN, en appui aux fédérations, fasse de la lutte contre la sous-traitance, la privatisation des services publics et le recours aux agences de placement de personnel une priorité. Qu'elle soit vigilante lors de toute tentative de régionalisation des services en santé et services sociaux susceptible d'entraîner la privatisation et la sous-traitance et qu'elle développe un cadre stratégique de négociation qui sera présenté aux congrès des fédérations en 2015.

Qu'une pression soit faite sur le gouvernement québécois pour l'adoption d'un cadre législatif serré sur les agences de placement.

PROPOSITION NO 16

Bruno Leblanc propose, appuyé
par Claudie Melançon :

2.2 Que la CSN et les organisations affiliées soutiennent les syndicats dans leurs actions contre la sous-traitance et le recours aux agences de placement de personnel en fournissant l'aide nécessaire et en les appuyant dans leurs démarches auprès de l'employeur pour, notamment :

a) documenter le phénomène de la sous-traitance faite par les employeurs (les différentes formes, la nature du travail sous-traité, etc.) ;
b) mobiliser les membres de nos syndicats ;
c) développer un contre-argumentaire (évaluation des coûts, répercussion sur la qualité des produits et des services, bénéfices de la préservation et du déve-

loppement des services publics, incidence sur le climat et l'organisation du travail, etc.);
d) proposer des solutions de rechange au projet patronal;
e) rechercher des appuis et former des alliances avec d'autres intervenants;
f) diffuser les expériences intéressantes de la façon la plus large possible.

ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Marie-Angela Péloquin propose, appuyée par Karine Marleau, que l'on ajoute après le mot « sous-traitance », les mots « les PPP et la régionalisation des services ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Denise Boucher propose, appuyée par Jean-Marie Dionne, que l'on biffe les mots « et la régionalisation des services ».
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 2

Robert Poisson propose, appuyé par Sébastien Lavoie, que l'on ajoute au point b), après les mots « climat de travail », les mots « exigences de qualification et de formation de la main-d'œuvre ».
REJETÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que la CSN et les organisations affiliées soutiennent les syndicats dans leurs actions contre la sous-traitance, les PPP et le recours aux agences de placement de personnel en fournissant l'aide nécessaire et en les appuyant dans leurs démarches auprès de l'employeur pour, notamment :
a) documenter le phénomène de la sous-traitance faite par les employeurs (les différentes formes, la nature du travail sous-traité, etc.);
b) mobiliser les membres de nos syndicats;
c) développer un contre-argumentaire (évaluation des coûts, répercussion sur la qualité des produits et des services, bénéfices de la préservation et du développement des services publics, incidence sur le climat et l'organisation du travail, etc.);
d) proposer des solutions de rechange au projet patronal;
e) rechercher des appuis et former des alliances avec d'autres intervenants;
f) diffuser les expériences intéressantes de la façon la plus large possible.

PROPOSITION NO 17

Sylvie Jeansonne propose, appuyée par Denis Gervais :
2.3 Que la CSN développe une position sur les protocoles de prêt de main-d'œuvre entre entreprises afin d'assurer la protection des travailleuses et des travailleurs visés.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Marie-Josée Hamelin propose, appuyée par Steeve Bouchard, que l'on ajoute après le mot « CSN », les mots « avec l'aide et en consultation avec ses organisations affiliées ».
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 2

Richard Bousquet propose, appuyé par Robert Daneau, que l'on ajoute après le mot « position », le mot « critique », et après le mot « visés », les mots « et contrer les nouvelles approches de volatilité de la main-d'œuvre ».
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 3

Stéphane Rhéaume propose, appuyé par François Guay, que l'on ajoute à la fin les mots « et qu'elle en fasse rapport d'ici au prochain congrès de la CSN ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que la CSN, avec l'aide et en consultation avec ses organisations affiliées, développe une position critique sur les protocoles de prêt de main-d'œuvre entre entreprises afin d'assurer la protection des travailleuses et des travailleurs visés et de contrer les nouvelles approches de volatilité de la main-d'œuvre.

Que la CSN en fasse rapport d'ici son prochain congrès.

3. AGIR SUR LA QUALITÉ DU TRAVAIL

PROPOSITION NO 18

Guy Côté propose, appuyé par Jean Murdock :

3.1 Que la CSN et les fédérations fassent un suivi de l'évolution des différentes formes d'organisation du travail et des modes de gestion, des travaux en cours et de leurs effets sur les conditions d'exercice du travail et qu'elles développent des outils de sensibilisation et des revendications conséquentes.
ADOPTÉ

PROPOSITION NO 19

Éric Céré propose, appuyé par Mona Edma :

3.2 Que la CSN organise des activités de réflexion à l'intention notamment des comités de négociation, des responsables de santé et de sécurité dans les syndicats et des équipes fédératives concernant les enjeux affectant la qualité du travail et la prévention en santé psychologique.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Line Lepage propose, appuyée par Jean-Michel Delisle, que l'on ajoute après le mot « CSN », les mots « en collaboration avec les réseaux d'entraide ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que la CSN, en collaboration avec les réseaux d'entraide, organise des activités de réflexion à l'intention notamment des comités de négociation, des responsables de santé et de sécurité dans les syndicats et des équipes fédératives concernant les enjeux affectant la qualité du travail et la prévention en santé psychologique.

PROPOSITION NO 20

Daniel Bernard propose, appuyé par Pierre Brassard :

3.3 Que le Comité de coordination générale des négociations (CCGN) documente les conditions d'exercice du travail qui ont des effets sur la qualité du travail et la santé psychologique, tels que la charge de travail, le transfert d'expertise, les horaires, la conciliation famille-travail-études, la rémunération, les modes de gestion axés sur l'optimisation, l'autonomie professionnelle, la précarité, et qu'il recommande des mesures à négocier.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Sonia Bureau propose, appuyée par Gisèle Langelier, que l'on ajoute après les mots « famille-travail-études », les mots « et vie personnelle ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que le Comité de coordination générale des négociations (CCGN) documente les conditions d'exercice du travail qui ont des effets sur la qualité du travail et la santé psychologique, tels que la charge de travail, le transfert d'expertise, les horaires, la conciliation vie personnelle-famille-travail-études, la rémunération, les modes de gestion axés sur l'optimisation, l'autonomie professionnelle, la précarité, et qu'il recommande des mesures à négocier.

PROPOSITION NO 21

Chantal Savage propose, appuyée par Philippe Guay-Provost :

3.4 Que les syndicats, appuyés des fédérations, ciblent des priorités d'action en prévention et en fassent des enjeux de négociation et d'intervention après avoir identifié, dans leur milieu de travail, les problématiques touchant la qualité du travail et la santé psychologique (absentéisme et coûts des assurances collectives pour maladie, présentéisme, charge

de travail, climat de travail, autonomie professionnelle, besoins de formation, harcèlement psychologique, etc.).
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 1

Sylvie Jeansonne propose, appuyée par Édith Morneau, que l'on ajoute après le mot « ciblent », les mots « en réunion sectorielle ».
REJETÉ

PROPOSITION NO 22

Pierre Morel propose, appuyé par Pierrette Morin :

3.5 Que les conseils centraux, appuyés de la CSN, poursuivent et accentuent leurs efforts de développement et de consolidation des réseaux d'entraide dans les milieux de travail.
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 1

Fanie Charette propose, appuyée par Christian Fortin, que l'on ajoute à la fin les mots « notamment, en augmentant substantiellement le budget qui leur est alloué et en encourageant la création de liens entre les réseaux d'entraide et les CPSST d'établissement pour encourager le travail en prévention par les réseaux d'entraide ».
REJETÉ

PROPOSITION NO 23

Renée Levasseur propose, appuyée par Yves Fortin :

3.6 Que la CSN organise des activités et élabore des outils de réflexion sur la place et le sens du travail dans la vie des gens.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Fabien Torres propose, appuyé par Josée Chevalier, que l'on biffe les mots « dans la vie des gens » et qu'on les remplace par les mots « dans notre société actuelle et sur la nécessité de la croissance économique ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Danielle Lalonde propose, appuyée par Caroline Senneville, que l'on biffe les mots « et sur la nécessité de la croissance économique ».
ADOPTÉ

SOUS-AMENDEMENT NO 2

Francine Lévesque propose, appuyée par Nicole Lefebvre, que l'on ajoute les mots « dans la vie des gens ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que la CSN organise des activités et élabore des outils de réflexion sur la place et le sens du travail dans la vie des gens et dans notre société actuelle.

Ajournement

La séance est levée à 18 h.

QUATRIÈME JOUR
JEUDI 29 MAI

SIXIÈME SÉANCE

Reprise des travaux à 8 h 30

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, souhaite la bienvenue aux congressistes.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2017

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, invite le trésorier, PIERRE PATRY, accompagné de LUCIE MICHAUD, contrôleuse, à présenter aux congressistes les prévisions budgétaires 2014–2017.

Le trésorier, PIERRE PATRY, présente les prévisions budgétaires au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi que le budget cumulatif pour la période 2014–2017.

PROPOSITION NO 24

Pierre Roger propose, appuyé par Denyse Paradis, que le 64e Congrès adopte la recommandation du comité précongrès sur la proposition budgétaire au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu'au budget cumulatif pour l'exercice 2014-2017.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Jean-Pierre Poirier propose, appuyé par Serge Chevrier, que le poste d'employée de bureau des Îles-de-la-Madeleine soit augmenté de 6 h 30/semaine pour devenir un poste temps complet à 32 h 30/semaine (incluant les trois après-midis construction).
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 2

Marie-Hélène Plourde propose, appuyée par Denis Plante, que les frais administratifs de 3 $ prélevés au formulaire DVSL soient abolis et qu'ils fassent partie intégrante des services offerts par la CSN par le paiement des per capita.
REJETÉ

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Jean-Pierre Dion propose, appuyé par Louis Hamel, que pour les montants de traitement de 5 $ et moins, il n'y ait pas de frais d'administration.
REJETÉ

SOUS-AMENDEMENT NO 2

Marie-Angéla Péloquin propose, appuyée par Claude Audy, que les frais administratifs de 3 $ perçus pour les frais imposables soient annulés pour tout montant représentant 100 $ et plus.
REJETÉ

Pause-santé à 10 h 15

Retour en séance plénière à 10 h 30

POURSUITE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE

PROPOSITION NO 25

Fanie Charette propose, appuyée par Christian Fortin, qu'un budget soit consacré au développement et à la consolidation des réseaux d'entraide, particulièrement dans les régions.
ADOPTÉ

QUESTION PRÉALABLE SUR LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2014-2017

Serge Lemelin propose, appuyé par Annick Trottier que la question soit mise aux voix immédiatement.
ADOPTÉ

NOUVELLE PROPOSITION GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉQUITÉ INTERRÉGIONALE

PROPOSITION NO 26

Yves Fortin propose, appuyé par Louise Jetté, de mettre sur pied un groupe de travail ayant pour mandat d'évaluer l'équité interrégionale des ressources salariées affectées au SAMVR et, le cas échéant, de proposer aux instances de la CSN, dans la prochaine année, les correctifs à apporter.

Que ce groupe de travail soit composé de deux membres du comité exécutif de la CSN, de trois personnes représentant les conseils centraux dont une du Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches, la coordination du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale-CSN et une personne représentant le STT-CSN.
ADOPTÉ ULTÉRIEUREMENT

AMENDEMENT NO 1

Denis Marcoux propose, appuyé par Claude Dion, que cette analyse se fasse sur la base du processus d'analyse des tâches prévu aux dispositions de la convention collective liant les organisations affiliées et le STT-CSN.
ADOPTÉ ULTÉRIEUREMENT

Poursuite du débat sur la proposition no 26 au retour du dîner en séance plénière à 14 h 30

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, accorde une entrevue à RDI en réaction aux propos tenus par ALAIN BOUCHARD, président-directeur général d'Alimentation Couche-Tard. Il cède sa place à FRANCINE LÉVESQUE, 1re vice-présidente, qui agira à titre de présidente de séance.

RAPPORT DU COMITÉ DES QUESTIONS DE PRIVILÈGE

La présidente, FRANCINE LÉVESQUE, invite le comité des questions de privilège soit LOUISE JETTÉ, présidente du Conseil central des Laurentides

(CSN), ALAIN LAMPRON, président de la Fédération de l'industrie manufacturière (CSN), et PASCALE ST-ONGE, secrétaire générale de la Fédération nationale des communications (CSN) à présenter leur rapport. Ils ont été appuyés dans leurs travaux par FRANÇOIS LAMOUREUX, adjoint au comité exécutif de la CSN, sous la responsabilité du secrétaire général de la CSN.

COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Attendu l'importance de poursuivre la lutte pour faire reculer la pauvreté au Québec, notamment celle qui touche les quelque 842 000 personnes qui ne couvrent pas leurs besoins de base (logement, nourriture, vêtement et déplacement) ;

Attendu que le gouvernement du Québec lancera, d'ici un an, un troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;

Attendu que pour avancer vers un Québec sans pauvreté, il faut un plan d'action :

- qui assure à toutes et à tous un revenu suffisant pour couvrir l'ensemble de leurs besoins de base ;
- qui augmente le salaire minimum afin de permettre aux gens travaillant à temps plein de sortir de la pauvreté ;
- qui réduit les inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches ;
- qui vise à changer les mentalités et à contrer les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ;
- qui améliore l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.

Attendu que le nouveau gouvernement du Québec, élu le 7 avril dernier, semble plutôt prioriser une politique d'austérité visant le déficit zéro et que cette approche met en danger les services publics et le filet de sécurité sociale québécois.

PROPOSITION NO 27

Philippe Guay-Provost propose, appuyé par Maude Cyr, que la CSN et ses organisations affiliées saluent l'action du 29 mai 2014 *On sonne les cloches pour un Québec sans pauvreté*, organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, et qu'elles soutiennent les actions subséquentes allant en ce sens qui seront mises sur pied tout au long de l'année.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SYNDICAT DES COMMUNICATIONS DE RADIO-CANADA (FNC-CSN)

Attendu que depuis 2009, plus de 2 000 postes ont été supprimés à la CBC/Société Radio-Canada, soit 800 postes en 2009, 650 en 2012 et 657 en 2014 ;

Attendu que les compressions imposées à la CBC/SRC depuis 2009 ont, entre autres, imposé une charge de travail intolérable aux employé-es de certains secteurs ;

Attendu que les suppressions de postes ont une incidence directe sur la qualité des programmes de la CBC/SRC, notamment en réduisant la couverture internationale à sa plus simple expression ;

Attendu que les citoyennes et les citoyens doivent se réapproprier leur diffuseur public et interpeller le gouvernement conservateur au sujet du financement, de la gouvernance, de la mission et de la programmation de la CBC/SRC.

PROPOSITION NO 28

Pierre Roger propose, appuyé par Chantal Racicot, que nous demandions un moratoire immédiat sur les compressions annoncées en avril 2014 et que nous exigions la tenue d'une commission parlementaire publique sur l'avenir de la CBC/SRC.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LOI SPÉCIALE SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE DANS LE SECTEUR MUNICIPAL ET LE SECTEUR TRANSPORT

Attendu que le gouvernement du Québec entend imposer une loi d'exception sur les régimes de retraite dans le secteur municipal et le secteur transport qui aura pour effet de bafouer le principe fondamental du droit à la libre négociation ;

Attendu que le gouvernement du Québec entend imposer unilatéralement aux parties un partage des coûts des régimes à 50-50 ;
Attendu que le gouvernement du Québec entend faire assumer une partie des déficits passés, ce qui aura pour effet d'entraîner une réduction des droits acquis des travailleuses et des travailleurs aussi bien actifs que retraités ;
Attendu que cette loi d'exception contribuera à l'affaiblissement de nos régimes à prestations déterminées ;
Attendu que les régimes à prestations déterminées constituent du salaire différé, et qu'à ce titre ils sont inclus dans la rémunération des travailleuses et des travailleurs ;
Attendu les positions de la CSN favorisant le maintien et l'implantation dans nos milieux de travail des régimes à prestations déterminées.

PROPOSITION NO 29

Yvon Godin propose, appuyé par Ginette Morin, que le 64e Congrès de la CSN dénonce l'adoption d'une loi touchant les droits acquis des participantes et des participants dans les régimes de retraite du secteur municipal et du secteur transport, ce qui aura pour effet de nier le principe de la libre négociation et d'affaiblir nos régimes de retraite à prestations déterminées.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPUI AUX TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS PALESTINIENS

Attendu les positions historiques de la CSN condamnant les violations systématiques du droit international commises par l'État d'Israël, principalement l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens, et réclamant le retrait de l'armée israélienne des territoires occupés ;
Attendu que les observations et témoignages recueillis lors de la mission intersyndicale à laquelle la CSN a participé en mars 2014, à l'invitation de la Fédération générale des syndicats palestiniens (PGFTU), attestent les violations des droits de la personne et des droits du travail des travailleuses et travailleurs palestiniens ;
Attendu le soutien politique inconditionnel du Canada et des États-Unis dont jouit Israël, soutien qui lui permet de violer systématiquement les droits du peuple palestinien depuis maintenant 66 ans ;
Attendu l'échec des dernières négociations devant mener à une solution au conflit.

PROPOSITION NO 30

Jean Lacharité propose, appuyé par Nathalie Chabot, que la CSN poursuive ses actions de solidarité et d'éducation sur la question palestinienne, notamment en élaborant, de concert avec des organisations syndicales internationales alliées, une stratégie d'action pour faire respecter les droits des travailleuses et travailleurs palestiniens.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPUI AU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS D'IKEA RICHMOND COLOMBIE-BRITANNIQUE (TEAMSTERS SECTION LOCALE 213)

Attendu que la multinationale IKEA a mis en lock-out ses 350 employé-es du magasin de Richmond en Colombie-Britannique le 13 mai 2013 ;
Attendu qu'un rapport accablant a été rendu par une commission menée en 2013 par *Uni Global Union* et l'*International transport Workers Federation* dénonçant des pratiques antisyndicales de la multinationale, notamment en matière de droit du travail ;
Attendu que depuis le début de ce conflit, IKEA utilise des briseurs de grève qui minent le rapport de force entre les parties et empêchent un règlement dans ce dossier ;
Attendu que la CSN met de l'avant une solidarité intersyndicale pour augmenter le rapport de force lors de la négociation de conventions collectives ;
Attendu que la CSN est en faveur de l'amélioration des dispositions anti-briseurs de grève dans le Code du travail, ici au Québec, et que de tels principes devraient être universels ;
Attendu qu'il est impératif de freiner les pratiques antisyndicales d'IKEA qui s'apparentent à une « Walmartisation » des relations de travail ;
Attendu que la CSN compte parmi ses membres le STT d'IKEA Montréal affilié à la Fédération du commerce ;

Attendu que la section locale 213 des Teamsters qui représente les travailleuses et travailleurs d'IKEA à Richmond mène présentement une campagne.

PROPOSITION NO 31

Michel Valiquette propose, appuyé par Marie-Josée Hamelin, que la CSN et les délégué-es réunis au présent congrès accordent leur appui au Syndicat des travailleurs d'IKEA à Richmond Colombie-Britannique (Teamsters section locale 213).
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SAUVONS POSTES CANADA NON AUX COMPRESSIONS

Attendu que Postes Canada et le gouvernement conservateur ont décidé de mettre la hache dans les services postaux, en supprimant des milliers de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en fermant des bureaux de poste et en haussant les tarifs postaux de façon draconienne ;

Attendu qu'au cours des cinq prochaines années, de 6 000 à 8 000 emplois aux postes seront éliminés et cinq millions de ménages seront privés de la livraison à domicile ;

Attendu que ces compressions vont particulièrement nuire aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite ;

Attendu que Postes Canada n'a pratiquement pas tenu de consultations, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

PROPOSITION NO 32

Engelbert Cottenoir propose, appuyé par Mélanie Laroche, que la CSN et ses organisations affiliées écrivent à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement du Canada annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pause-dîner à 12 h 30

Élections au comité exécutif (1er tour) Période de votation de 12 h 30 à 15 h

SEPTIÈME SÉANCE

Retour en séance plénière à 14 h 30

Poursuite du débat sur la proposition no 26

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉQUITÉ INTERRÉGIONALE

YVES FORTIN propose, appuyé par LOUISE JETTÉ, de mettre sur pied un groupe de travail ayant pour mandat d'évaluer l'équité interrégionale des ressources salariées affectées au SAMVR et, le cas échéant, de proposer aux instances de la CSN, dans la prochaine année, les correctifs à apporter.

Que ce groupe de travail soit composé de deux membres du comité exécutif de la CSN, de trois personnes représentant les conseils centraux dont une du Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches, la coordination du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale-CSN et une personne représentant le STT-CSN.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Denis Marcoux propose, appuyé par Claude Dion, que cette analyse se fasse sur la base du processus d'analyse des tâches prévu aux dispositions de la convention collective liant les organisations affiliées et le STT-CSN.
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 2

Dominique Daigneault propose, appuyée par Denis Beaudin, que l'on remplace les mots « de trois personnes représentant les conseils centraux dont une du Conseil central de Québec– Chaudière-Appalaches » par les mots « par au moins trois personnes représentant les conseils centraux ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Marc Laviolette propose, appuyé par Martin Poirier, que l'on ajoute après les mots « trois personnes représentant les conseils centraux » les mots « au moins trois personnes représentant les fédérations ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

De mettre sur pied un groupe de travail ayant pour mandat d'évaluer l'équité interrégionale des ressources salariées affectées au SAMVR et, le cas échéant, de proposer aux instances de la CSN, dans la prochaine année, les correctifs à apporter.

Que ce groupe de travail soit composé de deux membres du comité exécutif de la CSN, d'au moins trois personnes représentant les conseils centraux, d'au moins trois personnes représentant les fédérations, de la coordination du SAMVR et d'une personne représentant le STT-CSN.

Que cette analyse se fasse sur la base du processus d'analyse des tâches prévu aux dispositions de la convention collective liant les organisations affiliées et le STT-CSN.

QUANTUM DES PRESTATIONS DE GRÈVE ET DE LOCK-OUT

PROPOSITION NO 33

Rémi Desrosiers propose, appuyé par Paul Lavergne, que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient portées à :

- 245 $ à compter du 2 juin 2014
- 250 $ à compter du 1er mars 2015
- 255 $ à compter du 1er mars 2016

ADOPTÉ

QUANTUM DES PRESTATIONS DE CONGÉDIEMENT OU DE SUSPENSION POUR ACTIVITÉ SYNDICALE

PROPOSITION NO 34

Nancy Boivin propose, appuyée par Richard Gagnon, que les prestations hebdomadaires pour les personnes suspendues, congédiées ou victimes de représailles pour activité syndicale soient portées :

- 245 $ à compter du 2 juin 2014
- 250 $ à compter du 1er mars 2015
- 255 $ à compter du 1er mars 2016

ADOPTÉ

PROPOSITION RELATIVE AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DU FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

PROPOSITION NO 35

Claudie Melançon propose, appuyée par Mario Harvey, d'adopter la recommandation du comité précongrès à l'effet que l'article 13.01 se lise comme suit :

Le droit aux prestations est acquis le 8e jour de la grève ou du lock-out, dans un même conflit.
ADOPTÉ

PROPOSITION NO 36

Ginette Langlois propose, appuyée par Alain Longpré, d'adopter la recommandation du comité précongrès à l'effet que l'article 13.04 se lise comme suit :

À compter du 8e jour, la ou le gréviste a droit aux prestations pour chaque semaine additionnelle de grève ou de lock-out ainsi que pour la semaine qui suit son retour au travail, sous réserve du maximum de quatre semaines, tel qu'il est prévu à l'article 14.
ADOPTÉ

RAPPORT SYNTHÈSE DES ATELIERS (SUITE)

6. AMÉLIORER NOTRE RAPPORT DE FORCE EN NÉGOCIATION

PROPOSITION NO 37

Éric St-Onge propose, appuyé par Michel Béland :

6.1 Que les syndicats, appuyés des fédérations, des conseils centraux et de la CSN réalisent, dans les mois précédant la négociation de leurs conventions collectives, une analyse détaillée de leur rapport de force. Cette analyse devrait d'abord comprendre une évaluation de la situation interne du syndicat suivie, entre autres :

a) d'une analyse du contexte et de l'environnement économique, social et politique ;
b) d'une étude de la structure et de la situation financière de l'entreprise ;
c) d'une évaluation des appuis et des alliances possibles avec d'autres intervenants ;
d) d'une analyse des recours aux lois spéciales et des moyens de les contrer.

ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Paul Jones propose, appuyé par Christian Boudrias, que l'on remplace, au point b), le mot « entreprise » par le mot « employeur ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Puma Freytag propose, appuyé par Denise Boucher, que l'on maintienne le mot « entreprise », et que l'on remplace le mot « employeur » par le mot « établissement ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que les syndicats, appuyés des fédérations, des conseils centraux et de la CSN, réalisent, dans les mois précédant la négociation de leurs conventions collectives, une analyse détaillée de leur rapport de force. Cette analyse devrait d'abord comprendre une évaluation de la situation interne du syndicat suivie, entre autres :

a) d'une analyse du contexte et de l'environnement économique, social et politique ;
b) d'une étude de la structure et de la situation financière de l'entreprise ou de l'établissement ;
c) d'une évaluation des appuis et des alliances possibles avec d'autres intervenants ;
d) d'une analyse des recours aux lois spéciales et des moyens de les contrer.

PROPOSITION NO 38

Bernadette Kassi propose, appuyée par Chantal Racicot :

6.2 Que les syndicats, appuyés des fédérations et de la CSN, poursuivent leurs efforts pour la mise en œuvre et la consolidation de négociations regroupées ou coordonnées par entreprise, par établissement ou par secteur d'activité sur une base régionale ou nationale.
ADOPTÉ

PROPOSITION NO 39

Michel Valiquette propose, appuyé par Jean-Thomas Courchesne :

6.3 Que les fédérations, soutenues par la CSN, identifient les entreprises ou les secteurs d'activité où il serait possible et pertinent d'établir des alliances stratégiques avec d'autres organisations syndicales et qu'elles fassent rapport de leurs travaux à leurs congrès prévus en 2015.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Robert Gariépy propose, appuyé par Francine Ranger, que l'on ajoute après le mot « stratégiques », les mots « régionales, nationales ou internationales ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que les fédérations, soutenues par la CSN, identifient les entreprises ou les secteurs d'activité où il serait possible et pertinent d'établir des alliances stratégiques régionales, nationales ou internationales avec d'autres organisations syndicales et qu'elles fassent rapport de leurs travaux à leurs congrès prévus en 2015.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DES ÉLECTIONS

Le président des élections, LOUIS DE GARIE, déclare élue VÉRONIQUE DE SÈVE au poste de 3e vice-présidente de la CSN.

PROPOSITION NO 40

Mélanie Laroche propose, appuyée par Serge Lemelin, que l'on détruise les bulletins de vote.
ADOPTÉ

Pause-santé à 16 h

Retour en séance plénière à 16 h 30

PRÉSENTATION D'UNE VIDÉO

Entrevue accordée par le président de la CSN, JACQUES LÉTOURNEAU, à RDI, en réaction aux commentaires désobligeants d'ALAIN BOUCHARD, président et chef de la direction d'Alimentation Couche-Tard.

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, souhaite la bienvenue à RAFAËL FREIRE NETO, secrétaire de la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA) et l'invite à s'adresser aux congressistes.

RAFAËL FREIRE

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES AMÉRIQUES (CSA) DEPUIS 2008, RAFAËL FREIRE A ÉTÉ ÉLU AU POSTE DE SECRÉTAIRE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Sociologue de formation, il a été professeur dans le réseau d'enseignement public de São Paulo.

Il a été élu au comité exécutif national de la Centrale unique des travailleurs du Brésil (Central Única dos Trabalhadores) de 1994 à 2006, d'abord comme secrétaire responsable de la syndicalisation, puis secrétaire des relations internationales dans les Amériques. Durant cette période, il a également été coordonnateur de l'Alliance sociale continentale et de la campagne continentale contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et l'un des organisateurs du premier Forum social mondial à Porto Alegre. Il a aussi occupé le poste de secrétaire général de la Coordination des centrales syndicales du Cône Sud. En 2006, il a été élu à l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT), devenue la CSA en 2008.

INTERVENTION DE RAFAËL FREIRE NETO

(SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI)

La CSN est l'une des 53 confédérations membres de la Confédération syndicale des travailleuses et travailleurs des Amériques (CSA), une organisation qui s'est donné comme objectif de construire un nouvel internationalisme syndical du 21e siècle. Cela passe avant tout par le renouveau syndical. Pour la CSA, l'objectif est notamment d'avoir moins de syndicats, mais plus de travailleuses et de travailleurs syndiqués. Dans plusieurs pays des Amériques, cela implique aussi l'accès réel au droit d'association et de négociation collective. Par contre, tous les pays connaissent les défis posés par les changements dans le monde du travail, la transnationalisation des entreprises et la sous-traitance. Mais face aux offensives du capital et des gouvernements de droite, il faut aussi proposer une vision alternative pour le développement des sociétés, des visions qui ont été portées avec succès dans plusieurs pays d'Amérique latine (Brésil, Uruguay, Chili, Bolivie, Venezuela, Équateur). Voilà pourquoi la CSA a élaboré une plateforme de développement pour les Amériques, qui comprend les quatre dimensions du développement durable : politique, économique, sociale et environnementale.

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, au nom des congressistes et du comité exécutif de la CSN, remercie RAFAËL FREIRE NETO pour son allocution.

RAPPORT DU COMITÉ SYNTHÈSE (SUITE)

PROPOSITION NO 41

Dany Roy propose, appuyé(e) par Marjolaine Côté :

6.4 Que la CSN s'associe aux autres organisations syndicales québécoises pour la tenue d'états généraux sur le syndicalisme. Que cette activité soit l'occasion de discuter des stratégies et des alliances à mettre en place pour améliorer notre rapport de force en négociation.
ADOPTÉ

11. REDYNAMISER LA DÉMOCRATIE SYNDICALE

PROPOSITION NO 42

Kevin Gagnon propose, appuyé par Josée Clermont :

11.1 Que la CSN soutienne les fédérations et les conseils centraux dans le développement d'une plateforme de communication afin de redynamiser la démocratie syndicale (site Web, page Facebook, forum de discussions) et qu'elle développe des outils de formation et de prise en charge (session, capsule, formation en ligne, guide, etc.) sur l'utilisation des médias sociaux afin d'intégrer ces nouveaux moyens dans les communications avec les membres.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Puma Freytag propose, appuyé par Bernadette Kassi, que l'on ajoute après les mots « forum de discussions », le mot « vidéo-conférence ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Michel Morency propose, appuyé par Thérèse Martin, que l'on ajoute après le mot « vidéo-conférence », le mot « etc. ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que la CSN soutienne les fédérations et les conseils centraux dans le développement d'une plateforme de communication afin de redynamiser la démocratie syndicale (site Web, page Facebook, forum de discussions, vidéo-conférence, etc.) et qu'elle développe des outils de formation et de prise en charge (session, capsule, formation en ligne, guide, etc.) sur l'utilisation des médias sociaux afin d'intégrer ces nouveaux moyens dans les communications avec les membres.

PROPOSITION NO 43

Nancy Gauthier propose, appuyée par Mélanie Laroche :

11.2 Que les syndicats, appuyés par les fédérations, les conseils centraux et la CSN, se dotent d'un plan d'action annuel afin de favoriser et d'augmenter les échanges formels et informels entre les dirigeantes et les dirigeants syndicaux et les membres. Que, dans le cadre de cet exercice, les syndicats portent une attention particulière aux salarié-es occupant des emplois atypiques, aux jeunes ainsi qu'à celles et à ceux provenant des communautés culturelles.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Dominique Dubuc propose, appuyée par Jean-Thomas Courchesne, que l'on ajoute après les mots « aux jeunes », les mots « et aux personnes issues des minorités sexuelles ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Marie-Josée Hamelin propose, appuyée par Fernande Lévesque, que l'on remplace les mots « aux personnes issues des minorités sexuelles », par les mots « aux LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transidentitaires) ».
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 2

Roy Fu propose, appuyé par Philippe Guay-Provost, que l'on ajoute à la fin de la proposition, les mots « et les travailleuses et travailleurs migrants temporaires ».
ADOPTÉ

AMENDEMENT NO 3

Karine Prégent propose, appuyée par Pierre Fiset, que l'on ajoute après les mots « jeunes », les mots « et métiers traditionnellement masculins ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Nathalie Arguin propose, appuyée par Véronique De Sève, que l'on ajoute avant les mots « métiers traditionnellement masculins » les mots « aux femmes œuvrant dans les ».
ADOPTÉ

SOUS-AMENDEMENT NO 2

Philippe Picard propose, appuyé par Philippe Guay-Provost, que l'on ajoute le mot « etc. ».
REJETÉ

QUESTION PRÉALABLE SUR LE SOUS-AMENDEMENT, L'AMENDEMENT ET LA PROPOSITION PRINCIPALE 11.2

Chantal Lamoureux propose, appuyée par Bernard Lanthier, que la question soit mise aux voix immédiatement.
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que les syndicats, appuyés par les fédérations, les conseils centraux et la CSN, se dotent d'un plan d'action annuel afin de favoriser et d'augmenter les échanges formels et informels entre les dirigeantes et les dirigeants syndicaux et les membres. Que, dans le cadre de cet exercice, les syndicats portent une attention particulière aux salarié-es occupant des emplois atypiques, aux jeunes, aux LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transidentitaires), aux femmes œuvrant dans les métiers traditionnellement masculins ainsi qu'à celles et à ceux provenant des communautés culturelles et les travailleuses et travailleurs migrants temporaires.

Ajournement

La séance est levée à 18 h.

Soirée de solidarité à 20 h 30

CINQUIÈME JOUR
VENDREDI 30 MAI

HUITIÈME SÉANCE

Reprise des travaux à 9 h

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, souhaite la bienvenue aux congressistes.

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, cède sa place à la 1re vice-présidente, FRANCINE LÉVESQUE, qui agira à titre de présidente de séance. Le président est attendu pour un point de presse.

La présidente, FRANCINE LÉVESQUE, invite le secrétaire général, JEAN LORTIE, à introduire les propositions des organisations affiliées.

PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)

Attendu la proposition soumise par le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre jeunesse de Montréal à l'effet de baisser le per capita de la CSN ;

Attendu la nécessité de bien mesurer les impacts et les conséquences d'une telle proposition sur l'avenir de notre organisation syndicale et sur le type de syndicalisme pratiqué à la CSN ;

Attendu l'importance de se donner le temps nécessaire et les outils pertinents pour évaluer les conséquences pour les syndicats de la CSN, d'une telle proposition en termes de services ;

Attendu les attaques patronales et gouvernementales dont font l'objet les organisations syndicales sur la question des cotisations syndicales et de leur utilisation.

PROPOSITION NO 44

Richard Mallette propose, appuyé par Sylvie Jeansonne, d'adopter la recommandation du comité précongrès à l'effet de modifier la proposition du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre jeunesse de Montréal afin qu'elle se lise comme suit :

Qu'un comité de travail soit formé par le conseil confédéral pour étudier la pertinence de réviser à la baisse le taux de per capita de la CSN ;

Que, dans le cadre de ces travaux, l'on tienne compte de l'effet d'une baisse des per capita sur l'offre de services aux syndicats ainsi que sur le type de syndicalisme pratiqué à la CSN ;

Que les résultats de ces travaux soient présentés lors d'une instance appropriée tenue au plus tard à l'automne 2016 pour application, le cas échéant, au congrès ordinaire de 2017.

ADOPTÉ

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DES LAURENTIDES

PROPOSITION NO 45

Louise Jetté propose, appuyée par Daniel Baril, d'adopter la recommandation du comité précongrès à l'effet de modifier la proposition du Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides afin qu'elle se lise comme suit :

Que la CSN instaure un comité national, de même qu'une coordination nationale en environnement et en développement durable.

ADOPTÉ

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES MANUELS DE LA VILLE DE TERREBONNE-CSN

PROPOSITION NO 46

Pierrette Morin propose, appuyée par Normand Boivin, d'adopter la recommandation du comité précongrès à l'effet de rejeter la proposition du Syndicat des employé-es manuels de la Ville de Terrebonne-CSN.

REJETÉ

QUESTION PRÉALABLE

Joëlle Pouliot propose, appuyée par Bernadette Kassi, que la question soit mise aux voix immédiatement.

ADOPTÉ

PROPOSITION NO 47

Denis Renaud propose, appuyé par Marcel St-Onge, que, dorénavant, toute entente concernant un pacte de non-maraudage entre la CSN et d'autres syndicats ou centrales, fasse l'objet d'un débat et d'une approbation des délégué-es lors d'un congrès extraordinaire tenu à cet effet.

ADOPTÉ ULTÉRIEUREMENT

LAISSER SUR TABLE

Ginette Langlois propose, appuyée par Jean-François Fortier, de laisser sur table la proposition no 47 et de reprendre le débat après l'adoption de la proposition 11.4.

ADOPTÉ

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN (CSN)

PROPOSITION NO 48

Dominique Daigneault propose, appuyée par Luc Bastien, d'adopter la recommandation du comité précongrès à l'effet d'adopter la proposition du Conseil central du Montréal-métropolitain-CSN :

Que la CSN considère la publicité comme un outil pour mettre en valeur l'apport du syndicalisme dans la société et les réalités des syndiqué-es dans leur milieu de travail.

ADOPTÉ

QUESTION PRÉALABLE

Pierre Morel propose, appuyé par Maude Cyr, que la question soit mise aux voix immédiatement.

ADOPTÉ

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES COLS BLANCS DE LA MINE NIOBEC-CSN

PROPOSITION NO 49

Jean-Luc Cadieux propose, appuyé par Nathalie Bruneau, d'adopter la recommandation du comité précongrès à l'effet de rejeter la proposition du Syndicat des employé-es cols blancs de la Mine Niobec-CSN.
ADOPTÉ

Pause-santé à 10 h 30

Retour en séance plénière à 10 h 45

RAPPORT SYNTHÈSE DES ATELIERS (SUITE)

PROPOSITION NO 50

Carolina Caballero propose, appuyée par Mario Mongrain :

11.3 Que les syndicats se fixent des objectifs ambitieux de participation des membres à toutes les étapes de la vie syndicale, notamment lors du processus de renouvellement ou de négociation de la convention collective et que la CSN, les fédérations et les conseils centraux les appuient dans la réalisation de ces objectifs.
ADOPTÉ

PROPOSITION NO 51

Ginette Langlois propose, appuyée par Nancy Boucher :

11.4 Que la CSN mette sur pied un groupe de travail dont les membres seront nommés par le bureau confédéral et qui aura pour mandat :

a) d'organiser une réflexion et des discussions sur des expériences participatives et délibératives inspirantes ;
b) d'évaluer à partir de cette réflexion notre fonctionnement et nos pratiques démocratiques ;
c) de produire un rapport et de faire des recommandations au conseil confédéral d'ici septembre 2016.

ADOPTÉ

REPRISE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION NO 47

Denis Renaud propose, appuyé par Marcel St-Onge, que, dorénavant, toute entente concernant un pacte de non-maraudage entre la CSN et d'autres syndicats ou centrales, fasse l'objet d'un débat et d'une approbation des délégué-es lors d'un congrès extraordinaire tenu à cet effet.
ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

AMENDEMENT NO 1

Ginette Langlois propose, appuyée par Marjolaine Côté, que l'on remplace les mots « que, dorénavant » par les mots « Que le groupe de travail devant évaluer le fonctionnement de nos pratiques démocratiques réfléchisse sur la façon de débattre de » et que l'on biffe les mots « fasse l'objet d'un débat et d'une approbation des délégué-es lors d'un congrès extraordinaire tenu à cet effet ».

SOUS-AMENDEMENT NO 1

Dominique Daigneault propose, appuyée par Richard Gagnon, que l'on remplace les mots « sur la façon de débattre » par les mots « sur les processus et l'évaluation stratégiques conduisant à ».
REJETÉ

SOUS-AMENDEMENT NO 2

Lucie Léger propose, appuyée par Jeff Begley, que l'on ajoute après le mot « débattre » les mots « au sein de nos syndicats locaux ».
ADOPTÉ

LA PROPOSITION TELLE QU'ELLE A ÉTÉ AMENDÉE SE LIT COMME SUIT :

Que le groupe de travail devant évaluer le fonctionnement de nos pratiques démocratiques réfléchisse sur la façon de débattre, au sein de nos syndicats locaux, de toute entente concernant un pacte de non-maraudage entre la CSN et d'autres syndicats ou centrales.

PROPOSITION DE CONCORDANCE

PROPOSITION NO 52

Louise Jetté propose, appuyée par Gaston Langevin, que les concordances nécessaires soient apportées aux propositions adoptées par le 64e Congrès.
ADOPTÉ

PROPOSITION DE RÉFÉRENCE

PROPOSITION NO 53

Daniel Baril propose, appuyé par Éric Céré, que les propositions 4, 5, 7, 8, 9, 10 ainsi que les nouvelles propositions dont le 64e Congrès n'a pu disposer soient référées au conseil confédéral des 11 et 12 juin 2014.
ADOPTÉ

INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

Le président des élections, LOUIS DE GARIE, procède à l'installation des dirigeantes et des dirigeants élus au comité exécutif de la CSN, selon le code des règles de procédure, article 123.

La président des élections invite les délégué-es à se lever et procède à l'installation des membres du comité exécutif de la CSN soit :

Jacques Létourneau, président
Jean Lortie, secrétaire général
Pierre Patry, trésorier
Francine Lévesque, 1re vice-présidente
Jean Lacharité, 2e vice-président
Véronique De Sève, 3e vice-présidente

selon le cérémonial suivant :

CAMARADES,

J'ai l'honneur de proclamer solennellement que vous êtes élus en qualité de membres du comité exécutif de la CSN.

Vous connaissez déjà les droits et devoirs de vos charges respectives et vous connaissez également la Déclaration de principes, les statuts et règlements de la CSN.

Promettez-vous sur l'honneur d'y conformer votre action, d'agir toujours consciencieusement dans l'exercice de vos fonctions et de ne rien négliger pour rester dignes de la confiance que le congrès confédéral a mise en vous ?

L'un après l'autre, à haute voix, les membres du comité exécutif répondent :
Je le promets sur l'honneur.

Le congrès :
Nous en sommes témoins.

Le président des élections :
Que les travailleurs, les travailleuses et la classe ouvrière vous soient en aide.

SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

PROPOSITION NO 54

Yvon Godin propose, appuyé par Marcel St-Onge, que Jacques Létourneau, Jean Lortie et Pierre Patry soient autorisés à signer les chèques et tous les autres documents officiels de la CSN, et que les autres dirigeants, Francine Lévesque, Jean Lacharité et Véronique De Sève, puissent agir comme signataires-substituts selon la politique habituelle de signature de chèques.
ADOPTÉ

MOT DE CLÔTURE

(SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI)

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, s'adresse aux congressistes pour le mot de clôture.

« CHERS CAMARADES,

Je tiens à revenir sur un certain nombre d'éléments débattus dans le cadre du congrès et de nous placer dans la perspective des trois prochaines années. J'aimerais souligner que c'est le dernier congrès, à titre de délégué, de deux grands militants et anciens présidents de la CSN.

Marc Laviolette qui, selon la rumeur, est déjà à la retraite, mais qui occupe toujours ses fonctions à la Fédération de l'industrie manufacturière. Marc Laviolette que je connais depuis plusieurs années, avec qui j'ai eu la chance de débattre d'enjeux sociaux, syndicaux et politiques, et qui m'a appris très jeune qu'il était possible de marcher et de mâcher de la gomme en même temps. Donc, de pratiquer à la fois un syndicalisme de propositions et un syndicalisme de combat sans aucune forme d'hésitation.

Je tiens aussi à saluer le camarade et ami Louis Roy qui va prendre sa retraite lundi. Je l'ai connu alors qu'il était au CLSC Hochelaga-Maisonneuve et ensuite, comme président de la Fédération de la santé et des services sociaux, vice-président à la négociation à la CSN et, bien sûr, président élu au dernier congrès de la CSN. Le camarade Louis Roy m'a permis d'en apprendre davantage sur les grands enjeux liés à la négociation du secteur public notamment. Je dirais qu'un des points dont nous avons le plus discuté ensemble ces dernières années, c'était cette importance de faire du renouveau syndical et de s'inspirer de ce qui se passait dans la mouvance altermondialiste avec les forums sociaux mondiaux. Quand nous avons proposé, à l'époque, le premier forum social québécois, nous n'étions pas nombreux, Louis et moi, mais on y croyait. Ça nous a permis de faire de grands événements qui vont nous projeter, au mois d'août, au Forum social des peuples, pour construire une véritable opposition politique au gouvernement conservateur. Bonne retraite Louis.

En guise de conclusion, je vais insister sur deux points. D'abord, je pense que cette semaine, on a fait la démonstration que la CSN est une grande organisation démocratique. J'ai été particulièrement emballé par les débats sur les états financiers, surtout sur la proposition budgétaire, et la capacité des militantes et des militants de prendre en charge un débat comme celui-là, de poser des questions, de débattre, de faire des sous-amendements et des amendements, de faire la démonstration finalement,

qu'à la CSN, non seulement on a des pratiques de transparence et des pratiques de démocratie directe avec les militantes et les militants, mais que les gens dans les syndicats possèdent bien les grands enjeux politiques, économiques et sociaux portés par la confédération. Dans ce sens, c'est la démonstration, quand on pose la question de la démocratie syndicale, quand on pose la question du renouveau syndical, nous avons, dans le cadre du 64e Congrès, une base militante solide capable de retourner dans les établissements du secteur public et dans les entreprises du secteur privé, pour poursuivre la nécessaire réflexion sur le renouveau syndical et sur l'importance de bâtir des rapports de force pour gagner, oui, de bonnes conventions collectives pour les travailleuses et les travailleurs, mais aussi pour bâtir un projet de société.

L'autre élément qui m'apparaît tout à fait concordant avec cet esprit de force syndicale et de démocratie syndicale qui nous habite, ce sont les grands enjeux autour des inégalités sociales. Il y plusieurs conférenciers qui nous ont démontré que le capitalisme financier, le capitalisme de façon globalisée, si on le laisse aller seul, et qu'on ne fait pas la bataille pour que les États règlementent et mettent en place des mesures pour mieux redistribuer la richesse, on assiste à une augmentation des inégalités sociales dans nos sociétés. On l'a vu d'ailleurs aux États-Unis ; à partir du moment où le mouvement syndical s'est retrouvé dans un état de faiblesse, les inégalités sociales ont explosé. On avait promis, à l'époque de la crise de 2008, une refondation du système capitaliste. Dans la pratique, ce n'est pas ça qui s'est produit. Quand on laisse les forces du marché déterminer l'avenir de nos sociétés, on ne va pas vers plus de justice sociale, mais vers plus d'inégalités sociales. Dans ce sens, le rôle du mouvement syndical et d'une organisation comme la CSN, c'est justement de s'assurer quand il y a croissance, quand il y développement et quand il y a accumulation de la richesse, il y a nécessité de redistribution. Elle passe par les luttes syndicales, les combats syndicaux menés dans les entreprises et dans les milieux de travail ainsi que par les combats sociaux et syndicaux menés dans la société de façon générale. Je pense sincèrement que c'est l'esprit dans lequel on a inscrit l'ensemble de nos débats.

L'autre élément qui m'apparaît aussi fondamental, il faut s'occuper de la réalité des travailleuses et des travailleurs non-syndiqués dans notre société. On l'a clairement bien expliqué, tout le discours de la droite repose justement sur ce clivage entre travailleurs syndiqués et non-syndiqués. Oui, il faut préserver les acquis, Mélanie Laroche nous l'a dit, c'est important. Il faut aussi se mettre dans une perspective de construction et de revendications particulièrement pour les travailleuses et les travailleurs qui vivent la précarité et subissent les contrecoups des effets de la mondialisation néolibérale. Dans ce sens, quand on parle de modifier la Loi sur les normes du travail, quand on parle d'augmenter la protection sociale, ce sont à eux et à elles qu'on s'adresse. Quand on parle d'une offensive en syndicalisation dans les milieux de travail comme les Wal-Mart, les Target, tout le secteur des services où les entreprises accumulent de façon incroyable des profits sans répartir la richesse, ça passe par la syndicalisation des travailleuses et des travailleurs les plus vulnérables de notre société. C'est un chantier qu'on va entreprendre de façon intensive au cours des prochaines années.

À la CSN, on pratique un syndicalisme responsable, on pratique un syndicalisme de propositions, et on pratique aussi un syndicalisme de combat. Pour dissiper tout doute sur les propos tenus dans *Le Devoir*, pour rassurer mon camarade Louis Roy, notamment sur le renouveau syndical, ce n'est pas de mettre en opposition un type de syndicalisme contre un autre type de syndicalisme. Nous sommes des syndicalistes intelligents. Quand les gars de Bridgestone-Firestone et les militantes et les militants du secteur privé mettent sur la table des propositions pour relancer l'usine, ça ne veut pas dire qu'ils font du syndicalisme *aplaventrisme*, ça veut dire qu'ils font aussi du syndicalisme de combat et responsable. Quand dans le secteur public, au CHUM, on a fait des batailles pour développer une alternative à la privatisation pour lancer des processus de réorganisation de services et du travail, on a pratiqué, à la fois, un syndicalisme responsable et un syndicalisme de combat. Soyez rassurés là-dessus camarades, c'est exactement dans cet esprit que je m'inscris, c'est dans cet esprit que la direction de la centrale s'inscrit, et c'est comme ça qu'on va construire, pour les prochaines années, une société plus juste, meilleure, démocratique, pour les travailleuses et les travailleurs par les travailleuses et les travailleurs.

LA CSN, J'Y CROIS,
NOUS Y CROYONS !
SOLIDARITÉ ! »

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Le président, JACQUES LÉTOURNEAU, souligne particulièrement les contributions d'AUDREY LAPRISE, LIANE FLIBOTTE, MICHEL FORGET, LOUISE GAREAU, LUC BESSETTE et JOSÉE LAMOUREUX, qui était à la rédaction des orientations et des propositions, et l'ensemble de ceux et de celles qui ont mis la main à la pâte pour faire de ce 64e Congrès une grande réussite. Merci à vous, car sans vous, ça n'aurait pas été possible de passer cette belle semaine.

CLÔTURE DU CONGRÈS

PROPOSITION NO 55

Denise Boucher propose la clôture du 64e Congrès de la CSN à 12 h 03, le vendredi 30 mai 2014.

JACQUES LÉTOURNEAU
Président

JEAN LORTIE
Secrétaire général

ANNEXES 1, 2 ET 3

Annexe 1
Propositions adoptées par le 64e Congrès et par le conseil confédéral lors de sa réunion des 11 et 12 juin 2014

Table des matières

Première partie
Propositions du comité exécutif de la CSN 4

Thème 1 – Travail et emploi 4
1. Sécuriser le revenu tout au long de la vie 4
2. Protéger les emplois 4
3. Agir sur la qualité du travail 5
4. Écologiser les emplois 6

Thème 2 – Syndicalisme et rapport de force 7
5. Contrer l'offensive antiouvrière et antisyndicale au Canada 7
   En négociation 7
6. Améliorer notre rapport de force en négociation 7
7. Moderniser les dispositions anti-briseurs de grève 8
   En syndicalisation 8
8. Prendre l'offensive en syndicalisation 8
9. Défendre et soutenir les travailleuses 9
10. Élargir l'adhésion à la CSN 9
11. Redynamiser la démocratie syndicale 9

Nouvelle proposition – Médias de gauche 10

Deuxième partie
Propositions des organisations affiliées 11

Proposition du Conseil central 11
Proposition du Syndicat des employé-es manuels de la Ville de Terrebonne–CSN sur l'importance de débattre des enjeux portant sur la liberté d'association 11
Proposition du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN 11

Troisième partie
Propositions portant sur les finances 12

États financiers 2011–2014 12
Proposition budgétaire 2014–2017 12
Quantum des prestations de grève et de lock-out 12
Quantum des prestations de congédiement ou de suspension pour activité syndicale 12
Proposition du Syndicat des travailleuses et 12
Proposition du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mines Seleine (CSN) 13
Nouvelle proposition - Réseaux d'entraide 13
Nouvelle proposition - Groupe de travail sur l'équité interrégionale 13
Statuts et règlements 13

Quatrième partie Questions de privilège 14

1. Collectif pour un Québec sans pauvreté 14
2. Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN) 14
3. Loi spéciale sur les régimes de retraite dans le secteur municipal et le secteur transport 14
4. Appui aux travailleuses et travailleurs palestiniens 14
5. Appui au Syndicat des travailleurs d'IKEA ichmond Colombie-Britannique (Teamsters section locale 213) . 14
6. Sauvons Postes Canada – Non aux compressions 14

Première partie
Propositions du comité exécutif de la CSN

Thème 1 – Travail et emploi

1. Sécuriser le revenu tout au long de la vie

1.1 Que la CSN revendique une modernisation et un élargissement de la couverture des lois du travail et de la protection sociale pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, et ce, tout au long de leur vie.

1.2 Que la CSN, en association avec les autres organisations syndicales québécoises, le mouvement des femmes et les groupes de défense, entre autres, des non-syndiqué-es, convienne d'un ensemble de revendications pour une réforme de la Loi sur les normes du travail en portant une attention particulière aux disparités de traitement selon le statut d'emploi et aux mesures facilitant la conciliation vie personnelle-famille-travail ainsi que la conciliation vie personnelle-études-travail tout en renforçant la protection des travailleuses et des travailleurs qui revendiquent le respect de leurs droits. Que, sur la base de ces revendications, un plan d'action triennal, incluant une campagne auprès des syndicats, soit mis en place. Qu'un suivi régulier soit fait au conseil confédéral et qu'un rapport soit déposé au prochain congrès.

1.3 Que la CSN développe une vision intégrée sur la sécurité du revenu tout au long de la vie basée, entre autres, sur une analyse différenciée selon les sexes, adaptée aux nouvelles réalités du marché de l'emploi ainsi qu'aux besoins des personnes occupant des emplois atypiques, en période de chômage ou qui connaissent des difficultés d'intégration ou de réintégration au marché de l'emploi.

Que la CSN fasse avancer la réflexion sur le projet de revenu de citoyenneté pour lutter contre la précarisation de l'emploi et l'effritement de l'assurance-emploi.

2. Protéger les emplois

2.1 Que la CSN, en appui aux fédérations, fasse de la lutte contre la sous-traitance, la privatisation des services publics et le recours aux agences de placement de personnel une priorité. Qu'elle soit vigilante lors de toute tentative de régionalisation des services en santé et services sociaux susceptible d'entraîner la privatisation et la sous-traitance et qu'elle développe un cadre stratégique de négociation qui sera présenté aux congrès des fédérations en 2015.

Qu'une pression soit faite sur le gouvernement québécois pour l'adoption d'un cadre législatif serré sur les agences de placement.

Que le comité exécutif de la CSN entreprenne une réflexion large sur les placements en partenariat public-privé qui ne viennent pas à l'encontre des intérêts des travailleuses et des travailleurs.

2.2 Que la CSN et les organisations affiliées soutiennent les syndicats dans leurs actions contre la sous-traitance, les PPP et le recours aux agences de placement de personnel en fournissant l'aide nécessaire et en les appuyant dans leurs démarches auprès de l'employeur pour, notamment :

a) documenter le phénomène de la sous-traitance faite par les employeurs (les différentes formes, la nature du travail sous-traité, etc.);
b) mobiliser les membres de nos syndicats;
c) développer un contre-argumentaire (évaluation des coûts, répercussion sur la qualité des produits et des services, bénéfices de la préservation et du développement des services publics, incidence sur le climat et l'organisation du travail, etc.);
d) proposer des solutions de rechange au projet patronal;
e) rechercher des appuis et former des alliances avec d'autres intervenants;
f) diffuser les expériences intéressantes de la façon la plus large possible.

2.3 Que la CSN, avec l'aide et en consultation avec ses organisations affiliées, développe une position critique sur les protocoles de prêt de main-d'œuvre entre entreprises afin d'assurer la protection des travailleuses et des travailleurs visés et de contrer les nouvelles approches de volatilité de la main-d'œuvre.

Que la CSN en fasse rapport d'ici son prochain congrès.

3. Agir sur la qualité du travail

3.1 Que la CSN et les fédérations fassent un suivi de l'évolution des différentes formes d'organisation du travail et des modes de gestion, des travaux en cours et de leurs effets sur les conditions d'exercice du travail et qu'elles développent des outils de sensibilisation et des revendications conséquentes.

3.2 Que la CSN, en collaboration avec les réseaux d'entraide, organise des activités de réflexion à l'intention notamment des comités de négociation, des responsables de santé et de sécurité dans les syndicats et des équipes fédératives concernant les enjeux affectant la qualité du travail et la prévention en santé psychologique.

3.3 Que le Comité de coordination générale des négociations (CCGN) documente les conditions d'exercice du travail qui ont des effets sur la qualité du travail et la santé psychologique, tels que la charge de travail, le transfert d'expertise, les horaires, la conciliation vie personnelle-famille-travail-études, la rémunération, les modes de gestion axés sur l'optimisation, l'autonomie professionnelle, la précarité, et qu'il recommande des mesures à négocier.

3.4 Que les syndicats, appuyés des fédérations, ciblent des priorités d'action en prévention et en fassent des enjeux de négociation et d'intervention après avoir identifié, dans leur milieu de travail, les problématiques touchant la qualité du travail et la santé psychologique (absentéisme et coûts des assurances collectives pour maladie, présentéisme, charge de travail, climat de travail, autonomie professionnelle, besoins de formation, harcèlement psychologique, etc.).

3.5 Que les conseils centraux, appuyés de la CSN, poursuivent et accentuent leurs efforts de développement et de consolidation des réseaux d'entraide dans les milieux de travail.

3.6 Que la CSN organise des activités et élabore des outils de réflexion sur la place et le sens du travail dans la vie des gens et dans notre société actuelle.

4. Écologiser les emplois

4.1 Que la CSN et les organisations affiliées incitent les syndicats à prendre l'offensive sur les enjeux environnementaux dans leurs milieux de travail et les soutiennent :

a) en les appuyant dans leur démarche auprès de l'employeur;
b) en diffusant les expériences intéressantes;
c) en développant des outils de sensibilisation et d'intervention, tout en les renseignant sur les divers enjeux environnementaux qu'ils soient régionaux, nationaux ou mondiaux;
d) en développant sa propre expertise indépendante des groupes d'intérêts.

4.2 Que les fédérations et les conseils centraux, appuyés de la CSN :

a) fassent le suivi des lois et des règlements en matière environnementale qui interpellent la responsabilité des entreprises et des municipalités et qui ont des incidences sur les milieux de travail, les secteurs d'activité économique et le développement régional;
b) ciblent des secteurs ou des activités névralgiques et développent un plan d'action syndical pour rendre les milieux de travail plus écologiques.

Thème 2 – Syndicalisme et rapport de force

5. Contrer l'offensive antiouvrière et antisyndicale au Canada

5.1 Que la CSN développe et consolide des alliances avec les organisations syndicales et étudiantes, les groupes féministes, autochtones, populaires et de défense des droits dans l'ensemble du Canada pour lutter résolument contre les politiques d'austérité, les mesures antiouvrières, antisyndicales et les politiques de droite à l'échelle canadienne. Qu'un tel plan d'action se déploie également au Québec.

En négociation

6. Améliorer notre rapport de force en négociation

6.1 Que les syndicats, appuyés des fédérations, des conseils centraux et de la CSN, réalisent, dans les mois précédant la négociation de leurs conventions collectives, une analyse détaillée de leur rapport de force. Cette analyse devrait d'abord comprendre une évaluation de la situation interne du syndicat suivie, entre autres :

a) d'une analyse du contexte et de l'environnement économique, social et politique;
b) d'une étude de la structure et de la situation financière de l'entreprise ou de l'établissement;
c) d'une évaluation des appuis et des alliances possibles avec d'autres intervenants;
d) d'une analyse des recours aux lois spéciales et des moyens de les contrer.

6.2 Que les syndicats, appuyés des fédérations et de la CSN, poursuivent leurs efforts pour la mise en œuvre et la consolidation de négociations regroupées ou coordonnées par entreprise, par établissement ou par secteur d'activité sur une base régionale ou nationale.

6.3 Que les fédérations, soutenues par la CSN, identifient les entreprises ou les secteurs d'activité où il serait possible et pertinent d'établir des alliances stratégiques régionales, nationales ou internationales avec d'autres organisations syndicales et qu'elles fassent rapport de leurs travaux à leurs congrès prévus en 2015.

6.4 Que la CSN s'associe aux autres organisations syndicales québécoises pour la tenue d'états généraux sur le syndicalisme. Que cette activité soit l'occasion de discuter des stratégies et des alliances à mettre en place pour améliorer notre rapport de force en négociation.

7. Moderniser les dispositions anti-briseurs de grève

7.1 Que la CSN, en coalition avec les autres organisations syndicales, fasse les démarches nécessaires pour que des modifications soient apportées à l'article 109.1 du Code du travail du Québec touchant les dispositions relatives aux briseurs de grève afin d'interdire à un employeur d'utiliser, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un établissement, les services ou le produit du travail autres que ceux d'une ou d'un salarié-e faisant partie de l'unité d'accréditation en grève ou en lock-out.

7.2 Que la CSN, en coalition avec la FTQ et le CTC, revendique l'ajout de dispositions anti-briseurs de grève dans le Code canadien du travail.

<u>En syndicalisation</u>

8. Prendre l'offensive en syndicalisation

8.1 Qu'au cours des six prochaines années, la CSN et ses organisations affiliées se mobilisent et développent un plan stratégique pour accroître la syndicalisation dans le secteur privé, qu'un rapport de mi-mandat soit déposé au conseil confédéral et qu'un rapport d'étape soit déposé au prochain congrès (2017).

8.2 Que la CSN organise, d'ici le prochain congrès, une campagne de valorisation et d'éducation sur le syndicalisme et sur le droit à la syndicalisation en collaboration, si possible, avec les autres organisations syndicales, les associations étudiantes et les groupes de défense des non-syndiqué-es.

8.3 Que cette campagne soit précédée de sessions de formation pour les militantes et les militants sur le syndicalisme pratiqué à la CSN et sur la syndicalisation.

8.4 Que la CSN et les fédérations examinent les structures d'accueil existantes pour les petites unités de négociation et y apportent les modifications nécessaires afin de :
a) favoriser la syndicalisation;
b) faciliter la prise en charge des négociations et la vie syndicale;
c) faciliter le regroupement des petits syndicats.

8.5 Que la CSN élabore une stratégie et fasse le nécessaire, entre autres, des représentations auprès des ministères et des commissions scolaires, pour introduire les notions de syndicalisme dans les milieux d'enseignement et de formation (écoles, cégeps, universités, formation populaire et communautaire).

9. Défendre et soutenir les travailleuses et les travailleurs atypiques et précaires

9.1 Que la CSN développe des partenariats pour la promotion et la défense des droits des travailleuses et des travailleurs afin de défendre et de soutenir les travailleuses et les travailleurs atypiques et précaires avec des groupes de défense des non-syndiqué-es et avec des groupes engagés dans le soutien de personnes vivant des situations spécifiques sur le marché du travail (femmes, jeunes, immigrants, Autochtones ainsi que LGBT-lesbiennes, gais, bisexuels et transidentitaires).

10. Élargir l'adhésion à la CSN

10.1 Que la CSN lance un projet pilote de regroupement sur une base régionale, sectorielle ou professionnelle permettant à des travailleuses et à des travailleurs qui ne sont pas membres d'un syndicat affilié à la CSN ou d'une autre organisation syndicale d'adhérer à la CSN sur une base individuelle.

10.2 Que la CSN identifie des modèles possibles de regroupement en fonction de groupes cibles en considérant, entre autres :

a) le rôle et les responsabilités du regroupement;
b) la structure organisationnelle;
c) les services offerts;
d) la participation aux instances des organisations.

Qu'à la suite de ces travaux, le comité exécutif fasse rapport au bureau confédéral.

11. Redynamiser la démocratie syndicale

11.1 Que la CSN soutienne les fédérations et les conseils centraux dans le développement d'une plateforme de communication afin de redynamiser la démocratie syndicale (site Web, page Facebook, forum de discussions, vidéo-conférence, etc.) et qu'elle développe des outils de formation et de prise en charge (session, capsule, formation en ligne, guide, etc.) sur l'utilisation des médias sociaux afin d'intégrer ces nouveaux moyens dans les communications avec les membres.

11.2 Que les syndicats, appuyés par les fédérations, les conseils centraux et la CSN, se dotent d'un plan d'action annuel afin de favoriser et d'augmenter les échanges formels et informels entre les dirigeantes et les dirigeants syndicaux et les membres. Que, dans le cadre de cet exercice, les syndicats portent une attention particulière aux salarié-es occupant des emplois atypiques, aux jeunes, aux LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transidentitaires), aux femmes oeuvrant dans les métiers traditionnellement masculins

ainsi qu'à celles et à ceux provenant des communautés culturelles et les travailleuses et travailleurs migrants temporaires.

11.3 Que les syndicats se fixent des objectifs ambitieux de participation des membres à toutes les étapes de la vie syndicale, notamment lors du processus de renouvellement ou de négociation de la convention collective et que la CSN, les fédérations et les conseils centraux les appuient dans la réalisation de ces objectifs.

11.4 Que la CSN mette sur pied un groupe de travail dont les membres seront nommés par le bureau confédéral et qui aura pour mandat :

a) d'organiser une réflexion et des discussions sur des expériences participatives et délibératives inspirantes;
b) d'évaluer à partir de cette réflexion notre fonctionnement et nos pratiques démocratiques;
c) de produire un rapport et de faire des recommandations au conseil confédéral d'ici septembre 2016.

Nouvelle proposition – Médias de gauche

Que la CSN soutienne la création et la consolidation de médias de gauche assurant un front en continu pour faire la promotion des idées progressistes, des intérêts du mouvement et des travailleurs ainsi que des valeurs syndicales. Également, que la CSN approche les autres centrales syndicales, les groupes sociaux et communautaires progressistes et protravailleurs afin qu'ils participent à l'essor et au développement de ces médias de gauche.

Que l'on réfère cette proposition au comité d'orientation et que l'on revienne sur cette question à une prochaine réunion du conseil confédéral.

Deuxième partie
Propositions des organisations affiliées

Proposition du Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides

Que la CSN instaure un comité national, de même qu'une coordination nationale en environnement et en développement durable.

Proposition du Syndicat des employé-es manuels de la Ville de Terrebonne–CSN sur l'importance de débattre des enjeux portant sur la liberté d'association

Que le groupe de travail devant évaluer le fonctionnement de nos pratiques démocratiques réfléchisse sur la façon de débattre, au sein de nos syndicats locaux, de toute entente concernant un pacte de non-maraudage entre la CSN et d'autres syndicats ou centrales.

Proposition du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Que la CSN considère la publicité comme un outil pour mettre en valeur l'apport du syndicalisme dans la société et les réalités des syndiqué-es dans leur milieu de travail.

Troisième partie
Propositions portant sur les finances

États financiers 2011–2014

Que le 64e Congrès adopte la recommandation du comité de surveillance des finances sur les états financiers pour l'exercice de 36 mois se terminant le 28 février 2014 du budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs.

Proposition budgétaire 2014–2017

Que le 64e Congrès adopte la proposition budgétaire au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu'au budget cumulatif pour l'exercice 2014–2017 telle qu'elle a été amendée.

Quantum des prestations de grève et de lock-out

Que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient portées à :

- 245 $ à compter du 2 juin 2014
- 250 $ à compter du 1er mars 2015
- 255 $ à compter du 1er mars 2016

Quantum des prestations de congédiement ou de suspension pour activité syndicale

Que les prestations hebdomadaires pour les personnes suspendues, congédiées ou victimes de représailles pour activité syndicale soient portées :

- 245 $ à compter du 2 juin 2014
- 250 $ à compter du 1er mars 2015
- 255 $ à compter du 1er mars 2016

Proposition du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre jeunesse de Montréal

Qu'un comité de travail soit formé par le conseil confédéral pour étudier la pertinence de réviser à la baisse le taux de per capita de la CSN;

Que, dans le cadre de ces travaux, l'on tienne compte de l'effet d'une baisse des per capita sur l'offre de services aux syndicats ainsi que sur le type de syndicalisme pratiqué à la CSN;

Que les résultats de ces travaux soient présentés lors d'une instance appropriée tenue au plus tard à l'automne 2016 pour application, le cas échéant, au congrès ordinaire de 2017.

Proposition du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mines Seleine (CSN)

Que le poste d'employée de bureau des Îles-de-la-Madeleine soit augmenté de 6 h 30/semaine pour devenir un poste temps complet à 32 h 30/semaine (incluant les trois après-midi construction).

Nouvelle proposition - Réseaux d'entraide

Qu'un budget soit consacré au développement et à la consolidation des réseaux d'entraide, particulièrement dans les régions.

Nouvelle proposition - Groupe de travail sur l'équité interrégionale

De mettre sur pied un groupe de travail ayant pour mandat d'évaluer l'équité interrégionale des ressources salariées affectées au SAMVR et, le cas échéant, de proposer aux instances de la CSN, dans la prochaine année, les correctifs à apporter.

Que ce groupe de travail soit composé de deux membres du comité exécutif de la CSN, d'au moins trois personnes représentant les conseils centraux, d'au moins trois personnes représentant les fédérations, de la coordination du SAMVR et d'une personne représentant le STT-CSN.

Que cette analyse se fasse sur la base du processus d'analyse des tâches prévu aux dispositions de la convention collective liant les organisations affiliées et le STT-CSN.

Statuts et règlements
Fonds de défense professionnelle

Article 13.01

Le droit aux prestations est acquis le **8e jour** de la grève ou du lock-out, dans un même conflit.

Article 13.04

À compter du **8e jour**, la ou le gréviste a droit aux prestations pour chaque semaine additionnelle de grève ou de lock-out ainsi que pour la semaine qui suit son retour au travail, sous réserve du maximum de quatre semaines, tel qu'il est prévu à l'article 14.

Quatrième partie Questions de privilège

1. *Collectif pour un Québec sans pauvreté*

Que la CSN et ses organisations affiliées saluent l'action du 29 mai 2014 *On sonne les cloches pour un Québec sans pauvreté,* organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, et qu'elles soutiennent les actions subséquentes allant en ce sens qui seront mises sur pied tout au long de l'année.

2. *Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN)*

Que nous demandions un moratoire immédiat sur les compressions annoncées en avril 2014 et que nous exigions la tenue d'une commission parlementaire publique sur l'avenir de la CBC/SRC.

3. *Loi spéciale sur les régimes de retraite dans le secteur municipal et le secteur transport*

Que le 64e Congrès de la CSN dénonce l'adoption d'une loi touchant les droits acquis des participantes et des participants dans les régimes de retraite du secteur municipal et du secteur transport, ce qui aura pour effet de nier le principe de la libre négociation et d'affaiblir nos régimes de retraite à prestations déterminées.

4. *Appui aux travailleuses et travailleurs palestiniens*

Que la CSN poursuive ses actions de solidarité et d'éducation sur la question palestinienne, notamment en élaborant, de concert avec des organisations syndicales internationales alliées, une stratégie d'action pour faire respecter les droits des travailleuses et travailleurs palestiniens.

5. *Appui au Syndicat des travailleurs d'IKEA ichmond Colombie-Britannique (Teamsters section locale 213)*

Que la CSN et les délégué-es réunis au présent congrès accordent leur appui au Syndicat des travailleurs d'IKEA à Richmond Colombie-Britannique (Teamsters section locale 213).

6. *Sauvons Postes Canada – Non aux compressions*

Que la CSN et ses organisations affiliées écrivent à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement du Canada annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Annexe 2
Rapport des lettres de créance

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
A		
03-13-007	S PROFESSEURS ET RÉPARTITEURS DU CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE	ALARY, JACKIE
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	ALLARD, CLAUDE
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE ST-HYACINTHE)-CSN	ALLARD, DAVID
10-26-022	SNE DE L'AUTOMOBILE DE LA RÉGION DE VICTORIAVILLE (CSN)	ALLARD, DAVID
09-13-083	STT DU TRANSPORT SCOLAIRE LAC-ST-JEAN-EST - CSN	ALLARD, JEAN-SÉBASTIEN
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	ALLARD, PASCAL
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	ALLARD, SUZANNE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	ALLEN, CHARLES
08-09-387	ST DU CSSS DE LAVAL (CSN)	ALVAREZ, SOPHIA
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	AMPLEMAN, MARCEL
08-25-135	STP DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA (CSN)	AMYOT, LISE
08-06-073	STT DU CSSS DU PONTIAC - CSN	AMYOTTE, CATHY
08-07-059	STT DU CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE - CSN	ARCAND, GINETTE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	ARCHAMBAULT, LOUISE
09-00-000	FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS	ARGUIN, NATHALIE
03-04-003	SEE DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES BAIE-DES-CHALEURS	ARSENAULT, STÉPHANIE
09-11-178	STT D'AUTOBUS LAVAL - CSN	ASSELIN, ALFRED
08-09-387	ST DU CSSS DE LAVAL (CSN)	AUBÉ, MARJOLAINE
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	AUDET, ALAIN
02-11-360	STT DE SERVICE VINCI PARK - CSN	AUDET-BÉDARD, PIERRE-ANDRÉ
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	AUDETTE, LUCIE
00-09-000	CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	AUDETTE, SUZANNE
08-26-095	S DE LA SSS D'ARTHABASKA-ÉRABLE (CSN)	AUDY, CLAUDE
08-25-062	SSS DES CHSLD VIGI SANTÉ DE LA MONTÉRÉGIE (CSN)	AUGER, DIANE
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	AUGER, LOUIS
09-07-004	S SOUTIEN CEGEP À JOLIETTE, REPENTIGNY, TERREBONNE - CSN	AYOTTE, MARC-ANDRÉ
02-08-070	STT LES METS DU COMMENSAL - CSN	AZOCAR, RAFAËL
B		
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	BAGE, SÉBASTIEN
08-11-264	STT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - CSN	BAH, ALHOUSSEYNI
00-06-000	CONSEIL CENTRAL DE L'OUTAOUAIS	BARIL, DANIEL
08-09-033	SE CENTRE DE SOINS PROLONGÉS GRACE DART (CSN) / UNION OF E GRACE DART EXTENTED CARE CENTRE(CSN)	BARON, JACQUES-ÉDOUARD
10-09-015	ST DES ENSEIGNES TRANS-CANADA (CSN)	BASTIEN, BENOIT
08-09-315	S DES EMPLOYÉ-E-S DU CENTRE JEUNESSE DE LAVAL-CSN	BASTIEN, LUC
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	BEAUCHAMP, MARTIN

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-07-059	STT DU CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE - CSN	BEAUCHAMP, YVES
08-15-080	S DES PARAMÉDICS DE L'ESTRIE - CSN	BEAUDIN, CHRISTIAN
00-15-000	CONSEIL CENTRAL DE L'ESTRIE	BEAUDIN, DENIS
00-04-000	CONSEIL CENTRAL DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE	BEAUDIN, DENIS
09-15-018	SP DU TRANSPORT ADAPTÉ DE LA STS (CSN)	BEAUDOIN, ANDRÉ
09-09-066	SEE DU CEGEP MONTMORENCY (CSN)	BEAUDOIN, MARTINE
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCUM (FNEEQ-CSN)	BEAUDRY, CHANTAL
09-08-050	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN PIERRE-NEVEU (CSN)	BEAUDRY, ÉDITH
08-09-038	SE DE VILLA MÉDICA (CSN)	BEAULIEU, CHARLES
09-26-044	S DU SOUTIEN SCOLAIRE CHEMIN-DU-ROY (CSN)	BEAULIEU, DANIELLE
08-26-111	S DU PERSONNEL DE BUREAU DU CSSS DE TROIS-RIVIÈRES FSSS-CSN	BEAULIEU, FRÉDÉRICK
05-22-006	S PROFESSIONNEL DES HOMÉOPATHES DU QUÉBEC - CSN	BEAULIEU, GINETTE
08-04-055	STT DU CSSS BAIE-DES-CHALEURS - CSN	BEAULIEU, HUGO
08-12-109	STT DE LA SANTÉ DU TÉMISCOUATA (CATÉGORIE 2 ET CATÉGORIE 3) - CSN	BEAULIEU, JEAN-GUY
08-04-049	STT DU CENTRE RÉADAPTATION DE LA GASPÉSIE - CSN	BEAULIEU, JESSICA
10-00-000	FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	BEAULIEU, KATHY
08-25-107	STT DU CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	BEAULIEU, LINE
09-06-072	S DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)	BEAULNE, RICHARD
02-09-233	STT LALLEMAND (CSN)	BEAUMIER, CHARLES K.
09-22-029	STT DE LOTO-QUÉBEC - CSN	BEAUREGARD, PIERRE
01-26-001	S CONSTRUCTION DE LA MAURICIE ET DES BOIS-FRANCS	BEDARD, MICHEL
09-11-124	SEE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE - WENDAT (CSN)	BÉDARD, LISE
08-02-076	STT DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN - CSN	BÉGIN, ANNIE
09-11-002	SE DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS QUÉBEC- LÉVIS	BÉGIN, ÉRIC
08-00-000	FEDERATION DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX	BEGLEY, JEFF
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA SEIGNEURIE DES MILLE-ÎLES (CSN)	BÉLAIR, ALAIN
08-08-071	STT DU CSSS DE THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE - CSN	BELAIR DESILETS, JULIE
08-26-094	STT VALLÉE DE LA BATISCAN - CSN	BÉLAND, ANNIE
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	BÉLAND, JEAN-PIERRE
10-25-001	SN DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD (CSN)	BÉLAND, MICHEL
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	BELANGER, ANNIE M.
09-11-160	SE DE TRANSPORT AUTOBUS B.R. (CSN)	BÉLANGER, DIANE
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	BÉLANGER, MARTIN
02-12-073	STT DE A.T.R. DU BAS ST-LAURENT (CSN)	BÉLANGER, PAULINE
09-09-088	SE DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES	BELLEAU, NATHALIE
03-09-028	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM (CSN)	BELLEY, HÉLÈNE
08-09-063	STT CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES (CSN)	BENOIT, ALAIN
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	BENOIT, ANDRÉ

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	BENOIT, DIANE
08-09-047	STT INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL (CSN)	BENOIT, PATRICE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BENTLEY, RICHARD
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	BERGERON, JOSÉE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	BERGERON, JULIE
05-11-030	SP DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES FP-CSN	BERGERON, MARIE-HÉLÈNE
08-07-061	STT DU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE - CSN	BERGERON, MÉLANIE
10-15-002	ST DES ESTAMPAGES ISE (CSN)	BERGERON, ROBERT
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	BERNARD, DANIEL
10-15-001	S DU SECTEUR AUTOMOBILE DE L'ESTRIE - CSN	BERNIER, CLAUDE
09-11-112	SS D'ENTRETIEN DU RTC, CSN INC.	BERNIER, MICHAEL PATRICK
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	BERNIER THIBAULT, MARIE-ÈVE
09-09-186	SE DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA / CONCORDIA UNIVERSITY SUPPORT STAFF UNION	BERTHIAUME, DANIÈLE
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSN)	BERTRAND, HUGUETTE
02-10-021	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DE ROUYN-NORANDA (CSN)	BÉRUBÉ, CARMEN
03-22-004	S DES CHARGÉS ET CHARGÉES DE COURS DE L'UQAR (CSN)	BÉRUBÉ, LOUISE
08-11-269	STT DU CSSS MONTMAGNY-L'ISLET (CSN)	BÉRUBÉ, LYLI
08-12-103	STT DU CSSS DE RIMOUSKI-NEIGETTE (CSN)	BÉRUBÉ, MANON
08-09-103	STT DE LOUIS-H. LAFONTAINE ET DE GOUIN-ROSEMONT FSSS-CSN	BÉRUBÉ, PHILIPPE
08-08-068	STT DU CSSS DES SOMMETS CSN	BIENVENUE, GHISLAINE
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	BILODEAU, DENYSE
08-09-400	STT DU CSSS JEANNE-MANCE - CSN	BINETTE, GILBERT
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	BIONDO, LILIANA
08-06-075	STT DU CSSS DES COLLINES - CSN	BIRON, RÉJEAN
08-09-103	STT DE LOUIS-H. LAFONTAINE ET DE GOUIN-ROSEMONT FSSS-CSN	BISMUTH-DUBOIS, NOÉMIE
08-06-039	SEE DU PAVILLON DU PARC - CSN	BISSON, CAROLINE
02-10-058	STT DE MAXI ROUYN-NORANDA - CSN	BISSON, MARCEL
08-09-409	STT DU CSSS SUD-OUEST (CSN)	BISSONNETTE, KARL
02-25-101	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	BISSONNETTE, MARC
10-25-020	S DES OUVRIERS DU FER ET TITANE - CSN	BLAIS, DOMINIQUE
03-09-028	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM (CSN)	BLAIS, MARIE
08-09-316	STT DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)	BLAIS, MICHEL
09-06-015	SE DE SOUTIEN DU CEGEP DE L'OUTAOUAIS - CSN	BLAIS, MICHÈLE
10-11-018	ST DU CHANTIER NAVAL DE LAUZON INC.	BLANCHETTE, JEAN
08-09-016	STT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF - SIR MORTIMER B. DAVIS - JEWISH GENERAL HOSPITAL - CSN	BLEMIR, ROBERT
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BLOOMFIELD, JAMES
02-11-130	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	BOILY, BRUNO
10-11-010	ST DE MAIBEC (CSN)	BOIS, RICHARD
09-07-044	SEE D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES (CSN)	BOISCLAIR, DANIEL

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-22-005	SEE DE GAZ MÉTRO INC. (CSN)	BOISCLAIR, LINDA
08-11-273	STT DE QUÉBEC-NORD (CSN)	BOISSINOT, RICHARD
10-25-020	S DES OUVRIERS DU FER ET TITANE - CSN	BOISVERT, DOMINIC
03-11-020	S CHARGES (ES) COURS DE L'UNIVERSITE LAVAL (CSN)	BOISVERT, MIREILLE
10-11-036	STT DE PORTES CELCO (CSN)	BOISVERT, STEVE
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE ST-HYACINTHE)-CSN	BOIVIN, DANYE
14-13-038	STT DE CFIX-FM (CSN)	BOIVIN, KATIA
09-11-016	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP SAINTE-FOY	BOIVIN, LUC
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	BOIVIN, NANCY
14-00-000	FEDERATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS	BOIVIN, NORMAND
08-09-389	STT DU CSSS AHUNTSIC MONTRÉAL-NORD - CSN	BOLDUC, DENIS
08-10-086	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DE LA VALLÉE-DE-L'OR - CSN	BOLDUC, DENIS
08-15-071	S DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU GRANIT - CSN	BOLDUC, ISABELLE
09-15-059	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMM. SCOL. DES HAUTS-CANTONS (CSN)	BOLDUC, JULIE
08-08-056	STT DU CENTRE DU FLORES (CSN)	BOLDUC, MARIE-JOSÉE
10-04-002	STT DE LM WIND POWER CSN	BOND, PHILIPPE
08-07-050	STT CENTRE DE RÉADAPTATION LA MYRIADE (CSN)	BONIN, JOAN
08-26-109	SRTT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DE DRUMMONDVILLE - CSN	BONIN, LOUISE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	BORDELEAU, JEAN-FRANÇOIS
08-02-062	STT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE SEPT-ÎLES - CSN	BOUCHARD, DANIELLE
00-10-000	CONSEIL CENTRAL D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC	BOUCHARD, GIACOMO
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	BOUCHARD, GINETTE
08-15-072	S DU PERSONNEL INFIRMIER, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DU CSSS DE MEMPHRÉMAGOG - CSN	BOUCHARD, NATHALIE
02-25-015	STT D'ALIMENTS ULTIMA INC. (CSN)	BOUCHARD, STEEVE
08-08-074	SNEE DU CSSS ANTOINE-LABELLE - CSN	BOUCHARD, STEVE
08-25-127	STT DU CSSS DU HAUT-RICHELIEU/ROUVILLE - CSN	BOUCHER, CATHERINE
08-11-011	ST PARTAGEC (CSN)	BOUCHER, CHANTAL
00-00-000	CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX	BOUCHER, DENISE
08-09-373	S ÉDUC., PROF., TECHN. ET TECHN. DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (CSN) (S.E.P.T.)	BOUCHER, JOCELYN
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	BOUCHER, NANCY
08-25-117	STT DU CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA CSN	BOUCHER, NANCY
10-26-009	SS DES EMBALLAGES MITCHEL-LINCOLN (DIVISION DRUMMONDVILLE) - CSN	BOUDREAU, DIANE
08-04-055	STT DU CSSS BAIE-DES-CHALEURS - CSN	BOUDREAU, MARIO
10-09-020	STT DE LAVO LTÉE (CSN)	BOUDREAU, MAXIME
09-11-006	SE DU TRANSPORT PUBLIC DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	BOUDREAULT, GHYSLAIN
10-07-018	STT DE ADF - CSN	BOUDREAULT, MARC
08-25-127	STT DU CSSS DU HAUT-RICHELIEU/ROUVILLE - CSN	BOUDRIAS, CHRISTIAN
08-25-124	STT DU RÉSEAU DU SUROÎT - CSN	BOUGIE, STEPHANIE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-25-115	SEE DU CENTRE MONTÉRÉGIEN DE RÉADAPTATION (CSN)	BOULANGER, LOUISE
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	BOULAY, LOUIS-ANDRÉ
09-15-058	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS (CSN)	BOULET, FRANCIS
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	BOULIANE, NATHALIE
05-26-005	S DES TECHNICIENS-NES ET PROFESSIONNEL-LES DU CSSS DE MASKINONGÉ (FP-CSN)	BOURDON, MARIO
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	BOURGAULT, JEAN-PIERRE
02-04-014	SE DE MAGASIN COOP FATIMA (CSN)	BOURGEOIS, GILBERT
08-04-052	SEE DU CSSS DES ÎLES - CSN	BOURGEOIS, ISABEL
10-11-022	SE DE GENTEC INC. (CSN)	BOURGOIN, MARC
08-09-394	STT DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CSN	BOURNIVAL, LUCIA
02-12-081	ST VIANDES DU BRETON (CSN)	BOURQUE, MAXIME
03-09-028	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM (CSN)	BOUSQUET, RICHARD
08-26-094	STT VALLÉE DE LA BATISCAN - CSN	BOUTET, DANY
09-25-063	SEE DE LA CONFÉDÉRATION DE L'UPA (CSN)	BOUTIN, SYLVIE
08-09-393	STT DU CSSS LUCILLE-TEASDALE - CSN	BOYER, KIM
08-13-105	STT DE LA SSS DE JONQUIÈRE - CSN	BRASSARD, HÉLÈNE
08-13-112	STT DU CSSS DOMAINE-DU-ROY - CSN	BRASSARD, MARCEL
01-00-000	FÉDÉRATION DE LA CSN-CONSTRUCTION	BRASSARD, PIERRE
05-22-017	SP TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA SAQ	BRAY, PATRICK
08-12-082	S DES PROF. EN SOINS INFIRMIERS ET RESPIRATOIRES DU TÉMISCOUATA - CSN	BRETON, MARTINE
05-06-010	SPP DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (SPUQO)	BRIAND, LOUISE
08-09-019	SE DU CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE MAÏMONIDES - CSN	BRIDEAU, BRENDA
08-09-405	SE ADMINISTRATIFS DE L'AGENCE DE SSS DE LAVAL - CSN	BRIEN, CAROLE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	BRIÈRE, MARIE-CLAUDE
10-09-010	STT DES PRODUITS SCIENTIFIC GAMES - CSN	BRISEBOIS, GUYLAINE
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	BRISSETTE, ANNE-MARIE
10-07-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS DE CRABTREE INC.	BRISSETTE, LOUIS-MICHEL
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	BRISSON, PASCAL
08-15-038	STT DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE DE L'ESTRIE - CSN	BROCHU, STEVE
08-26-097	STP DU CSSS DE L'ÉNERGIE - CSN	BRODEUR, ANNE-MARIE
08-09-013	SE DE LA MAISON-MÈRE DES SOEURS DE MISÉRICORDE	BROUILLARD, LOUISE
08-26-099	S DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA TUQUE (CSN)	BROUSSEAU, MARIETTE
09-26-044	S DU SOUTIEN SCOLAIRE CHEMIN-DU-ROY (CSN)	BRÛLÉ, ODETTE
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA SEIGNEURIE DES MILLE-ÎLES (CSN)	BRUN, FRÉDÉRIC
08-25-134	SP PARAT., SERV. AUX., MÉTIERS, BUR. ET ADMIN. DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA (CSN)	BRUNEAU, NATHALIE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-016	STT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF - SIR MORTIMER B. DAVIS - JEWISH GENERAL HOSPITAL - CSN	BRUNELLE, SYLVAIN
08-06-074	STT DE CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU - CSN	BRUNET, CÉLINE
08-11-223	STT DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC (CSN)	BRUNET, GENEVIÈVE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BUCHOLTZ, CHRIS
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	BUIST, MONIQUE
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	BUJOLD, MYRIAM
08-08-056	STT DU CENTRE DU FLORES (CSN)	BULLOCK, ANNIE
08-09-412	S TECH ET PROF DE LA SSS DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	BUREAU, SONIA
08-10-089	S DES PARAMÉDICS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE NORD-DU-QUÉBEC - CSN	BUTTET, SERGE
C		
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	CABALLERO, CAROLINA
02-25-043	SS DE A. LASSONDE (CSN)	CABANA, SYLVAIN
01-26-001	S CONSTRUCTION DE LA MAURICIE ET DES BOIS-FRANCS	CADIEUX, JEAN-LUC
09-09-030	SEE DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	CADIEUX, JOHANNE
14-11-034	S DE LA RÉDACTION DU SOLEIL (CSN)	CAMERON, NANCY
10-08-005	STT DE ORICA - CSN	CAMPEAU, DANIEL
10-11-015	STT DE BOIS KENNEBEC (FTPF-CSN)	CAMPEAU, SYLVIE
08-11-273	STT DE QUÉBEC-NORD (CSN)	CANTIN, JULIE
08-09-315	S DES EMPLOYÉ-E-S DU CENTRE JEUNESSE DE LAVAL-CSN	CANTIN, NICOLE
08-06-079	STT DU CSSS DE PAPINEAU - CSN	CARDINAL, LUCE
08-11-103	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	CARDINAL, NATHALIE
03-09-073	S DES ENSEIGNANTS-ES DU CEGEP DE ROSEMONT- CSN	CAREAU, FRANCIS
08-09-393	STT DU CSSS LUCILLE-TEASDALE - CSN	CARIGNAN, ANDRÉ
09-11-112	SS D'ENTRETIEN DU RTC, CSN INC.	CARMICHAEL, ANDRÉ
02-15-077	SE DE LA CAISSE DESJARDINS DU LAC DES NATIONS DE SHERBROOKE - CSN	CARON, CHANTAL
08-11-264	STT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - CSN	CARON, JACQUES
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	CARREIRO, MARTINE
05-09-059	SE PROFESSIONNEL-LE-S DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA (CSN)	CARRIÈRE, FRANK
08-06-079	STT DU CSSS DE PAPINEAU - CSN	CARRIÈRE, PAUL
09-26-065	SE MUNICIPAUX COLS BLANCS DE DRUMMONDVILLE (CSN)	CARTIER, MANON
08-11-103	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	CASTRO, ÉMILIA
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	CAUCHON, CHANTAL
09-09-325	S DES CHAUFFEUSES ET CHAUFFEURS DE SERVICE DE COURRIER ICS-CSN	CAUMARTIN, GUY
00-08-000	CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES	CÉRÉ, ÉRIC
09-25-101	S DU PERSONNEL TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET ÉDUCATIF DU VAL-DES-CERFS - CSN	CHABOT, NATHALIE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-09-597	STT DE SHRED-IT - CSN	CHABOT, YVES
14-09-006	SE DE BUREAU ET DE JOURNAUX RÉGION MONTRÉAL	CHAGNON, SYLVAIN
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CHAMAILLARD, JEAN-LUC
09-11-122	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES APPALACHES (CSN)	CHAMBERLAND, JOSÉE
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	CHAMBERLAND, SYLVAIN
08-09-375	STT DU CROM (CSN)	CHAMBERS, ARLENE
08-13-110	S CSN DES EMPLOYÉ-ES DU CSSS DE LAC ST-JEAN-EST	CHARBONNEAU, GINETTE
09-08-066	S DU TRANSPORT SCOLAIRE DE SAINT-HIPPOLYTE (CSN)	CHARBONNEAU, ROBERT
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CHAREST, DANY
09-07-064	STT DES AUTOBUS ANDRÉ BROWN - CSN	CHAREST, JOSEPH
08-12-103	STT DU CSSS DE RIMOUSKI-NEIGETTE (CSN)	CHARETTE, DANIEL
08-09-335	STT DU CENTRE DOLLARD-CORMIER (CSN)	CHARETTE, FANIE
10-07-010	S DES TRAVAILLEURS (EUSES) DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	CHARETTE, GUY R.
08-06-088	STT DU CENTRE JELLINEK - CSN	CHARETTE-RANCOURT, ÉMILIE
09-25-069	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES HAUTES-RIVIÈRES	CHARLAND, ANNIE
08-25-131	STT DU CSSS PIERRE-BOUCHER (CSN)	CHARRETON, MARTIAL
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	CHARROIS, GILLES
08-06-042	STT EN CPE DE L'OUTAOUAIS STCPEO - CSN	CHARRON, JULIE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CHARRON, LUC
08-09-398	STT DU CSSS ST-LÉONARD ET ST-MICHEL - CSN	CHARRON, MARIE-THÉRÈSE
09-22-005	SEE DE GAZ MÉTRO INC. (CSN)	CHARRON, MICHEL
08-25-149	S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMINISTRATION DU CSSS PIERRE-DE SAUREL - CSN	CHARRON, MICHELINE
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	CHARTRAND, BRIGITTE
08-25-115	SEE DU CENTRE MONTÉRÉGIEN DE RÉADAPTATION (CSN)	CHASSÉ, ALAIN
03-11-003	S PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU	CHASSÉ, FRANÇOIS
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	CHATELAIN, DIANE
08-11-140	SS DU PAVILLON BELLEVUE INC. (CSN)	CHÂTIGNY, JEANNE
09-07-005	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DE LANAUDIÈRE (CSN)	CHAUSSÉ, CÉLINE
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	CHEHIDI, NÉJIA
08-09-307	ST DES DISPENSAIRES DE LA BAIE D'HUDSON - CSN	CHENARD, NICOLAS
03-09-005	SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	CHEVALIER, JOSÉE
09-04-037	SE MUNICIPAUX DES ÎLES - CSN	CHEVARIE, ALAIN
08-09-307	ST DES DISPENSAIRES DE LA BAIE D'HUDSON - CSN	CHEVRIER, ÉLIANE
09-04-016	SE DE SOUTIEN DU CÉGEP DES ÎLES (CSN)	CHEVRIER, SERGE
08-09-387	ST DU CSSS DE LAVAL (CSN)	CHEVRIER-BOUCHARD, CLAIRE
01-04-006	S CONSTRUCTION DES ÎLES DE LA MADELEINE	CHIASSON, ALAIN
00-04-000	CONSEIL CENTRAL DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE	CHIASSON, ANATOLE
08-13-107	STT DE CENTRE MARIA-CHAPDELAINE-CSN	CHIASSON, ANNIE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	CHICOINE, BENJAMIN
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CHIN, DEREK

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-11-279	SS DU CSSS ALPHONSE-DESJARDINS CATÉGORIE 3 (CSN)	CHOUINARD, LOUISE
09-04-038	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CHANDLER (CSN)	CHOUINARD, RAYMOND
08-08-008	SE DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES (CSN)	CHRÉTIEN, STÉPHANE
09-26-022	SE DU CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES (CSN)	CHRISTOFFERSON DUGRÉ, LINDA
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CLARKE, TATIANA
08-09-176	S DES PROFESSIONNELS EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DU CHU STE-JUSTINE	CLAVEAU, MARIE-JOSÉE
08-11-232	STT DES CENTRES JEUNESSE DE QUÉBEC (CSN)	CLAVETTE, GUILLAUME
08-09-103	STT DE LOUIS-H. LAFONTAINE ET DE GOUIN-ROSEMONT FSSS-CSN	CLERMONT, ERIC
08-13-029	STT CPE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-FSSS-CSN	CLERMONT, JOSÉE
02-22-016	STT DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS (CSN)	CLICHE, NATHALIE
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	CLICHE, NICOLE
10-25-006	STT DE LABORATOIRE EXPRO (CSN)	CLOUTIER, GILLES
08-09-401	S PROF. EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESP. DU CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT (CSN)	CLOUTIER, RITA
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	CLOUTIER, STÉPHANE
01-10-003	S CONSTRUCTION DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE	CLOUTIER, YVES
08-25-127	STT DU CSSS DU HAUT-RICHELIEU/ROUVILLE - CSN	COLLARD, JOHANE
08-09-398	STT DU CSSS ST-LÉONARD ET ST-MICHEL - CSN	COLLIN, JOHANNE
08-08-026	STT DU CENTRE ANDRÉ-BOUDREAU (CSN)	COMEAU, CHRISTIAN
03-06-001	SEE DU COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS	CONNOLY, CAROLE
08-08-074	SNEE DU CSSS ANTOINE-LABELLE - CSN	CONTANT, BENOIT
08-09-019	SE DU CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE MAÏMONIDES - CSN	CORBETT, SANDRA
08-15-078	S DES RÉPARTITEURS MÉDICAUX D'URGENCE ET PARAMÉDICS DE L'ESTRIE - CSN	CORCORAN, MICHEL
08-25-117	STT DU CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA CSN	CORDEAU, JOHANNE
02-25-015	STT D'ALIMENTS ULTIMA INC. (CSN)	CORDEAU, RICHARD
08-02-076	STT DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN - CSN	CORMIER, JUDITH
08-04-052	SEE DU CSSS DES ÎLES - CSN	CORMIER, MARLÈNE
02-11-130	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	CORRIVEAU, BERNARD
08-26-096	STT DU CSSS DE L'ÉNERGIE - CSN	CORRIVEAU, MAXIME
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	CORRIVEAU, NANCY
10-09-037	STT DE NUMESH INC.- CSN	COSSETTE, RÉJEAN
08-06-074	STT DE CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU - CSN	COTE, VICKY
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	CÔTÉ, ALAIN
00-02-000	CONSEIL CENTRAL DE LA CÔTE-NORD - CSN	CÔTÉ, CHANTAL
01-07-001	S CONSTRUCTION DE LANAUDIÈRE	CÔTÉ, DANIEL
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	CÔTÉ, GUY
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	CÔTÉ, HÉLÈNE
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	CÔTÉ, JEAN
08-26-079	SRTT EN RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES DU CENTRE DU QUÉBEC - CSN	CÔTÉ, LINDA

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-00-000	FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS	CÔTÉ, MARJOLAINE
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	CÔTÉ, NADINE
00-13-000	CONSEIL CENTRAL DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	COTTENOIR JR, ENGELBERT
08-04-061	STT DU CSSS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ - CSN	COTTON, STÉPHANIE
03-09-068	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE VILLA-MARIA - CSN	COUDÉ, ALEXANDRE
09-12-013	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES PHARES (CSN)	COULOMBE, ISABELLE
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	COULOMBE, KÉVIN
08-09-387	ST DU CSSS DE LAVAL (CSN)	COULOMBE, SYLVAIN
03-15-003	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE SHERBROOKE - CSN	COURCHESNE, JEAN-THOMAS
08-15-079	STT DU CRDITED ESTRIE - CSN	COURNOYER, MARLÈNE
10-25-041	ST DE NEWALTA (CSN)	COURNOYER, PATRICE
08-26-096	STT DU CSSS DE L'ÉNERGIE - CSN	COURTEAU, CAROLE
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMERICA (CSN)	COURTEAU, NADIA
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	COURTEMANCHE, LAURIER
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	COURTEMANCHE, LISA
10-10-007	STT DE TEMFOR INC. (CSN)	COUSINEAU, VINCENT
09-07-002	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL (CSN)	COUTU, BENOIT
08-26-103	S DE LA SSS - DRUMMOND CSN	COUTU, YOLAND
02-25-011	SNS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN)	COUTURE, LINDA
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	CRAWLEY, DEBBIE
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	CRÉPEAU, ÉVELYNE
08-15-025	ST DES CPE DE L'ESTRIE (CSN)	CRÊTE, DANNY
08-09-377	STT DU CRDITED DE MONTRÉAL - CSN	CROTEAU, ALAIN
08-09-132	S DES EMPLOYÉS(ES) DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTRÉAL (FSSS-CSN)	CROTEAU, SERGE
08-09-404	STT DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	CUCONATI, MARC
08-04-049	STT DU CENTRE RÉADAPTATION DE LA GASPÉSIE - CSN	CURADEAU, HAROLD
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	CYR, ERIC
08-08-076	SEE CSSS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES - CSN	CYR, MAUDE
08-04-058	STT DU CSSS DU ROCHER-PERCÉ - CSN	CYR, MICHEL
09-04-009	SNE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES (CSN)	CYR, RENÉ
D		
08-09-406	STT DU CSSS DU COEUR-DE-L'ÎLE (CSN)	D'AMOUR, ANNIE
08-12-104	STT DES CPE DE LA MRC DU TÉMISCOUATA - CSN	D'AUTEUIL, MARIE-JOSÉE
03-08-002	S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE ST-JÉROME (CSN)	DABOVAL, ISABELLE
10-26-023	ST DE POSI-PLUS TECHNOLOGIES INC. (CSN)	DAIGLE, CHRISTIAN
02-25-040	ST D'OLYMPIA (CSN)	DAIGLE, MICHEL
00-09-000	CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	DAIGNEAULT, DOMINIQUE
10-26-017	STT DE L'ALUMINERIE ALCAN INC. (CSN)	DALLAIRE, LOUIS

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-13-117	S DES PARAMÉDICS SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN-NORD FSSS-CSN	DALLAIRE, PIERRE
10-25-020	S DES OUVRIERS DU FER ET TITANE - CSN	DALLAIRE, YANNICK
10-15-010	STT DE GURIT - CSN	DANCAUSE, STÉPHAN
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	DANEAU, ROBERT
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	DARVEAU, PIERRE
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	DAVID, DIANE
10-26-015	ST DU BÉTON PRÉFABRIQUÉ (CSN)	DE COTRET, JEAN-PAUL
10-25-020	S DES OUVRIERS DU FER ET TITANE - CSN	DE GRANPRÉ, DANIEL
03-09-024	S PERSONNEL ENSEIGNANT (E-S) CEGEP AHUNTSIC	DE GROSBOIS, PHILIPPE
00-09-000	CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	DE SÈVE, VÉRONIQUE
10-08-002	STT DE TIMCAL CANADA INC. (CSN)	DE SYLVA, SERGE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	DEBACK, RYAN
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	DÉCARIE, ZOÉ
02-25-015	STT D'ALIMENTS ULTIMA INC. (CSN)	DELAGE, MARTIN
08-09-316	STT DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)	DELICE, FRANTZ
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	DELINOIS, PASCAL
08-09-402	STT CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT (CSN)	DELISLE, JEAN-MICHEL
08-08-084	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DE LA RÉGION DES LAURENTIDES - CSN	DELSART, MARIE CHRISTINE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	DEMERS, RACHEL
08-09-404	STT DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	DEMEULE, JEAN
08-25-153	STT DU CHSLD SAINT-LAMBERT-SUR-LE-GOLF - CSN	DENIS, JOHANNE
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	DENIS, PATRICK
02-26-082	STT DE LA FROMAGERIE ST-GUILLAUME - CSN	DENONCOURT, HENRI
10-09-028	STT DE L'AÉROSPATIALE SARGENT (CSN)	DERBALI, HOCINE
08-09-311	S DES PROFESSIONNELS ET DES TECHNICIENS DE L'HÔPITAL SANTA CABRINI (CSN)	DES ROSIERS, FRANCE
08-09-245	SE METIER DE LA BUANDERIE CENTRALE DE MONTREAL	DESAUTELS, MARC
08-09-381	STT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	DESBIENS, MARIE-PIERRE
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	DESBIENS, MICHEL
09-13-088	STT DU SÉMINAIRE MARIE-REINE-DU-CLERGÉ - CSN	DESBIENS, ODETTE
08-09-183	SE URGENCE SANTÉ (FAS-CSN)	DESBIENS, PASCAL
08-25-115	SEE DU CENTRE MONTÉRÉGIEN DE RÉADAPTATION (CSN)	DESCHAMPS, CLAUDIE
08-08-027	ST CPE RÉGION LAURENTIDES (CSN)	DESCHÂTELETS, DANIELLE
09-25-023	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS SOREL- ST-IGNACE DE LOYOLA (CSN)	DESCHENEAUX, STEPHANE
08-11-291	S DES PARAMÉDICS DE CHARLEVOIX FSSS - CSN	DESCHENES, EMMANUEL
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	DESCHENES, MARCEL
10-13-019	SNT DE INTER-CITÉ CONSTRUCTION (CSN)	DESCHÈNES, SYLVAIN
08-26-061	SRTT EN CPE DU COEUR DU QUÉBEC (CSN)	DESCHÊNES, LUC

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-13-103	STT DES CENTRES JEUNESSE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN - CSN	DESCHÊNES, SYLVAIN
10-08-004	STT DE SONACA MONTRÉAL - CSN	DESLAURIERS, RÉAL
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	DESNOYERS, ALAIN
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	DÉSOURDIE, MICHEL
08-09-387	ST DU CSSS DE LAVAL (CSN)	DESPRÉS, RICHARD
08-09-409	STT DU CSSS SUD-OUEST (CSN)	DESROCHERS, LOUISE
09-08-038	STT DES AUTOBUS DE LA DILIGENCE SAINTE-AGATHE (CSN)	DESROCHES, MICHEL
08-10-078	STT DU CSSS LES ESKERS DE L'ABITIBI- CSN	DESROSIERS, KARINE
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSN)	DESROSIERS, RÉMI
09-12-013	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES PHARES (CSN)	DESROSIERS, SYLVANNE
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	DESSUREAULT, LYNE
08-11-273	STT DE QUÉBEC-NORD (CSN)	DEVARENNE, JOSÉE
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	DEVELEY, GUILLAUME
02-04-024	STT DE BOULANGERIE RÉGIONALE DES ÎLES (C.S.N.)	DEVOST, JEAN-YVES
08-12-074	STT DES RÉSIDENCES D'HÉBERGEMENT RIMOUSKI-NEIGETTE (CSN)	DEXTRAZE, RENÉ
03-09-024	S PERSONNEL ENSEIGNANT (E-S) CEGEP AHUNTSIC	DÉZIEL, JOSÉE
08-09-147	STT CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE BRUNEAU (CSN)	DIALLO, RAMATOULAYE
08-09-308	SEE CONSEIL CRI SANTE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES	DIAMOND, GEORGE
08-10-037	STT CPE LES PETITS CHATONS-CSN	DICAIRE-ANCTIL, CINDY
10-09-010	STT DES PRODUITS SCIENTIFIC GAMES - CSN	DINELLE, DANIEL
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	DION, CHARLES
09-13-084	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAGUENAY (CSN)	DION, CLAUDE
09-11-006	SE DU TRANSPORT PUBLIC DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	DION, JEAN-PIERRE
08-11-251	SEE DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	DION, LYNE
02-25-153	STT DE DISTAGRO BOUCHERVILLE - CSN	DION, MARTIN
09-08-073	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER - CSN	DIONNE, JEAN-MARIE
08-09-409	STT DU CSSS SUD-OUEST (CSN)	DIOTTE, RICHARD
09-08-001	SEE DE LA VILLE DE STE-THÉRÈSE (CSN)	DOGANIERI, MANON
08-13-110	S CSN DES EMPLOYÉ-ES DU CSSS DE LAC ST-JEAN-EST	DORVAL, JOSÉE
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	DOUCET, ANNE
08-13-110	S CSN DES EMPLOYÉ-ES DU CSSS DE LAC ST-JEAN-EST	DOYLE, CÉLINE
08-15-025	ST DES CPE DE L'ESTRIE (CSN)	DRAPEAU, CHANTALE
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	DRAPEAU, SOPHIE
09-02-039	STT DE LA MINGANIE (CSN)	DRESDELL, YVES
05-22-017	SP TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA SAQ	DROLET, RÉMY
08-09-381	STT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	DROUIN, CÉLINE
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	DROUIN, GÉRALD
08-12-077	SEE DU CRDI DU B.S.L. - CSN	DUBÉ, ANDRÉE
00-12-000	CONSEIL CENTRAL DU BAS ST-LAURENT	DUBÉ, JOEL
02-12-081	ST VIANDES DU BRETON (CSN)	DUBÉ, JOËL

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	DUBÉ, MÉLANIE
10-25-030	SE DE SICO INC. (CSN) (LONGUEUIL)	DUBÉ, NORMAND
08-11-279	SS DU CSSS ALPHONSE-DESJARDINS CATÉGORIE 3 (CSN)	DUBOIS, ANNIE
09-25-029	SE DE SOUTIEN DU CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE (CSN)	DUBOIS, CAROLINE
08-09-307	ST DES DISPENSAIRES DE LA BAIE D'HUDSON - CSN	DUBOIS, JOANIE
03-15-003	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE SHERBROOKE - CSN	DUBUC, DOMINIQUE
05-25-001	STT DU GROUPE DE CONSULTATION (CSN)	DUCEPPE, YVAN
02-12-081	ST VIANDES DU BRETON (CSN)	DUCHARME, PATRICK
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES (CSN)	DUCHASTEL, BERNARD
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	DUCHÊNE, AUDREY
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	DUCHESNE, JOHANNE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	DUCHESNEAU, ESTHER
05-00-000	FEDERATION DES PROFESSIONNÈLES	DUFOUR, LUCIE
02-07-074	STT DE LA COMPAGNIE DE VOLAILLES MAXI (CSN)	DUFOUR, PAULETTE
03-13-004	S ENSEIGNANTS DU COLLÈGE D'ALMA (CSN)	DUFOUR, STÉPHANE
02-11-218	SSS DE SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES (CSN)	DUFRESNE, JULIE
08-12-062	S DU PERSONNEL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES BASQUES - CSN	DUFRESNE, LINE
08-04-051	S DES PROFESSIONNELS ET TECHNICIENS DU CSSS DE LA HAUTE-GASPÉSIE (CSN)	DUGAS, JOANE
00-26-000	CONSEIL CENTRAL DU COEUR DU QUÉBEC	DUGAS, LORAINE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	DUGUAY, JEANNE
02-10-046	STT EN ALIMENTATION DE PLACE ROUANDA (CSN)	DUHAIME, CHANTAL
08-12-069	STT DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS EN MILIEU FAMILIAL DE LA RÉGION DE LA MATAPÉDIA (CSN)	DUMAIS, SYLVANE
08-25-107	STT DU CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	DUMONT, NICHOLAS
10-26-017	STT DE L'ALUMINERIE ALCAN INC. (CSN)	DUMONT, PHILIPPE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	DUNBERRY, DANIÈLE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	DUNCAN, DARRYL
02-09-148	STT ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	DUNHAM, MARTIN
08-13-029	STT CPE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-FSSS-CSN	DUPERRÉ, NATHALIE
08-06-074	STT DE CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU - CSN	DUPONT, PATRICK
09-26-055	S DES COLS BLEUS DE LA NOUVELLE VILLE DE SHAWINIGAN (CSN)	DUPONT, PIERRE
08-09-391	SEE DU CSSS DE LA MONTAGNE - CSN	DUPRÉ, FRANCE
00-06-000	CONSEIL CENTRAL DE L'OUTAOUAIS	DUPUIS, NICOLE
10-25-019	ST DE ALSTOM ÉNERGIE & TRANSPORT CANADA INC. - CSN	DUPUIS, RENÉ
08-09-394	STT DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CSN	DURAND, JOCELYNE
08-26-111	S DU PERSONNEL DE BUREAU DU CSSS DE TROIS-RIVIÈRES FSSS-CSN	DURAND, JULIE
09-25-087	SEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE SOREL-TRACY - CSN	DUROCHER, SYLVIE
08-15-055	STT DU CHUS - CSN	DUTIL, DANIEL

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-25-147	S DES PARAMÉDICS ET DU PRÉHOSPITALIER DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	DUTIL, GAÉTAN
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	DUTIL, NAJWA
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	DUVAL, ARMANDE
09-25-063	SEE DE LA CONFÉDÉRATION DE L'UPA (CSN)	DUVAL, CAROLE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	DUVAL, KRISTIAN
02-09-487	STT DE VAST- AUTO - CSN	DUVAL, PASCAL
E		
08-09-401	S PROF. EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESP. DU CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT (CSN)	EDMA, MONA
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	EDOUARD, FLORCY
08-09-387	ST DU CSSS DE LAVAL (CSN)	EPINAT, RENÉ
F		
08-09-404	STT DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	FAFARD, LISE
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMERICA (CSN)	FAFARD, MARILYN
10-10-009	ST DE LA SCIERIE BEARN (CSN)	FALARDEAU, DENIS
09-08-013	STT DE LA VILLE DE STE-ADÈLE (CSN)	FECTEAU, ALEXANDRE
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	FERLAND, ANDRÉ
08-13-103	STT DES CENTRES JEUNESSE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN - CSN	FERLAND, KARINE
03-09-005	SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	FERLAND, MADELEINE
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	FERNANDES, MANUEL
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	FILION, BENOIT
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	FINUCAN, ROB
08-09-308	SEE CONSEIL CRI SANTE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES	FIREMAN, DAISY
01-07-001	S CONSTRUCTION DE LANAUDIÈRE	FISETTE, PIERRE
01-08-001	S CONSTRUCTION DES LAURENTIDES	FOISY, EMMANUELLE-CYNTHIA
01-15-001	S CONSTRUCTION DE L'ESTRIE	FONTAINE, CHRISTIAN
08-25-149	S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMINISTRATION DU CSSS PIERRE-DE SAUREL - CSN	FORCIER, CYNDIA
08-08-053	SE DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES - CSN	FORGET, MANON
09-08-025	STT DES AUTOBUS LA DILIGENCE - STE-ADÈLE (CSN)	FORGUES, JACQUES
08-06-042	STT EN CPE DE L'OUTAOUAIS STCPEO - CSN	FORTE, SYLVIE
02-07-074	STT DE LA COMPAGNIE DE VOLAILLES MAXI (CSN)	FORTIER, JEAN-FRANÇOIS
10-11-019	SE DU CORPS DE SÉCURITÉ DE DAVIE	FORTIER, PIERRE
08-09-335	STT DU CENTRE DOLLARD-CORMIER (CSN)	FORTIN, CHRISTIAN
08-25-153	STT DU CHSLD SAINT-LAMBERT-SUR-LE-GOLF - CSN	FORTIN, LOUISE
02-13-190	STT DE SUPER C CHICOUTIMI (CSN)	FORTIN, MÉLANIE
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	FORTIN, PIERRE
00-11-000	CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES	FORTIN, YVES
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	FOURNIER, CAROLINE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-11-162	SPT DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUÉBEC (CSN)	FOURNIER, CLAUDE
03-26-002	S PROFESSEURS CEGEP TROIS-RIVIERES	FOURNIER, JEAN
08-12-098	ST DES CPE DE LA MRC DE LA MITIS (CSN)	FOURNIER, MARTINE
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	FOURNIER, SERGE
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	FOURNIER, STEVE
03-09-004	S PROFESSEURS CEGEP ST-LAURENT (CSN)	FRASER, JO-ANNE
08-26-073	STT DU MANOIR DRUMMOND (CSN)	FRASER, NANCY
14-09-134	SE DE RDS - CSN	FRASER LASNIER, MATHIEU
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	FRENETTE, GLEASON
03-11-020	S CHARGES (ES) COURS DE L'UNIVERSITE LAVAL (CSN)	FREYTAG, PATRICE
G		
08-09-394	STT DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CSN	GAGNÉ, CARMELLE
08-11-187	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC (CSN)	GAGNÉ, GILLES
10-13-028	ST DE LES PRODUITS GILBERT - CSN	GAGNÉ, PIERRE-LUC
10-11-035	STT DE E.I. DUPONT CANADA - THETFORD INC. (CSN)	GAGNÉ, SIMON
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	GAGNÉ, SONIA
08-13-101	STT DU CRDI DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (CSN)	GAGNÉ, SONNY
03-13-003	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE ST-FÉLICIEN	GAGNON, JACQUES
08-09-416	S DU PRÉHOSPITALIER - CSN	GAGNON, JEAN
10-07-010	S DES TRAVAILLEURS (EUSES) DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	GAGNON, KEVIN
08-13-112	STT DU CSSS DOMAINE-DU-ROY - CSN	GAGNON, NATHALIE
09-13-073	STT DU TRANSPORT ADAPTÉ (CSN)	GAGNON, PIERRE
10-09-003	SE DE KRUGER-LASALLE (CSN)	GAGNON, PIERRE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	GAGNON, RICHARD
10-15-021	STT DES PÂTES ET CARTONS D'EAST ANGUS INC. (CSN)	GAGNON, YVES
08-10-077	STT DU CSSS DES AURORES BORÉALES - CSN	GALARNEAU, MARLÈNE
02-09-468	STT DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	GARIEPY, ROBERT
08-09-016	STT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF - SIR MORTIMER B. DAVIS - JEWISH GENERAL HOSPITAL - CSN	GARIFALIS, JOHN
09-11-006	SE DU TRANSPORT PUBLIC DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	GARNEAU, SANDRA
08-25-154	STT CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LEMOYNE - CSN	GAUDET, MICHEL
08-11-269	STT DU CSSS MONTMAGNY-L'ISLET (CSN)	GAUDREAU, ALAIN
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	GAUDREAU, JULIEN
02-09-148	STT ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	GAUDREAU, YVES
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	GAUDREAU CHAREST, MARTIN
10-15-016	ST DES PÂTES ET PAPIERS DE WINDSOR INC. (CSN)	GAUDREAULT, ALAIN
05-11-044	SP TECHNICIENS ET TECHNICIENNES DU CSSS DE CHARLEVOIX FP-CSN	GAUDREAULT, LINDA
08-09-315	S DES EMPLOYÉ-E-S DU CENTRE JEUNESSE DE LAVAL-CSN	GAUDREAULT, MANON
09-13-084	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAGUENAY (CSN)	GAUDREAULT, YANNICK

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-15-055	STT DU CHUS - CSN	GAULIN, SYLVIE
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA SEIGNEURIE DES MILLE-ÎLES (CSN)	GAUTHIER, ALAIN
09-13-084	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAGUENAY (CSN)	GAUTHIER, ANDRÉ
02-11-174	STT DE LA RESTAURATION DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ (CSN)	GAUTHIER, CATHERINE
08-09-417	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA C.U.S. - CSN	GAUTHIER, ÉRIC
09-13-044	S DU SOUTIEN TECHNIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC ST-JEAN (CSN)	GAUTHIER, KARO-LYNE
09-13-018	SN DU TRANSPORT ÉCOLIER DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CSN)	GAUTHIER, MICHEL
08-08-079	SEE DU CSSS ST-JÉRÔME - CSN	GAUTHIER, NANCY
08-09-403	STT DE LA RÉGION DU LAC SAINT-LOUIS (CSN)	GAUTHIER, STÉPHANE
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	GAUTHIER, STEVE
08-13-112	STT DU CSSS DOMAINE-DU-ROY - CSN	GAUTHIER-VERREAULT, JÉROME
08-11-273	STT DE QUÉBEC-NORD (CSN)	GAUVIN, JOCELYN
00-11-000	CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES	GAUVIN, RICHARD
08-10-091	STT DU CSSS DU TÉMISCAMINGUE - CSN	GAUVREAU, JULIE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	GÉLINAS, ISABELLE
08-26-080	SE DU CSSS DE MASKINONGÉ (CSN)	GÉLINAS, JACQUES
10-13-002	SNTT DES PÂTES ET CARTONS DE JONQUIÈRE INC. (CARTONS)	GÉLINAS, RENÉ
08-12-076	STT DU CENTRE JEUNESSE DU BAS ST-LAURENT - CSN	GENDREAU, SOPHIE
08-25-031	STT RÉSIDENCE SOREL-TRACY (CSN)	GENDRON, AUDREY
08-26-095	S DE LA SSS D'ARTHABASKA-ÉRABLE (CSN)	GENDRON, LUCIE
03-26-002	S PROFESSEURS CEGEP TROIS-RIVIERES	GENTES, IANICK
08-25-124	STT DU RÉSEAU DU SUROÎT - CSN	GERVAIS, DENIS
03-02-002	S ENSEIGNANT (E-S) DU CEGEP DE SEPT-ÎLES	GIGUERE, JACQUES RENÉ
10-11-032	STT DE MULTIVER (CSN)	GIGUÈRE, CLAUDE
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	GIGUÈRE, DENIS
10-11-011	ST PRODUITS FORESTIERS D.G. LTEE (CSN)	GILBERT, FRANCIS
14-09-135	STT DU MUSÉE MCCORD - CSN	GILBERT, FRANCIS
03-06-004	S DES CHARGÉES ET DES CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (SCCC-UQO)	GILBERT, LUCE
14-09-116	S DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (CSN)	GILBERT-LAPOINTE, COLIN
08-25-117	STT DU CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA CSN	GINCE, GISÈLE
00-11-000	CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES	GINGRAS, ANN
09-11-018	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE DE LIMOILOU	GINGRAS, CHRISTIAN
00-13-000	CONSEIL CENTRAL DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	GINGRAS, GUY
02-07-043	SEE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU DE SOURCE (CSN)	GIRARD, ALAIN
05-11-041	SEPT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - FP-CSN	GIRARD, LINE
08-11-275	SP DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC - CSN	GIRARD, NADINE
08-09-381	STT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	GIRARD, RÉGENT
09-11-005	S DES CHAUFFEURS D' AUTOBUS DE LA RIVE-SUD (CSN)	GIRARD, STÉPHANE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
01-10-003	S CONSTRUCTION DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE	GIRONNE, ÉRIC
05-22-017	SP TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA SAQ	GIROUARD, CLAUDE
09-06-072	S DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)	GIROUARD, MARC
09-09-244	STT COMITE SOCIAL CENTRE-SUD - CSN	GIROUX, MARIE-CLAUDE
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	GODBOUT, LISE
09-06-075	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU COEUR-DES- VALLÉES (CSN)	GODIN, HÉLÈNE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	GODIN, JASON
08-11-252	STT DU CENTRE DE SANTÉ DE PORTNEUF (CSN)	GODIN, ROBERT
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSN)	GODIN, YVON
09-04-018	STT DE SOUTIEN DU CEC DE CARLETON (CSN)	GONTHIER, RÉGIS
08-15-068	STT DU CSSS DU VAL ST-FRANÇOIS - CSN	GOSSELIN, FRANCE
02-11-130	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	GOSSELIN, YAN
09-11-006	SE DU TRANSPORT PUBLIC DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	GOUIN, DAVE
10-07-015	ST DE ITI HYDRAULIK - CSN	GOULET, GILLES
14-11-027	SEE BUREAU DU SOLEIL (CSN)	GOUSSE, STÉPHANE-BILLY
08-26-006	SE CENTRE D'ACCUEIL LES CHUTES (CSN)	GOYER, JOHANNE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	GRABOWSKY, KEVIN
03-11-020	S CHARGES (ES) COURS DE L'UNIVERSITE LAVAL (CSN)	GRACE, ROBERT
03-06-004	S DES CHARGÉES ET DES CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (SCCC-UQO)	GRATTON, GÉRARD
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA SEIGNEURIE DES MILLE-ÎLES (CSN)	GRATTON, STÉPHANIE
10-11-030	ST DE BEAUCE ATLAS (CSN)	GRAVEL, PASCAL
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	GRÉGOIRE, MARIO
08-11-268	STT DU CSSS DE LA RÉGION DE THETFORD CSN	GRÉGOIRE, PATRICK
05-11-041	SEPT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - FP-CSN	GRÉGOIRE, PAULINE
08-25-154	STT CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LEMOYNE - CSN	GRENIER, ANNIE
08-04-062	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRE DU CSSS DES ÎLES - CSN	GRENIER, NATHALIE
10-08-004	STT DE SONACA MONTRÉAL - CSN	GRENIER, SYLVAIN
01-12-005	S CONSTRUCTION DU BAS ST-LAURENT ET GASPÉSIE	GRENIER, VITAL
03-11-003	S PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU	GRIMARD, CARL
08-09-402	STT CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT (CSN)	GUAY, FRANÇOIS
10-11-001	STT DU PAPIER DE CLERMONT INC.	GUAY, JONATHAN
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	GUAY, MACK-ANDRÉ
10-09-013	SNE DE LA COMPAGNIE DU GYPSE DU CANADA, DIVISION DE CGC INC. (CSN)	GUAY, PATRICK
08-13-101	STT DU CRDI DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (CSN)	GUAY, STÉPHANE
08-08-079	SEE DU CSSS ST-JÉRÔME - CSN	GUAY-PROVOST, PHILIPPE
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	GUÉRIN, JACQUES
08-11-266	STT DU CSSS DE CHARLEVOIX CSN	GUÉRIN, NADINE
08-09-103	STT DE LOUIS-H. LAFONTAINE ET DE GOUIN-ROSEMONT FSSS-CSN	GUERRIER, NADERGE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-25-053	SEE DE FÉDÉRATIONS AGRICOLES - CSN	GUERTIN, MARIO
02-07-025	SEE DU COUVOIR RAMSAY (CSN)	GUÉVREMONT, BENOÎT
09-07-005	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DE LANAUDIÈRE (CSN)	GUÉVREMONT, JOCELYN
10-25-020	S DES OUVRIERS DU FER ET TITANE - CSN	GUÉVREMONT, PIERRE
03-09-049	S PROFESSEURS DU COLLÈGE MARIE-VICTORIN	GUIBORD, BERTRAND
08-11-269	STT DU CSSS MONTMAGNY-L'ISLET (CSN)	GUILLEMETTE, ISABELLE
08-07-035	ST PAVILLON NOUVEAU POINT DE VUE INC.	GUILLETTE, LUC
H		
02-25-008	S DES CHAUFFEURS DE CAMION DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	HAINEAULT, ROBERT
02-11-208	ST DE PROVIGO DE STE-MARIE (CSN)	HAINS, DANIEL
08-15-072	S DU PERSONNEL INFIRMIER, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DU CSSS DE MEMPHRÉMAGOG - CSN	HALLEY, LISE
08-15-073	S DU PERSONNEL DE SOINS ET DE SOUTIEN DU CSSS DE MEMPHRÉMAGOG - CSN	HAMEL, EDITH
08-12-097	SEE DE BUREAU DU CENTRE DE SANTÉ DE LA MITIS - CSN	HAMEL, JULIE
09-11-006	SE DU TRANSPORT PUBLIC DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	HAMEL, LOUIS
08-26-090	STT DES CENTRES JEUNESSE MAURICIE - CENTRE DU QUÉBEC (CSN)	HAMEL, MANON
02-11-350	SEE DE L'HÔTEL CLARENDON (CSN)	HAMEL, MARIE-CLAUDE
08-26-096	STT DU CSSS DE L'ÉNERGIE - CSN	HAMELIN, MARIE-JOSÉE
09-26-029	ST DES ÉLÉVATEURS DE TROIS-RIVIÈRES (CSN)	HAMELIN, SERGE
10-11-024	SS DE GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES - CANADA (CSN) - USINE ST-AUGUSTIN	HARDY, JEAN-FRANÇOIS
08-11-147	ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)	HARDY, STEPHAN
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	HARPER, JULIE
08-08-027	ST CPE RÉGION LAURENTIDES (CSN)	HARRISON, CHANTAL
08-09-396	STT DU CSSS CAVENDISH - CSN	HARVEY, MARIO
08-13-117	S DES PARAMÉDICS SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN-NORD FSSS-CSN	HARVEY, MARTIN
02-13-219	SEE DU MARCHÉ MÉTRO SAGAMIE (CSN)	HARVEY, YOLANDE
08-09-265	STT DU C.A. LES CÈDRES (CSN)	HATOUM, ISSAM
08-15-055	STT DU CHUS - CSN	HENRI, JANICE
08-02-062	STT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE SEPT-ÎLES - CSN	HEPPELL, STEVE
00-25-000	CONSEIL CENTRAL DE LA MONTÉRÉGIE	HERBEUVAL, ANNETTE
02-12-040	STT MULTI-SODA (CSN)	HÉROUX, JONATHAN
08-09-183	SE URGENCE SANTÉ (FAS-CSN)	HORACEK, KAREN
10-25-001	SN DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD (CSN)	HOTTE, JEAN-SÉBASTIEN
05-09-057	S PROFESSEURS UNIVERSITE DU QUÉBEC	HOUDE, MARIO
08-09-103	STT DE LOUIS-H. LAFONTAINE ET DE GOUIN-ROSEMONT FSSS-CSN	HOULE, JOCELYN
08-25-154	STT CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LEMOYNE - CSN	HOULE, JULIEN
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL (CSN)	HOULE, STEVE
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	HUARD, SÉBASTIEN
08-12-081	S DE LA SSS VALLÉE DE LA MATAPÉDIA - CSN	HUDON, ANNIE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-04-061	STT DU CSSS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ - CSN	HUET, MARIE-JOSÉE
08-04-073	STT DE L'AGENCE DE LA SSS DE LA GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	HUET, PIERRE-ALBERT
08-06-039	SEE DU PAVILLON DU PARC - CSN	HULL, SYLVIE
08-09-381	STT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	HUOT, JUDITH
08-08-070	SEE DU CSSS DES PAYS-D'EN-HAUT (CSN)	HUOT, JULIE
05-09-016	S DES AVOCATS DE L'AIDE JURIDIQUE DE MONTRÉAL	HUOT, MICHEL
J		
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	JACQUES, ÉRIC
08-04-058	STT DU CSSS DU ROCHER-PERCÉ - CSN	JANELLE, NANCY
08-13-116	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN - CSN	JEAN, MADO
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	JEAN, STÉFAN
08-09-404	STT DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	JEAN-PHILIPPE, HUBERT
02-07-013	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LANAUDIÈRE - CSN	JEANSONNE, SYLVIE
00-08-000	CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES	JETTÉ, LOUISE
10-13-005	SNT DE NORMANDIN (CSN)	JOBIN, MARC
10-11-051	STT DES OUTILS GARANT - CSN	JOBIN, MAXIME
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	JOE, GAELEN
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	JOLY, ALEXANDRE
08-09-377	STT DU CRDITED DE MONTRÉAL - CSN	JOLY, SYLVIE
03-09-018	JOHN ABBOTT COLLEGE FACULTY ASSOCIATION (PROFESSEURS)	JONES, PAUL
05-11-030	SP DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES FP-CSN	JOSEPH, ISABELLE
02-11-218	SSS DE SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES (CSN)	JOSEPH, JEAN-FRANÇOIS
08-09-148	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	JOSEPH, NADINE
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	JOUBERT, ÉTIENNE
K		
05-06-010	SPP DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (SPUQO)	KASSI, BERNADETTE
08-09-306	STT DU CENTRE DE SANTE TULATTAVIK DE L'UNGAVA (CSN)	KEELAN, SOPHIE
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	KENNY, DANIEL
03-25-006	S ENSEIGNANT (E-S) COLLEGE CHAMPLAIN (CSN)	KERR, CHRISTINE
08-26-103	S DE LA SSS - DRUMMOND CSN	KÉVIN, RAYMOND
08-09-387	ST DU CSSS DE LAVAL (CSN)	KLEIN, ÉRIC
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	KONAN, GRÉGOIRE
03-09-074	S DE L'ENSEIGNEMENT DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU (SECAL)	KOSSEIM, DENIS
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	KOZLOVSKY, ANDRÉ
L		
08-07-059	STT DU CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE - CSN	L'AFRICAIN, PIERRE
03-09-005	SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	L'HÉRAULT, VIRGINIE
08-09-148	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	L'HEUREUX, CATHY

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-02-076	STT DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN - CSN	L'HEUREUX, GINA
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	LABBÉ-LABRECQUE, FÉLIX
08-10-080	STT DU CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR - CSN	LABELLE, JESSY
08-25-127	STT DU CSSS DU HAUT-RICHELIEU/ROUVILLE - CSN	LABELLE, SANDRA
08-11-103	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	LABRIE, LOUISE
10-26-028	STT DE OUTILLAGE DE PRÉCISION - CSN	LABRIE, LUCIE
08-00-000	FEDERATION DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX	LACASSE, DANY
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	LACASSE, STÉPHAN
08-11-162	SPT DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUÉBEC (CSN)	LACHANCE, EMMANUELLE
02-25-060	STT CONRAD LAFLAMME CSN	LACHANCE, JACQUES
09-13-054	SE MANUELS DU SOUTIEN SCOLAIRE DU LAC SAINT-JEAN (CSN)	LACHANCE, REGIS
08-26-100	S UNIFIÉ DU LITTORAL-SUD FSSS-CSN	LACHAPELLE, FRANCE
00-00-000	CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX	LACHARITÉ, JEAN
08-09-026	SNE HÔPITAL BOURGET (CSN)	LACOMBE, FRANÇOIS
08-25-063	STT DU CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE-FERRON (CSN)	LACOSTE, DENIS
03-09-006	S PROFESSEURS CEGEP MAISONNEUVE (CSN)	LACOURSIÈRE, BENOÎT
02-07-078	STT DE CORALTEX (CSN)	LACOURSIÈRE, STÉPHANE
09-26-031	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS (CSN)	LACROIX, ERIC
08-11-251	SEE DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	LACROUTZ, LARRY
00-15-000	CONSEIL CENTRAL DE L'ESTRIE	LADOUCEUR, CATHERINE
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	LAFOND, LUC
10-15-017	STT DU PAPIER DE LENNOXVILLE (CSN)	LAFOND, MARCO
08-09-393	STT DU CSSS LUCILLE-TEASDALE - CSN	LAFORGE, JO-ANNE
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	LAFORGE, SYLVIE
08-26-090	STT DES CENTRES JEUNESSE MAURICIE - CENTRE DU QUÉBEC (CSN)	LAFORTUNE, JULIE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	LAFRENIÈRE, DIANE
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	LAFRENIÈRE, ÉTIENNE
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	LAGACÉ, JOHNNY
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	LAGRANGE, MONIQUE
09-06-072	S DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)	LAJOIE, ANDRÉ
08-09-148	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	LALANDE, PIERRE
08-25-154	STT CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LEMOYNE - CSN	LALIBERTÉ, DANIEL
08-25-108	STT DU CRDI MONTÉRÉGIE EST-CSN	LALIBERTÉ, JEANNE
03-09-005	SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	LALONDE, DANIELLE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	LALONDE, JACQUELINE
05-09-059	SE PROFESSIONNEL-LE-S DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA (CSN)	LAM, SIGMUND
08-09-176	S DES PROFESSIONNELS EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DU CHU STE-JUSTINE	LAMBERT, NADINE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
01-12-005	S CONSTRUCTION DU BAS ST-LAURENT ET GASPÉSIE	LAMONTAGNE, DANIEL
08-11-273	STT DE QUÉBEC-NORD (CSN)	LAMONTAGNE, GILLES
08-11-268	STT DU CSSS DE LA RÉGION DE THETFORD CSN	LAMONTAGNE, LUCE
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	LAMOUREUX, CHANTAL
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	LAMOUREUX, DANIEL
10-00-000	FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	LAMPRON, ALAIN
09-25-069	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES HAUTES-RIVIÈRES	LANCIAULT, JACQUES
08-11-252	STT DU CENTRE DE SANTÉ DE PORTNEUF (CSN)	LANDRY, GINETTE
08-25-107	STT DU CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	LANDRY, JEAN-FRANÇOIS
10-02-003	STT PROFESSIONNELS ET DE BUREAU DE L'ALUMINERIE DE BAIE-COMEAU - CSN	LANDRY, JEAN-FRANÇOIS
03-09-073	S DES ENSEIGNANTS-ES DU CEGEP DE ROSEMONT- CSN	LANDRY, RICHARD
08-11-252	STT DU CENTRE DE SANTÉ DE PORTNEUF (CSN)	LANDRY, SYLVIE
08-26-100	S UNIFIÉ DU LITTORAL-SUD FSSS-CSN	LANDRY-PERRIER, ANICK
03-06-006	HERITAGE FACULTY ASSOCIATION	LANGELIER, GISÈLE
08-25-112	STT EN RÉADAPTATION DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST- CSN	LANGEVIN, GAÉTAN
08-13-101	STT DU CRDI DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (CSN)	LANGEVIN, GASTON
08-09-409	STT DU CSSS SUD-OUEST (CSN)	LANGEVIN, JEAN
05-00-000	FEDERATION DES PROFESSIONNÈLES	LANGLOIS, GINETTE
09-26-031	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS (CSN)	LANGLOIS, LOUIS
08-11-232	STT DES CENTRES JEUNESSE DE QUÉBEC (CSN)	LANGLOIS, LUCIE
10-15-016	ST DES PÂTES ET PAPIERS DE WINDSOR INC. (CSN)	LANGLOIS, PATRICK
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	LANGLOIS, STÉPHANE
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	LANIEL, FRANCE
08-08-008	SE DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES (CSN)	LANTHIER, BERNARD
08-15-057	SEE DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE - CSN (SEASSSE- CSN)	LAPIERRE, MICHEL
08-08-079	SEE DU CSSS ST-JÉRÔME - CSN	LAPIERRE, STEPHEN
08-09-176	S DES PROFESSIONNELS EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DU CHU STE-JUSTINE	LAPIERRE JUSTIN, FRÉDÉRIC
08-09-176	S DES PROFESSIONNELS EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DU CHU STE-JUSTINE	LAPLANTE, LOUISE
09-25-070	S SOUTIEN SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS-CSN	LAPLANTE, NANCY
10-12-010	ST DE LA TOURBIÈRE LAMBERT (CSN)	LAPLANTE, PASCAL
08-13-029	STT CPE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-FSSS-CSN	LAPOINTE, AUDREY
03-25-012	SEE DU COLLÈGE JEAN DE LA MENNAIS - CSN	LAPOINTE, LÉANDRE
08-10-080	STT DU CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR - CSN	LAPOINTE, LYNE
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	LAPOINTE, ODETTE
09-11-138	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS (CSN)	LAPRISE, PASCAL
09-06-071	STT DE RESTO-CASINO DE HULL (CSN)	LARIDAN, MARIE-LAURE
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	LARIVEAU, MARC

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-10-017	S RÉGIONAL DE CLAIR FOYER INC. (CSN)	LARIVIERE, PATRICE
09-06-027	STT DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS DE L'OUTAOUAIS	LARIVIÈRE, DANIELLE
08-07-061	STT DU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE - CSN	LAROCHE, MÉLANIE
09-13-044	S DU SOUTIEN TECHNIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC ST-JEAN (CSN)	LAROUCHE, AUDREY
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	LAROUCHE, ÉRIC
02-13-146	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	LAROUCHE, GILLES
09-11-138	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS (CSN)	LAROUCHE, ISABELLE
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	LAROUCHE, PATRICK
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	LAROUCHE, STÉPHANE
10-08-007	STT DE FRE COMPOSITES - CSN	LASCELLES, CARL
09-08-092	STT DES AUTOBUS RENAUD - CSN	LAURIN, MICHEL
08-09-132	S DES EMPLOYÉS(ES) DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTRÉAL (FSSS-CSN)	LAURION, GUY
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	LAURITO, PINO
09-08-050	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN PIERRE-NEVEU (CSN)	LAUZON, ANNIE
10-25-018	SE DE BUREAU DE ALSTOM ÉNERGIE & TRANSPORT CANADA INC. - CSN	LAVALLÉE, CLÉMENT
00-26-000	CONSEIL CENTRAL DU COEUR DU QUÉBEC	LAVERGNE, PAUL
08-08-008	SE DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES (CSN)	LAVIGNE, MATHIEU
10-00-000	FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	LAVIOLETTE, MARC
10-07-004	STT DE SONOCO (FTPF-CSN)	LAVOIE, ANDRÉ
08-09-148	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	LAVOIE, ARIANNE
08-07-058	S PERSONNES SALARIÉES DES CENTRES JEUNESSE LANAUDIÈRE - CSN	LAVOIE, HÉLÈNE
09-11-137	S DU TRANSPORT SCOLAIRE DE CHARLEVOIX-EST (CSN)	LAVOIE, JACQUES
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	LAVOIE, KARINE
08-13-029	STT CPE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-FSSS-CSN	LAVOIE, LANA
08-09-316	STT DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)	LAVOIE, MANON
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	LAVOIE, MATHIEU
10-12-002	SE DE GARAGE MATANE	LAVOIE, OVILA
08-08-076	SEE CSSS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES - CSN	LAVOIE, SÉBASTIEN
08-08-068	STT DU CSSS DES SOMMETS CSN	LAVOIE, STEPHANE
09-13-022	SEE DE SOUTIEN DU CEGEP D'ALMA	LAVOIE, YVES-CHRISTIAN
08-13-108	SEE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE - CSN	LAVOIE-DURAND, CATHERINE
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	LE RICHE, SYLVAIN
10-13-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS D'ALMA INC.	LEBEL, JEAN-PIERRE
02-22-018	STT DE FONDACTION - CSN	LEBEL, MARIE
10-11-012	STT DE SOLARIS QUÉBEC (CSN)	LEBLANC, BRUNO
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	LEBLANC, DENIS
08-04-053	S DES TECHNICIENS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES ÎLES - CSN	LEBLANC, GAÉTAN
08-04-022	ST DU CPE LE VOYAGE DE MON ENFANCE (CSN)	LEBLANC, JOANNIE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
05-06-001	S DES PROFESSIONNÈLES, DES TECHNICIENNES ET DES TECHNICIENS DE L'OUTAOUAIS (FP-CSN)	LEBLANC, MARTIN
10-09-001	SE DE NORAMPAC VIAU (CSN)	LEBLANC, RÉJEAN
08-04-055	STT DU CSSS BAIE-DES-CHALEURS - CSN	LEBLANC, ROBERT
02-25-148	STT DES COUCHE-TARD DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	LEBOEUF, JANO
08-11-268	STT DU CSSS DE LA RÉGION DE THETFORD CSN	LEBOEUF, SONYA
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	LEBRUN, YVON
05-06-001	S DES PROFESSIONNÈLES, DES TECHNICIENNES ET DES TECHNICIENS DE L'OUTAOUAIS (FP-CSN)	LECLAIR, CHARLES
08-11-103	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	LECLERC, CHANTAL
09-11-015	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP LÉVIS-LAUZON (CSN)	LECLERC, GAÉTAN
02-09-557	STT DE SUCRE LANTIC - CSN	LECLERC, MICHEL
08-09-416	S DU PRÉHOSPITALIER - CSN	LECLERC, RÉJEAN
08-09-403	STT DE LA RÉGION DU LAC SAINT-LOUIS (CSN)	LECLERC, YVES
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	LEDOUX, RICHARD
08-25-112	STT EN RÉADAPTATION DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST- CSN	LEDUC, BRIGITTE
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	LEDUC, DANIEL
09-25-101	S DU PERSONNEL TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET ÉDUCATIF DU VAL-DES-CERFS - CSN	LEDUC, JACINTHE
09-09-178	SE DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA SECTEUR TECHNIQUE (CSN)	LEE, KAI
08-09-381	STT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	LEFEBVRE, JEAN-PATRICK
03-00-000	FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUEBEC	LEFEBVRE, NICOLE
09-11-138	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS (CSN)	LEFEBVRE, VÉRONIQUE
10-07-005	STT DE VIFAN (CSN)	LEFRANÇOIS, CLAUDE
03-11-002	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DU CEGEP DE LÉVIS-LAUZON	LÉGARÉ, DANIEL
00-12-000	CONSEIL CENTRAL DU BAS ST-LAURENT	LEGENDRE, NANCY
08-08-027	ST CPE RÉGION LAURENTIDES (CSN)	LÉGER, JANIK
08-09-393	STT DU CSSS LUCILLE-TEASDALE - CSN	LÉGER, LUCIE
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	LÉGER, PIERRE
08-08-079	SEE DU CSSS ST-JÉRÔME - CSN	LEHOUX, KARINE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	LELIÈVRE, KATIA
09-26-044	S DU SOUTIEN SCOLAIRE CHEMIN-DU-ROY (CSN)	LEMAY, CYNTHIA
03-11-015	S ENSEIGNANT (E-S) CEGEP BEAUCE-APPALACHES (CSN)	LEMAY, PHILIPPE-ANDRÉ
14-13-021	S DES COMMUNICATIONS DU PROGRÈS DU SAGUENAY (CSN)	LEMELIN, SERGE
08-09-176	S DES PROFESSIONNELS EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DU CHU STE-JUSTINE	LEMIEUX, JUSTIN
08-15-081	S DU PERSONNEL DU CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE - CSN	LEMIEUX, STEVE
08-13-083	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA RÉGION SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN (CSN)	LEMIRE, DANIELLE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-08-084	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DE LA RÉGION DES LAURENTIDES - CSN	LEMIRE, FLORENCE
08-09-389	STT DU CSSS AHUNTSIC MONTRÉAL-NORD - CSN	LEPAGE, LYNE
10-11-029	STT DU FIBRE DE VERRE (CSN)	LEPAGE, VINCENT
10-07-010	S DES TRAVAILLEURS (EUSES) DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	LÉPINE, ROGER
10-15-013	STT DES PATES ET PAPIERS D'EAST ANGUS INC. (CSN)	LEPITRE, PASCAL
08-09-148	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	LEROUX, CAROLE
09-11-124	SEE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE - WENDAT (CSN)	LESAGE, RÉAL
08-09-377	STT DU CRDITED DE MONTRÉAL - CSN	LESCAULT, MARTINE
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	LESSARD, CHRISTINE
08-13-105	STT DE LA SSS DE JONQUIÈRE - CSN	LESSARD, FRANÇOIS
08-15-081	S DU PERSONNEL DU CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE - CSN	LESSARD, GASTON
02-11-130	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	LESSARD, GINO
08-07-061	STT DU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE - CSN	LESSARD, NATHALIE
02-13-011	ST DE PEPSI CSN - DIVISION SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	LESSARD, ROBERT
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	LETENDRE, MARTIN
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	LÉTOURNEAU, CLAUDETTE
00-00-000	CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX	LÉTOURNEAU, JACQUES
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	LÉTOURNEAU, MARC
14-22-007	S DES COMMUNICATIONS DE RADIO-CANADA (FNC-CSN)	LEVASSEUR, ALEX
00-26-000	CONSEIL CENTRAL DU COEUR DU QUÉBEC	LEVASSEUR, RENÉE
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	LEVEILLÉ, LINDA
08-25-062	SSS DES CHSLD VIGI SANTÉ DE LA MONTÉRÉGIE (CSN)	LÉVEILLÉ, RICHARD
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	LÉVEILLÉ, STÉPHANE
09-09-317	STT DE COACH CANADA - CSN	LEVESQUE, ANDRÉ
08-12-076	STT DU CENTRE JEUNESSE DU BAS ST-LAURENT - CSN	LEVESQUE, KARL
09-12-004	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP DE RIMOUSKI (CSN)	LÉVESQUE, CAROLINE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	LÉVESQUE, DANIEL
00-25-000	CONSEIL CENTRAL DE LA MONTÉRÉGIE	LÉVESQUE, FERNANDE
00-00-000	CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX	LÉVESQUE, FRANCINE
08-11-001	S DU JEFFERY HALE-ST-BRIGID'S (CSN)	LÉVESQUE, JOHANNE
10-12-006	SE DE BOMBARDIER LA POCATIÈRE (CSN)	LÉVESQUE, MARIO
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	LÉVESQUE, MARTINE
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	LÉVESQUE, STEVE
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCUM (FNEEQ-CSN)	LEWIS, DAVID
02-09-557	STT DE SUCRE LANTIC - CSN	LHEUREUX, MARC
03-09-024	S PERSONNEL ENSEIGNANT (E-S) CEGEP AHUNTSIC	LONG, ALAIN
08-11-289	S DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS EN MILIEU FAMILIAL DE LA RÉGION DE PORTNEUF - CSN	LONGCHAMPS, LUCIE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
00-07-000	CONSEIL CENTRAL DE LANAUDIÈRE	LONGPRÉ, ALAIN
08-07-058	S PERSONNES SALARIÉES DES CENTRES JEUNESSE LANAUDIÈRE - CSN	LORTIE, ANTHONY
00-00-000	CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX	LORTIE, JEAN
09-12-013	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES PHARES (CSN)	LOUBERT, ÉRIC
08-09-176	S DES PROFESSIONNELS EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DU CHU STE-JUSTINE	LOZIER, SYLVIE
02-25-043	SS DE A. LASSONDE (CSN)	LUSSIER, CHRISTIAN
M		
08-09-257	STT C.H. ST-MARY'S (CSN)	MACKEOWN, PAT
08-11-147	ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)	MAHEUX, FREDERIC
08-15-081	S DU PERSONNEL DU CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE - CSN	MAHEUX, LAURENT-PAUL
08-02-056	STT DU CPR DE LA CÔTE-NORD - CSN	MAILHOT, JACQUES
08-26-095	S DE LA SSS D'ARTHABASKA-ÉRABLE (CSN)	MAILHOT, PATRICIA
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	MAINVILLE, NICOLAS
10-07-010	S DES TRAVAILLEURS (EUSES) DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	MAISONNEUVE, MICHEL
08-09-400	STT DU CSSS JEANNE-MANCE - CSN	MALETTE, GILLES
08-25-127	STT DU CSSS DU HAUT-RICHELIEU/ROUVILLE - CSN	MALLETTE, DANIEL
00-25-000	CONSEIL CENTRAL DE LA MONTÉRÉGIE	MALLETTE, RICHARD
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	MALOUIN, SERGE
10-11-051	STT DES OUTILS GARANT - CSN	MARCEAU, FLORENT
00-02-000	CONSEIL CENTRAL DE LA CÔTE-NORD - CSN	MARCEAU, FRANÇOIS
02-09-625	STT DU RÉSIDENCE INN BY MARRIOTT-CSN	MARCELUS, MARLÈNE
08-26-096	STT DU CSSS DE L'ÉNERGIE - CSN	MARCHAND, JACQUES
08-25-106	S DES INTERVENANTS- ES EN MILIEU RÉSIDENTIEL POUR ADULTES DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	MARCOTTE, HUGUETTE
08-08-074	SNEE DU CSSS ANTOINE-LABELLE - CSN	MARCOTTE, JOSÉE
09-00-000	FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS	MARCOUX, DENIS
10-10-005	S DES EMPLOYÉS DE LES MINES SIGMA (QUÉBEC) LTÉE - CSN	MARCOUX, ROBERT PIERRE
08-25-154	STT CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LEMOYNE - CSN	MARLEAU, KARINE
08-11-268	STT DU CSSS DE LA RÉGION DE THETFORD CSN	MAROIS, LYNA
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA SEIGNEURIE DES MILLE-ÎLES (CSN)	MARSEILLE, HUGUETTE
02-25-128	STT DU MAXI SOREL-TRACY - CSN	MARTEL, JOSEE
08-11-273	STT DE QUÉBEC-NORD (CSN)	MARTEL, JOSÉE
14-13-042	STT DE UNIMARKETING - CSN	MARTEL, MANON
09-10-042	STT DE SERVICES CHAPAIS ÉNERGIE - CSN	MARTEL, SERGE
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	MARTIN, ALEXANDRE
08-09-047	STT INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL (CSN)	MARTIN, DANIEL
09-25-096	S DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SOREL-TRACY - CSN	MARTIN, FRANÇOIS
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	MARTIN, MAXIME
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCUM (FNEEQ-CSN)	MARTIN, PATRICK

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-13-137	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	MARTIN, RACHEL
08-07-061	STT DU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE - CSN	MARTIN, THÉRÈSE
09-11-036	SE DE L' AIDE JURIDIQUE DE QUÉBEC	MARTINEAU, JOHANNE
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	MARTINEAU, YVES
08-09-402	STT CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT (CSN)	MASSICOTTE, MARCEL
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	MASSICOTTE, SYLVIE
10-26-021	SNS DES ACIERS VIC-WEST DE VICTORIAVILLE	MASSON, CLAUDE
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMERICA (CSN)	MATHIEU, NANCY
08-09-400	STT DU CSSS JEANNE-MANCE - CSN	MATTE, DANIELLE
02-11-130	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	MAURICE, MARTIN
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSN)	MAURICIO, OLIVIA
08-09-381	STT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	MAYARD, MALICKA
08-09-019	SE DU CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE MAÏMONIDES - CSN	MAYERS, LÉON
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	MC LEAN, KEVIN
09-06-066	S DES RÉPARTITEURS ET RÉPARTITRICES DE LA MRC DES COLLINES DE L'OUTAOUAIS - CSN	MCKEE, GÉRALD
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	MCMILLAN, JOSÉE
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	MEILLEUR, CHRISTIAN
08-07-063	SEE DE L'AGENCE DE LA SSS DE LANAUDIÈRE - CSN	MELANÇON, CLAUDIE
08-06-073	STT DU CSSS DU PONTIAC - CSN	MÉNARD, CAROLE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	MÉNARD, ISABELLE
14-09-134	SE DE RDS - CSN	MÉNARD, JULIE
09-07-044	SEE D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES (CSN)	MÉNARD, MARTIN
08-25-154	STT CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LEMOYNE - CSN	MERCIER, JEAN
08-11-262	STT DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES ETCHEMINS (CSN)	MERCIER, LINDA
08-15-016	SS DU CENTRE DE RÉADAPTATION ESTRIE (CSN)	MERCIER, MARTIN-PIERRE
10-09-046	STT DE MDA ESPACE - CSN	MERCIER, MICHEL
10-11-024	SS DE GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES - CANADA (CSN) - USINE ST-AUGUSTIN	MERCIER, STEVE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	MERCURE, MARIE-ÊVE
03-11-003	S PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU	MERCURE, PIERRE
09-09-233	KATIVIK REGIONAL GOVERNMENT EMPLOYEES UNION	MESHER, VICTOR
09-26-044	S DU SOUTIEN SCOLAIRE CHEMIN-DU-ROY (CSN)	MESSIER, GABRIELLE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	MEUNIER, JIMMY
08-11-187	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC (CSN)	MICHAUD, GEORGES-ÉRIC
08-09-316	STT DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)	MICHAUD, JEAN-YVES
08-25-108	STT DU CRDI MONTÉRÉGIE EST-CSN	MICHAUD, KARINE
08-10-078	STT DU CSSS LES ESKERS DE L'ABITIBI- CSN	MICHAUD, MÉLISSA
10-26-024	STT DE PRODUITS VÉTÉRINAIRES (CSN)	MICHAUD, PAUL

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-25-134	SP PARAT., SERV. AUX., MÉTIERS, BUR. ET ADMIN. DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA (CSN)	MICHAUDVILLE, LUC
03-08-004	SEE DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	MILOT, MICHEL
00-04-000	CONSEIL CENTRAL DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE	MIMEAULT, JACQUES
08-09-308	SEE CONSEIL CRI SANTE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES	MITCHELL, GARY
08-09-045	SE DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (CSN)	MOISAN, STÉPHANIE
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	MONASTESSE, CAROLINE
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	MONDELUS, DAPHNAY
08-09-148	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	MONDOU, ÉRIC
02-09-364	STT DE SYSCO-QUÉBEC - CSN	MONETTE, SERGE
10-25-017	S DES ACIERS FORGÉS SOREL (CSN)	MONGEON, STÉPHANE
02-10-031	STT DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU CUIVRE (CSN)	MONGEON, SYLVIE
09-26-038	S RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN)	MONGRAIN, MARIO
03-22-004	S DES CHARGÉS ET CHARGÉES DE COURS DE L'UQAR (CSN)	MONTREUIL, MICHELINE
09-26-057	S DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE SHAWINIGAN (CSN)	MORAND, STYVE
08-26-095	S DE LA SSS D'ARTHABASKA-ÉRABLE (CSN)	MOREAU, ANNIE
09-25-018	SE DE SOUTIEN DU CÉGEP DE SOREL-TRACY (CSN)	MOREAU, MARTINE
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	MOREAU, SYLVAIN
00-13-000	CONSEIL CENTRAL DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	MOREL, PIERRE
00-08-000	CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES	MORENCY, MICHEL
08-09-394	STT DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CSN	MORIN, CHANTAL
10-11-001	STT DU PAPIER DE CLERMONT INC.	MORIN, DONALD
10-25-021	SNE DE KRONOS CANADA (CSN)	MORIN, FRANÇOIS
08-09-409	STT DU CSSS SUD-OUEST (CSN)	MORIN, FRANÇOISE
10-11-016	ST DU STRATIFIÉ PRÉMOULÉ (CSN)	MORIN, GÉRALD
08-07-061	STT DU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE - CSN	MORIN, GINETTE
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	MORIN, JANICK
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	MORIN, LOUISE
09-02-045	SP DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE (CSN)	MORIN, LUCIE
08-11-269	STT DU CSSS MONTMAGNY-L'ISLET (CSN)	MORIN, MANON
08-25-134	SP PARAT., SERV. AUX., MÉTIERS, BUR. ET ADMIN. DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA (CSN)	MORIN, PIERRETTE
09-07-048	S DES EMPLOYÉ-ES MANUELS DE LA VILLE DE TERREBONNE - CSN	MORIN, RICHARD
09-02-018	S DES CHAUFFEURS SCOLAIRES DE BAIE-COMEAU (CSN)	MORIN, SYLVAINE
08-25-144	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	MORISSEAU, KARINE
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	MORISSETTE, LINDA
09-22-005	SEE DE GAZ MÉTRO INC. (CSN)	MORISSETTE, RÉJEAN
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL (CSN)	MORNEAU, DENIS
08-25-117	STT DU CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA CSN	MORNEAU, ÉDITH
09-12-004	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP DE RIMOUSKI (CSN)	MORNEAU, JEAN

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-15-072	STT DE L'HÔTEL QUALITY - CSN	MOUADDAB, NABIL
09-06-071	STT DE RESTO-CASINO DE HULL (CSN)	MOURJANE, AMAL
08-07-061	STT DU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE - CSN	MOUSSEAU, GUY
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	MOYSAN, CATHERINE
08-09-391	SEE DU CSSS DE LA MONTAGNE - CSN	MPUTU-BIJIMINE, FLORENCE
03-09-079	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE MCGILL / MCGILL COURSE LECTURERS AND INSTRUCTORS UNION - CSN	MUNIR, AHMAD
03-00-000	FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUEBEC	MURDOCK, JEAN
08-09-305	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN)	MYILVAGANAM, YOGARJAH
N		
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	NADEAU, ANDRÉ
09-25-087	SEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE SOREL-TRACY - CSN	NADEAU, FRANCE
08-11-221	STT DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (FSSS-CSN)	NADEAU, MARCELLE
08-09-103	STT DE LOUIS-H. LAFONTAINE ET DE GOUIN-ROSEMONT FSSS-CSN	NADEAU, PIERRE
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA SEIGNEURIE DES MILLE-ÎLES (CSN)	NADEAU, STÉPHANE
03-11-020	S CHARGES (ES) COURS DE L'UNIVERSITE LAVAL (CSN)	NÉRON, LOUISE
09-11-178	STT D'AUTOBUS LAVAL - CSN	NEVEU, ANDRÉ
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	NEWBERRY, STEVE
09-09-233	KATIVIK REGIONAL GOVERNMENT EMPLOYEES UNION	NINGIUK, CHARLIE
03-09-079	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE MCGILL / MCGILL COURSE LECTURERS AND INSTRUCTORS UNION - CSN	NIZAMI, TARIQ
14-10-001	SEE COMMUNICATIONS DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE (FNC-CSN)	NOEL, SYLVAIN
08-11-275	SP DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC - CSN	NOËL, ALAIN
08-11-252	STT DU CENTRE DE SANTÉ DE PORTNEUF (CSN)	NOREAU, CÉLINE
08-11-096	STT DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE QUÉBEC (CSN)	NORMAND, ALAIN
08-09-381	STT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	NOTH, ÉRIC
O		
08-09-103	STT DE LOUIS-H. LAFONTAINE ET DE GOUIN-ROSEMONT FSSS-CSN	O`HARA, KEVIN
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	OLIVEIRA, JOSE
03-15-003	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE SHERBROOKE - CSN	OLIVIER, CLERMONT
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	OLIVIER, DENIS
08-11-011	ST PARTAGEC (CSN)	OUELLET, ANDRÉ
08-11-264	STT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - CSN	OUELLET, DANIELLE
10-11-041	STT CANAM STRUCTAL (CSN)	OUELLET, ÉRIC
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	OUELLET, GILBERT
09-02-020	S DES CHAUFFEURS SCOLAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES (CSN)	OUELLET, MARIO
02-09-148	STT ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	OUELLET, RENÉ
08-15-075	SSS DU CSSS - IUGS DE L'ESTRIE - CSN	OUELLET, VICKY

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	OUIMET, ALAIN
08-09-364	STT DE OLD BREWERY MISSION (CSN)	OZROUT, VINCENT
P		
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	PACHECO, JASON
08-09-316	STT DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)	PAGEAU, CÉLINE
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	PALLANCA, DOMINIQUE
08-12-030	ST DES CPE DE LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE CSN	PAQUET, GHISLAINE
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	PAQUET, PHILIPPE
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	PAQUÊT, SONIA
08-25-127	STT DU CSSS DU HAUT-RICHELIEU/ROUVILLE - CSN	PAQUETTE, CAROLINE
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	PAQUETTE, JEAN
08-11-265	STT DU CRDI CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	PAQUETTE, JOËLLE
09-15-058	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS (CSN)	PAQUETTE, VÉRONIC
10-10-008	STT DE SCIERIE VAL D'OR (CSN)	PAQUIN, MICHEL
08-00-000	FEDERATION DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX	PARADIS, DENYSE
08-09-404	STT DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	PARADIS, FRANÇOIS
08-25-147	S DES PARAMÉDICS ET DU PRÉHOSPITALIER DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	PARADIS, PATRICK
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	PARAISO, CLAIRE
02-09-105	ST DU BONAVENTURE (CSN)	PARÉ, MICHEL
09-09-011	ASSOCIATION DES CONCIERGES DES ÉCOLES DU DISTRICT DE MONTRÉAL (CSN)	PARÉ, SYLVAIN
08-15-073	S DU PERSONNEL DE SOINS ET DE SOUTIEN DU CSSS DE MEMPHRÉMAGOG - CSN	PARENT, ROBERT
08-02-053	STT DU CPE LE MUR-MÛR - CSN	PARISEAU, CAROLINE
00-00-000	CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX	PATRY, PIERRE
08-06-056	STT COMMUNAUTAIRES DE L'OUTAOUAIS (CSN)	PATRY, VALÉRIE
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	PAUL, ISABELLE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	PAYEUR, NICOLE
08-02-056	STT DU CPR DE LA CÔTE-NORD - CSN	PAYEUR, YVON
08-26-097	STP DU CSSS DE L'ÉNERGIE - CSN	PEDNEAULT, NANCY
10-26-009	SS DES EMBALLAGES MITCHEL-LINCOLN (DIVISION DRUMMONDVILLE) - CSN	PELLERIN, MARIO
09-11-153	SEE DU CASINO DE CHARLEVOIX (CSN)	PELLETIER, ANNIE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	PELLETIER, BIBIANNE
02-07-013	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LANAUDIÈRE - CSN	PELLETIER, FRANCE
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	PELLETIER, GILLES
00-12-000	CONSEIL CENTRAL DU BAS ST-LAURENT	PELLETIER, GINETTE
14-09-125	SEE DE TV 5 - CSN	PELLETIER, GINETTE
08-09-315	S DES EMPLOYÉ-E-S DU CENTRE JEUNESSE DE LAVAL-CSN	PELLETIER, JOSÉE

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-25-070	S SOUTIEN SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS-CSN	PELLETIER, SOPHIE
09-25-050	SE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE LA RIVE-SUD	PELLETIER, SYLVIE
08-09-176	S DES PROFESSIONNELS EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DU CHU STE-JUSTINE	PELLETIER, SYLVIE
08-26-111	S DU PERSONNEL DE BUREAU DU CSSS DE TROIS-RIVIÈRES FSSS-CSN	PÉLOQUIN, MARIE-ANGELA
09-15-059	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMM. SCOL. DES HAUTS-CANTONS (CSN)	PERRAULT, ALEXIS
03-11-013	CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE ST-LAWRENCE CAMPUS, TEACHERS'UNION	PERREAULT, DANIEL
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	PERREAULT, LYNNE
03-13-011	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'U.Q.A.C. (CSN)	PERREAULT, RICHARD
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	PERRON CÔTÉ, MICHAEL
08-10-093	STT DE LA PIAULE DE VAL-D'OR - CSN	PETIT, DANIEL
09-02-045	SP DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE (CSN)	PETTIGREW, ANNIE
10-09-006	STT DE TUCK-TAPE (CSN-FTPF)	PHANEUF, CLAUDE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	PICARD, MICHEL
02-26-084	STT LIBRAIRIE CLÉMENT MORIN - CSN	PICARD, PHILIPPE
08-09-404	STT DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	PICHÉ, GILLES
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	PICHETTE, CAROLE
08-09-305	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN)	PIERRE, SUZE
03-06-001	SEE DU COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS	PILON, JOSÉE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	PILOTE, SERGE
08-15-057	SEE DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE - CSN (SEASSSE- CSN)	PILOTTE, GILLES
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	PINEL, ÉRIC
08-09-404	STT DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	PINET, ANNIE
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	PINSONNEAULT, JEANNE
02-02-005	STT DE G.E.P. DE BAIE-COMEAU - CSN	PITRE, CLAUDE
02-25-012	SS DU CASTEL DE L'ESTRIE (CSN)	PIVIN, SUZY
08-25-134	SP PARAT., SERV. AUX., MÉTIERS, BUR. ET ADMIN. DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA (CSN)	PLANTE, DENIS
10-07-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS DE CRABTREE INC.	PLANTE, MARCO
08-25-120	SSS DU CSSS SOREL-TRACY - CSN	PLANTE, MARIE-ANDRÉE
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSN)	PLANTE LECAVALIER, MICHEL
09-25-020	SNE ÉLÉVATEURS À GRAIN DE SOREL (CSN)	PLOUFFE, ÉRIC
01-10-003	S CONSTRUCTION DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE	PLOUFFE, YVAN
08-09-404	STT DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	PLOURDE, MARIE-HÉLÈNE
08-11-279	SS DU CSSS ALPHONSE-DESJARDINS CATÉGORIE 3 (CSN)	POIRIER, BARBARA
08-25-110	SN CATHOLIQUE DES EMPLOYÉS DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DE ST-HYACINTHE INC. (CSN)	POIRIER, CLÉMENT
10-04-001	STT DE MINES SELEINE (CSN)	POIRIER, JEAN-PIERRE
08-15-059	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE L'ESTRIE - CSN	POIRIER, LUC
10-10-004	STT DE NORASCON - CSN	POIRIER, MARTIN

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
05-12-003	SP D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU BAS ST-LAURENT (CSN)	POIRIER, MARTIN
08-09-389	STT DU CSSS AHUNTSIC MONTRÉAL-NORD - CSN	POISSON, ROBERT
08-11-001	S DU JEFFERY HALE-ST-BRIGID'S (CSN)	POITRAS, MICHEL
09-11-122	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES APPALACHES (CSN)	POMERLEAU, SONIA
03-08-004	SEE DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	PONTBRIAND, ISABELLE
01-09-003	S CONSTRUCTION DE MONTRÉAL	PORTILLA, ENRIQUE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	POTHIER, GILLES
09-06-071	STT DE RESTO-CASINO DE HULL (CSN)	POTVIN, MARC
08-13-115	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DU DOMAINE-DU-ROY - CSN	POTVIN, MARILYN
08-10-084	STT DU CRSSS DE LA BAIE-JAMES - CSN	POTVIN, SUZIE
10-13-024	ST DE CHARL-POL SAGUENAY INC. - CSN	POTVIN, YVES
08-13-110	S CSN DES EMPLOYÉ-ES DU CSSS DE LAC ST-JEAN-EST	POUDRIER, MANON
08-13-103	STT DES CENTRES JEUNESSE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN - CSN	POULIN, NANCY
08-25-107	STT DU CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	POULIOT, JOËLLE
10-11-027	ST DE RAY-CAR (CSN)	POWELL, GABRYEL
14-26-001	S DU SERVICE DE LA PUBLICITÉ DU NOUVELLISTE (1982) INC. (CSN)	PRÉFONTAINE, ANGIE
01-00-000	FÉDÉRATION DE LA CSN-CONSTRUCTION	PREGENT, KARYNE
02-10-049	STT DE PROVIGO TÉMISCAMING - CSN	PRESSEAULT, CATHY
08-08-076	SEE CSSS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES - CSN	PRESSEAULT, DOMINIC
03-09-028	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM (CSN)	PRÉVOST, GINETTE
10-26-008	ST DU PAPIER DE LA MAURICIE (FIM-CSN)	PRONOVOST, CÉLINE
08-12-103	STT DU CSSS DE RIMOUSKI-NEIGETTE (CSN)	PROULX, CHANTAL
08-09-380	SP EN SOINS INF. ET CARDIO-RESP. DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	PROULX, DANIELLE
09-12-002	STT COLS BLEUS DE RIMOUSKI (CSN)	PROULX, RICHARD
00-10-000	CONSEIL CENTRAL D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC	PROVENCHER, JOHANE
09-06-015	SE DE SOUTIEN DU CEGEP DE L'OUTAOUAIS - CSN	PRUD'HOMME, JEAN
10-12-006	SE DE BOMBARDIER LA POCATIÈRE (CSN)	PRY, CHARLES
Q		
08-09-316	STT DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)	QUERIN, JEAN-FRANÇOIS
03-09-023	S DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DU COLLÈGE JEAN DE BREBEUF	QUESNEL, CAROLINE
00-06-000	CONSEIL CENTRAL DE L'OUTAOUAIS	QUIJADA, MICHEL
08-13-113	SEE DE L'AGENCE DE SSS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (FSSS-CSN)	QUIRION, SANDRA
R		
08-09-308	SEE CONSEIL CRI SANTE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES	RABBITSKIN, GABRIEL
08-08-085	S DES TRAVAILLEUSES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DES LAURENTIDES - CSN	RACICOT, CHANTAL
09-11-016	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP SAINTE-FOY	RAIL, LOUIS
00-07-000	CONSEIL CENTRAL DE LANAUDIÈRE	RANGER, FRANCINE
10-08-005	STT DE ORICA - CSN	RAYMOND, ALAIN

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-377	STT DU CRDITED DE MONTRÉAL - CSN	RAYMOND, CATHY
08-15-072	S DU PERSONNEL INFIRMIER, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DU CSSS DE MEMPHRÉMAGOG - CSN	RAYMOND, MARIELINE
08-25-115	SEE DU CENTRE MONTÉRÉGIEN DE RÉADAPTATION (CSN)	REID, SYLVANE
08-13-100	S DES INTERVENANTS- ES EN MILIEU RÉSIDENTIEL POUR ADULTES DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN - CSN	RENAUD, CAROLE
09-07-048	S DES EMPLOYÉ-ES MANUELS DE LA VILLE DE TERREBONNE - CSN	RENAUD, DENIS
08-09-373	S ÉDUC., PROF., TECHN. ET TECHN. DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (CSN) (S.E.P.T.)	RENAUD, GILLES
02-11-314	STT DE CHARCUTERIE ROY (CSN)	RENAUD, JEAN-FRANÇOIS
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	RENAUD, MARTIN
08-09-103	STT DE LOUIS-H. LAFONTAINE ET DE GOUIN-ROSEMONT FSSS-CSN	RENAUD, PIERRE-YVES
09-10-003	SE DE SOUTIEN DE LA C.S. HARRICANA-CSN	RHEAULT, DONALD
08-26-096	STT DU CSSS DE L'ÉNERGIE - CSN	RHEAULT, JEAN-FRANÇOIS
08-08-057	S DES PERSONNES RESPONSABLES DE MILIEUX RÉSIDENTIELS D'HÉBERGEMENT LAURENTIDES - CSN	RHÉAUME, NANCY
08-11-264	STT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - CSN	RHÉAUME, STÉPHANE
08-25-124	STT DU RÉSEAU DU SUROÎT - CSN	RICARD, MARTINE
09-07-065	STT DES AUTOBUS R. M. - CSN	RICHARD, ANDRÉE
08-10-078	STT DU CSSS LES ESKERS DE L'ABITIBI- CSN	RICHARD, CARL
08-12-106	STT DES SERVICES DE GARDE L'ENFANT JOUE - CSN	RICHARD, CAROLINE
09-25-054	SNE MUNICIPAUX DE PINCOURT (CSN)	RICHARD, ÉRIC
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	RICHARD, GILLES
08-02-057	STT DE LA SSS DE LA MINGANIE - CSN	RICHARD, LUCIEN
08-04-062	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRE DU CSSS DES ÎLES - CSN	RICHARD, NICOLE
08-11-103	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	RICHARD, PIERRE
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	RICHER, JACQUES
10-08-005	STT DE ORICA - CSN	RICHER, MARTIN
08-10-080	STT DU CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR - CSN	RIOUX, CÉLINE
08-09-394	STT DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CSN	RIOUX, ROBERT
09-11-018	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE DE LIMOILOU	RIOUX, SYLVIE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	RIOUX-COUILLARD, BENOIT
00-07-000	CONSEIL CENTRAL DE LANAUDIÈRE	RIVEST, PATRICIA
08-15-075	SSS DU CSSS - IUGS DE L'ESTRIE - CSN	RIVIÈRE, SYLVIE
09-11-041	SE DU TRANSPORT SCOLAIRE TREMBLAY ET PARADIS	ROBERGE, PIERRE
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	ROBERT, ÉTIENNE
08-25-112	STT EN RÉADAPTATION DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST- CSN	ROBERT, IAN
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	ROBERTSON, GORD
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	ROBICHAUD, HUBERT

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-11-017	S SOUTIEN SCOLAIRE BELLIMONT - CSN	ROBICHAUD, MARTINE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	ROBICHAUD, PAUL
09-09-045	SE DU CEGEP DE ROSEMONT (CSN)	ROBINSON, HUGHES
08-09-047	STT INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL (CSN)	ROCHE, KETLER
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	ROCHELEAU, RICHARD
08-15-079	STT DU CRDITED ESTRIE - CSN	ROCHETTE, MANON
08-10-091	STT DU CSSS DU TÉMISCAMINGUE - CSN	ROCHON, CARMEN
08-09-381	STT DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (CSN)	ROCHON, NORMAND
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	RODIER, NANCY
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	RODRIGUE, CLAUDINE
03-11-015	S ENSEIGNANT (E-S) CEGEP BEAUCE-APPALACHES (CSN)	RODRIGUE, DANIEL
14-00-000	FEDERATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS	ROGER, PIERRE
08-12-077	SEE DU CRDI DU B.S.L. - CSN	ROSS, MARIE-FRANCE
08-11-187	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC (CSN)	ROSS, MARLÈNE
09-07-023	S D'AUTOBUS TERREMONT LTÉE	ROUSSEAU, MARTINE
10-13-029	SE COLS BLANCS DE LA MINE NIOBEC - CSN	ROUSSEAU, YVES
08-26-105	SEE DU CENTRE DE RÉADAPTATION INTERVAL - CSN	ROY, ALAIN
10-15-015	STT DE PAPIERS COUCHÉS D'ATLANTIC - CSN	ROY, ALEXANDRE
10-10-011	STT PF RÉSOLU, SENNETERRE (FIM-CSN)	ROY, BERTRAND
03-13-011	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'U.Q.A.C. (CSN)	ROY, CHRISTIAN
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	ROY, DANIEL
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	ROY, DANNY
08-08-079	SEE DU CSSS ST-JÉRÔME - CSN	ROY, DANY
03-09-018	JOHN ABBOTT COLLEGE FACULTY ASSOCIATION (PROFESSEURS)	ROY, FU
08-11-103	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	ROY, LILIANE
09-09-030	SEE DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	ROY, LYNE
08-11-012	S CHAMPLAIN CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	ROY, MÉLANIE
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	ROY, PIERRE
02-11-141	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE SANIMAX (CSN)	ROY, STEVE
08-11-275	SP DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC - CSN	ROY, SYLVIE
03-26-001	S ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU COLLÈGE DE SHAWINIGAN (CSN)	ROY, VINCENT
S		
02-07-048	STT DE LA LIBRAIRIE MARTIN (CSN)	SABOURIN, BENOIT
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	SABOURIN, MIREILLE
08-09-308	SEE CONSEIL CRI SANTE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES	SADDIK, MARTINE
08-12-076	STT DU CENTRE JEUNESSE DU BAS ST-LAURENT - CSN	SAINT-AMAND, STÉPHANE
08-09-389	STT DU CSSS AHUNTSIC MONTRÉAL-NORD - CSN	SAINT-FLEUR, GRACIUS
03-11-002	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DU CEGEP DE LÉVIS-LAUZON	SAMSON, DENYS

Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-406	STT DU CSSS DU COEUR-DE-L'ÎLE (CSN)	SANCARTIER, RÉAL
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	SANTORO, CARMELINA
09-09-098	SE DE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL (CSN)	SAUVAGEAU, MANON
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	SAUVÉ, ALAIN
08-25-117	STT DU CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA CSN	SAVAGE, CHANTAL
09-06-072	S DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)	SAVARD, DENIS
08-02-062	STT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE SEPT-ÎLES - CSN	SAVARD, JULIE
14-11-042	STT DU MUSÉE DE LA NATION HURONNE-WENDAT - CSN	SAVARD, MICHEL
10-25-021	SNE DE KRONOS CANADA (CSN)	SAVARIA, MARIO
08-07-061	STT DU CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE - CSN	SAVOIE, GILLES
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	SEGUIN, ALAIN
03-00-000	FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUEBEC	SENNEVILLE, CAROLINE
10-11-018	ST DU CHANTIER NAVAL DE LAUZON INC.	SERGERIE, GAÉTAN
09-25-064	S DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE CHAMBLY	SERRE, ÉRIC
08-09-308	SEE CONSEIL CRI SANTE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES	SHISHEESH, RON
01-26-001	S CONSTRUCTION DE LA MAURICIE ET DES BOIS-FRANCS	SIGOUIN, JEAN
08-12-051	ST G (CSN) - (MF)	SIMARD, CAROLINE
08-11-266	STT DU CSSS DE CHARLEVOIX CSN	SIMARD, ÉMILIEN
10-13-018	ST DE GRANICOR (CSN)	SIMARD, ENRICO
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	SIMARD, ÉRIC
08-06-077	STT DE LA SANTÉ DE GATINEAU - CSN	SIMARD, MARC
10-26-027	STT DE LA FONDERIE BELGEN (CSN)	SIROIS, BRUNO
02-06-004	STT DU VALU-MART SHAWVILLE (CSN)	SMITH, WANDA
09-22-029	STT DE LOTO-QUÉBEC - CSN	SOREL, JEAN-GUY
10-07-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS DE CRABTREE INC.	SOURDIF, ÉRIC
09-09-011	ASSOCIATION DES CONCIERGES DES ÉCOLES DU DISTRICT DE MONTRÉAL (CSN)	ST-ARNAUD, PIERRE
09-25-070	S SOUTIEN SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS-CSN	ST-AUBIN, JANIE
08-09-305	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN)	ST-ELIEN, MARIE-ÉDITH
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	ST-HILAIRE, LUC
14-22-007	S DES COMMUNICATIONS DE RADIO-CANADA (FNC-CSN)	ST-LAURENT, ANNIE
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	ST-LAURENT, MARIE-JOSÉE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	ST-LAURENT-CHRÉTIEN, PÉNÉLOPPE
09-08-010	SEE DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES-CSN	ST-LOUIS, ROBERT
08-08-079	SEE DU CSSS ST-JÉRÔME - CSN	ST-ONGE, ÉRIC
00-15-000	CONSEIL CENTRAL DE L'ESTRIE	ST-ONGE, MARCEL
14-00-000	FEDERATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS	ST-ONGE, PASCALE
10-09-032	STT DE ATLANTIS - CSN	ST-ONGE, PHILIPPE
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	ST-ONGE, SHIRLEY

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-25-107	STT DU CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	ST-ONGE, STEVE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	STAKE-DOUCET, NICOLAS
08-09-371	SEE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	STE-MARIE, CHARLES
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	STEWART, JASON
08-26-061	SRTT EN CPE DU COEUR DU QUÉBEC (CSN)	SYLVESTRE, JULIE
08-26-103	S DE LA SSS - DRUMMOND CSN	SYLVIE, SOMERS
T		
08-09-402	STT CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT (CSN)	TAILLEFER, BENOIT
08-02-037	STT DE CPE DE SEPT-ÎLES - CSN	TANGUAY, STÉPHANIE
08-11-107	STT DU CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-MONTAGNES (CSN)	TARDIF, JOHANNE
10-26-014	STT DES ENSEIGNES LECO (CSN)	TEASDALE, PIERRE
08-09-344	ST DE LA MR - CSN - (MF)	TEJADA, JAZMINE
02-11-271	STT DU MARCHÉ MÉTRO DONNACONA (CSN)	TESSIER, GUYLAINE
08-26-094	STT VALLÉE DE LA BATISCAN - CSN	TESSIER, RICHARD
02-25-044	STT DU C.I.A.Q. - CSN	TÉTREAULT, CAROL
03-15-003	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE SHERBROOKE - CSN	TÉTREAULT, CLAUDE
08-10-077	STT DU CSSS DES AURORES BORÉALES - CSN	TÊTU, LYNDA
10-09-021	ST DE CÂBLES ACIER DE POINTE-CLAIRE (CSN)	THÉORÊT, BENOIT
08-09-316	STT DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)	THÉORÊT, SYLVIE
14-23-004	ST RADIO-ACADIE CJVA (CSN)	THERIAULT, GILLES
05-11-044	SP TECHNICIENS ET TECHNICIENNES DU CSSS DE CHARLEVOIX FP-CSN	THÉRIAULT, CLAUDE
10-13-003	SNTT PATES ET PAPIER DE KENOGAMI INC.	THÉRIAULT, PIERRE
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	THÉRIAULT, STÉPHANE
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	THERRIEN, MYRA
08-25-124	STT DU RÉSEAU DU SUROÎT - CSN	THERRIEN, TANIA
10-07-018	STT DE ADF - CSN	THIBAULT, DONAT
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	THIBAULT, ÉRIC
08-25-147	S DES PARAMÉDICS ET DU PRÉHOSPITALIER DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	THIBEAULT, LUC
09-09-051	SE DE SOUTIEN DU C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT	THIBEAULT, MARIO
08-25-127	STT DU CSSS DU HAUT-RICHELIEU/ROUVILLE - CSN	THIBODEAU, LISE
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	THIVIERGE, JOSÉE
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	THOMAS, PAUL
08-08-008	SE DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES (CSN)	THUOT, CHANTAL
08-06-084	S DES INTERVENANTS-ES EN MILIEU RÉSIDENTIEL POUR ADULTES DE L'OUTAOUAIS - CSN	TITE, BRENDA
03-25-006	S ENSEIGNANT (E-S) COLLEGE CHAMPLAIN (CSN)	TOOMBS, BRUCE
03-08-004	SEE DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	TORRES, FABIEN
08-25-131	STT DU CSSS PIERRE-BOUCHER (CSN)	TOTH, SERGE
08-26-100	S UNIFIÉ DU LITTORAL-SUD FSSS-CSN	TOUPIN, JOHANNE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
10-26-016	S NATIONAL USINE SAINT-MAURICE - CSN	TOURIGNY, DOMINIC
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	TOURVILLE, MARLÈNE
09-22-025	SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ - CSN	TREMBLAY, AGATHE
08-13-107	STT DE CENTRE MARIA-CHAPDELAINE-CSN	TREMBLAY, CAROLINE
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	TREMBLAY, CHRISTIAN
02-11-218	SSS DE SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES (CSN)	TREMBLAY, ÉRIC
00-02-000	CONSEIL CENTRAL DE LA CÔTE-NORD - CSN	TREMBLAY, GUILLAUME
08-11-162	SPT DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUÉBEC (CSN)	TREMBLAY, GUILLAUME
09-13-014	SE DE SOUTIEN DU CÉGEP DE JONQUIÈRE (CSN)	TREMBLAY, GUYLAINE
02-13-091	STT DE MAXI STE-GENEVIÈVE CHICOUTIMI - CSN	TREMBLAY, HÉLÈNE
03-11-001	S DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU CÉGEP LIMOILOU	TREMBLAY, JEAN-FRANÇOIS
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	TREMBLAY, JESSY
08-07-016	STT CPE RÉGION LANAUDIÈRE (CSN)	TREMBLAY, LILI
08-07-016	STT CPE RÉGION LANAUDIÈRE (CSN)	TREMBLAY, LUC
08-13-105	STT DE LA SSS DE JONQUIÈRE - CSN	TREMBLAY, MANON
08-13-108	SEE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE - CSN	TREMBLAY, MARIE-JOSÉE
08-11-266	STT DU CSSS DE CHARLEVOIX CSN	TREMBLAY, MICHAEL
05-00-000	FEDERATION DES PROFESSIONNÈLES	TREMBLAY, MICHEL
08-08-074	SNEE DU CSSS ANTOINE-LABELLE - CSN	TREMBLAY, PIERRE
08-02-056	STT DU CPR DE LA CÔTE-NORD - CSN	TREMBLAY, SYLVAIN
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	TREMBLAY, SYLVIE
08-13-101	STT DU CRDI DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (CSN)	TREMBLAY, YVES
08-09-305	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN)	TRICHARD, GUY
08-10-017	S RÉGIONAL DE CLAIR FOYER INC. (CSN)	TROTTIER, ANNICK
08-06-075	STT DU CSSS DES COLLINES - CSN	TURCOTTE, HÉLÈNE
08-12-105	STT DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DE RIMOUSKI - CSN	TURCOTTE, LUCIE
08-09-148	STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	TURCOTTE, MARC
08-12-107	STT DU CENTRE DE CRISE DU BAS-SAINT-LAURENT - CSN	TURCOTTE, MAYLINDA
U		
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	UNGER, WADE
V		
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	VACHON, HÉLÈNE
08-26-098	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DE LA TUQUE (FSSS-CSN)	VACHON, KENNY
08-15-025	ST DES CPE DE L'ESTRIE (CSN)	VACHON, STÉPHANIE
08-09-033	SE CENTRE DE SOINS PROLONGÉS GRACE DART (CSN) / UNION OF E GRACE DART EXTENTED CARE CENTRE(CSN)	VAILLANCOURT, CHANTAL
02-09-364	STT DE SYSCO-QUÉBEC - CSN	VAILLANCOURT, DANIELLE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
00-10-000	CONSEIL CENTRAL D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC	VAILLANCOURT, GINETTE
08-09-306	STT DU CENTRE DE SANTE TULATTAVIK DE L'UNGAVA (CSN)	VAILLANCOURT, ISABELLE
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	VALIQUETTE, MICHEL
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	VALLÉE, NADIA
09-22-022	S. A. P. S. C. Q. (CSN)	VALLIÈRE, TONY
03-26-001	S ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU COLLÈGE DE SHAWINIGAN (CSN)	VANDAL, LUC
09-15-050	SEE D'ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF DE L'ESTRIE (CSN)	VANOVERSCHELDE, DANIEL
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	VAUDREUIL, CHANTAL
08-15-071	S DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU GRANIT - CSN	VEILLEUX, ALAIN
10-11-041	STT CANAM STRUCTAL (CSN)	VEILLEUX, JEAN-FRANÇOIS
08-09-147	STT CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE BRUNEAU (CSN)	VENDETTE, SYLVIE
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	VENNE, DAMIEN
02-09-540	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LAVAL MONTRÉAL - CSN	VERNIER, ALAIN
09-02-045	SP DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE (CSN)	VERREAULT, MANON
08-09-400	STT DU CSSS JEANNE-MANCE - CSN	VERRET, JOHANNE
08-25-120	SSS DU CSSS SOREL-TRACY - CSN	VERRETTE, SYLVAIN
09-12-005	SNE CEGEP RIVIÈRE-DU-LOUP	VÉZINA, CHRISTIAN
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	VIAROJAS, ABELARDO
09-22-029	STT DE LOTO-QUÉBEC - CSN	VIDAL, KARINE
08-09-080	S DES ASSISTANTS(ES) TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE HÉMA-QUÉBEC (CSN)	VIEL, ESTELLE
08-09-412	S TECH ET PROF DE LA SSS DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (CSN)	VIEL, VALÉRIE
08-04-071	STT DU CPE LA RAMÉE-CSN	VIGNEAU, GABRIELLE
08-07-059	STT DU CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE - CSN	VINCENT, MARIO
08-07-059	STT DU CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE - CSN	VINCENT, MAXIME
10-09-003	SE DE KRUGER-LASALLE (CSN)	VINET, CHRISTIAN
08-12-078	SE RÉSEAU SANTÉ DE LA MITIS - CSN	VOYER, KATY
W		
08-09-403	STT DE LA RÉGION DU LAC SAINT-LOUIS (CSN)	WARD, PIERRE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	WASZCZUK, MONIQUE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	WHITE, DOUG
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	WILKINS, JEFF
10-13-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS D'ALMA INC.	WILLCOCKS, RICKY
08-13-108	SEE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE - CSN	WILSON-PATRY, GUILLAUME
02-11-110	ST DE LA BOULANGERIE DOYON (CSN)	WOLTER, GEOFFREY
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	WRIGHT-LAFLAMME, MARIE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
A		
00-04-000	CONSEIL CENTRAL DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE	ALBERT, JEAN-ROCK
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	ARSENAULT-LÉPINE, KATIE
02-11-314	STT DE CHARCUTERIE ROY (CSN)	ASSELIN, ISABELLE
02-07-025	SEE DU COUVOIR RAMSAY (CSN)	AUBIN, DOMINIC
08-04-062	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRE DU CSSS DES ÎLES - CSN	AUCOIN, JOHANNE
05-11-030	SP DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES FP-CSN	AUDET, GENEVIÈVE
08-04-055	STT DU CSSS BAIE-DES-CHALEURS - CSN	AUDET, MARIE-PIER
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	AUGER, STÉPHANE
B		
02-09-487	STT DE VAST- AUTO - CSN	BASTIEN, WILFRED
02-25-101	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	BEAUCHAMP, BENOIT
08-10-080	STT DU CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR - CSN	BEAUCHAMP, MARTINE
03-11-020	S CHARGES (ES) COURS DE L'UNIVERSITE LAVAL (CSN)	BEAUCHEMIN, ANNE
09-11-018	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE DE LIMOILOU	BÉDARD, DENIS
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	BÉLANGER, CHANTAL
14-09-006	SE DE BUREAU ET DE JOURNAUX RÉGION MONTRÉAL	BÉLANGER, DANIÈLE
08-12-076	STT DU CENTRE JEUNESSE DU BAS ST-LAURENT - CSN	BÉLANGER, LORRAINE
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	BERGERON, MICHEL
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	BERGERON-CYR, DAVID
08-09-417	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA C.U.S. - CSN	BERNDT, STÉPHANE
08-25-031	STT RÉSIDENCE SOREL-TRACY (CSN)	BERNIER, JOHANNE
02-22-016	STT DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS (CSN)	BERNIER, MARIE-ANDRÉE
08-11-251	SEE DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	BERNIER, PIERROT-MAXIME
10-25-021	SNE DE KRONOS CANADA (CSN)	BERTHIAUME, SERGE
08-11-275	SP DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC - CSN	BERTRAND, DENIS
14-10-001	SEE COMMUNICATIONS DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE (FNC-CSN)	BLAIS, EMILY
02-12-040	STT MULTI-SODA (CSN)	BLANCHETTE, JEAN-FRANÇOIS
08-11-232	STT DES CENTRES JEUNESSE DE QUÉBEC (CSN)	BLOUIN, YVAN
09-11-153	SEE DU CASINO DE CHARLEVOIX (CSN)	BOILY, PIERRE
10-11-029	STT DU FIBRE DE VERRE (CSN)	BOILY, PIERRE
02-13-011	ST DE PEPSI CSN - DIVISION SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	BOIVIN, CÉDRIC
08-04-049	STT DU CENTRE RÉADAPTATION DE LA GASPÉSIE - CSN	BOSSÉ, ROBY
08-13-108	SEE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE - CSN	BOUCHARD, SONIA
03-09-028	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM (CSN)	BOUCHER, MARIE-PIERRE
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL (CSN)	BOURGEOIS, MARTIN
02-22-018	STT DE FONDACTION - CSN	BOURNIVAL, MAXIME
09-06-015	SE DE SOUTIEN DU CEGEP DE L'OUTAOUAIS - CSN	BRASSARD, JOCELYNE
09-13-084	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAGUENAY (CSN)	BRASSARD, JULIE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-12-013	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES PHARES (CSN)	BRILLANT, PATRICE
08-09-305	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN)	BRISSON, PAULINE
08-06-056	STT COMMUNAUTAIRES DE L'OUTAOUAIS (CSN)	BROCHU, MELISSA
08-09-013	SE DE LA MAISON-MÈRE DES SOEURS DE MISÉRICORDE	BROUILLARD, SUZANNE
10-13-003	SNTT PATES ET PAPIER DE KENOGAMI INC.	BROUSSEAU, ANDRÉ
03-00-000	FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUEBEC	BROUSSEAU, SÉBASTIEN
08-06-075	STT DU CSSS DES COLLINES - CSN	BRUNETTE, MONIQUE
08-13-112	STT DU CSSS DOMAINE-DU-ROY - CSN	BUSSIERES, GUYLAINE
C		
08-11-232	STT DES CENTRES JEUNESSE DE QUÉBEC (CSN)	CAMPEAU, KARL
02-09-468	STT DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	CAMPEAU, SÉBASTIEN
03-13-004	S ENSEIGNANTS DU COLLÈGE D'ALMA (CSN)	CAOUETTE, CHRISTIAN
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	CAREY, FRANCIS
00-04-000	CONSEIL CENTRAL DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE	CARON, ALAIN
08-12-051	ST G (CSN) - (MF)	CARON, VANESSA
08-04-049	STT DU CENTRE RÉADAPTATION DE LA GASPÉSIE - CSN	CASSIVI, CÉLINE
02-11-110	ST DE LA BOULANGERIE DOYON (CSN)	CASTONGUAY, MARIO
10-11-015	STT DE BOIS KENNEBEC (FTPF-CSN)	CERISIER, ÉRIC
08-09-132	S DES EMPLOYÉS(ES) DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTRÉAL (FSSS-CSN)	CHABOT, DANIEL
02-07-078	STT DE CORALTEX (CSN)	CHAMPAGNE, HUGO
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	CHARETTE, DANIEL
08-02-076	STT DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN - CSN	CHARETTE, GISÈLE
02-09-597	STT DE SHRED-IT - CSN	CHARLE, LESLY
08-25-117	STT DU CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA CSN	CHARRON, MANON
10-25-021	SNE DE KRONOS CANADA (CSN)	CHÂTELAIN, STÉPHANE
03-13-004	S ENSEIGNANTS DU COLLÈGE D'ALMA (CSN)	COLLARD, PASCAL
08-04-055	STT DU CSSS BAIE-DES-CHALEURS - CSN	CORMIER, LOUIS
10-11-016	ST DU STRATIFIÉ PRÉMOULÉ (CSN)	CÔTÉ, MICHEL
09-11-002	SE DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS QUÉBEC- LÉVIS	COULOMBE, MARC-ANDRÉ
09-26-029	ST DES ÉLÉVATEURS DE TROIS-RIVIÈRES (CSN)	COUVRETTE, BENOIT
09-26-038	S RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN)	CROTEAU, GUY
08-15-080	S DES PARAMÉDICS DE L'ESTRIE - CSN	CYR, DANIEL
09-04-037	SE MUNICIPAUX DES ÎLES - CSN	CYR, JACINTHE
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMERICA (CSN)	CYR, MICHEL
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	CYR, RICHARD
D		
05-09-016	S DES AVOCATS DE L'AIDE JURIDIQUE DE MONTRÉAL	DA COSTA, JOSÉ
10-15-010	STT DE GURIT - CSN	DAIGNEAULT, ÉRIC

Fraternel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
03-26-001	S ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU COLLÈGE DE SHAWINIGAN (CSN)	DAMPHOUSSE, VIOLAINE
02-22-016	STT DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS (CSN)	DELAHI, RACHID
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES (CSN)	DELLE DONNE, MIKE
08-10-080	STT DU CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR - CSN	DENIS, NICOLE
08-04-049	STT DU CENTRE RÉADAPTATION DE LA GASPÉSIE - CSN	DENIS, ROLANDE
10-09-032	STT DE ATLANTIS - CSN	DESBIENS, ÉTIENNE
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	DESGAGNÉS, CLAUDE
08-09-047	STT INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL (CSN)	DION, MANON
03-09-005	SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	DROLET, JULIE
08-26-105	SEE DU CENTRE DE RÉADAPTATION INTERVAL - CSN	DROLET, PASCAL
08-11-107	STT DU CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-MONTAGNES (CSN)	DUBÉ, RICHARD
08-09-405	SE ADMINISTRATIFS DE L'AGENCE DE SSS DE LAVAL - CSN	DUCHARME, GINETTE
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	DUCHARME, JIMMY
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	DUCHESNE, SYLVIE
08-09-047	STT INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL (CSN)	DUFRESNE, GUYLAIN
08-06-074	STT DE CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU - CSN	DUMAS, MAXIME
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE ST-HYACINTHE)-CSN	DUQUETTE, RENÉ
10-26-028	STT DE OUTILLAGE DE PRÉCISION - CSN	DUVAL, CHRISTIAN
É		
10-25-021	SNE DE KRONOS CANADA (CSN)	ÉTHIER, MICHEL
F		
00-06-000	CONSEIL CENTRAL DE L'OUTAOUAIS	FAUBERT, SYLVAIN
05-11-030	SP DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES FP-CSN	FAUCHER, MICHEL
08-06-075	STT DU CSSS DES COLLINES - CSN	FIGARO, CLAUDIE
05-09-016	S DES AVOCATS DE L'AIDE JURIDIQUE DE MONTRÉAL	FOGG, MARIE-ANDRÉE
02-13-146	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	FORTIN, NANCY
08-04-049	STT DU CENTRE RÉADAPTATION DE LA GASPÉSIE - CSN	FOURNIER-CÔTÉ, MONICA
G		
10-13-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS D'ALMA INC.	GABOURY, DANIEL
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	GADOURY, JOSÉE
05-11-032	SP DE LA SSS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (FP-CSN)	GAGNON, ANDRÉ
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	GAGNON, DAVID
05-11-041	SEPT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - FP-CSN	GAGNON-RICHARD, STÉPHANIE
02-25-008	S DES CHAUFFEURS DE CAMION DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	GALIPEAU, LUC
08-15-072	S DU PERSONNEL INFIRMIER, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DU CSSS DE MEMPHRÉMAGOG - CSN	GAOUETTE, MÉLISSA
09-09-088	SE DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES	GAREAU, MÉLISSA
10-09-001	SE DE NORAMPAC VIAU (CSN)	GENDRON, MARC
08-06-073	STT DU CSSS DU PONTIAC - CSN	GERVAIS, AMANDA

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-09-148	STT ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	GERVAIS, FRÉDÉRIC
03-08-004	SEE DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	GIBEAULT, STÉPHAN
02-25-015	STT D'ALIMENTS ULTIMA INC. (CSN)	GIGUÈRE, ALEXANDRE
08-07-063	SEE DE L'AGENCE DE LA SSS DE LANAUDIÈRE - CSN	GIRARD, YVES
08-11-289	S DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS EN MILIEU FAMILIAL DE LA RÉGION DE PORTNEUF - CSN	GOBEILLE, SYLVIE
14-09-006	SE DE BUREAU ET DE JOURNAUX RÉGION MONTRÉAL	GODIN, CONSTANCE
08-15-068	STT DU CSSS DU VAL ST-FRANÇOIS - CSN	GOUPIL, GYSÈLE
09-08-013	STT DE LA VILLE DE STE-ADÈLE (CSN)	GOUPIL, JEAN-FRANÇOIS
09-04-038	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CHANDLER (CSN)	GRENIER, GRATIEN
08-15-080	S DES PARAMÉDICS DE L'ESTRIE - CSN	GRENIER, SÉBASTIEN
08-06-039	SEE DU PAVILLON DU PARC - CSN	GROSLEAU, CÉLINE
02-07-025	SEE DU COUVOIR RAMSAY (CSN)	GUILBAULT, MICHEL
02-25-015	STT D'ALIMENTS ULTIMA INC. (CSN)	GUILLETTE, FRANCOIS
10-13-005	SNT DE NORMANDIN (CSN)	GUIMONT, FRANCOIS
H		
02-07-043	SEE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU DE SOURCE (CSN)	HAINEAULT, NANNY
10-26-017	STT DE L'ALUMINERIE ALCAN INC. (CSN)	HAMEL, RAYMOND
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	HAMEL, YANICK
08-11-162	SPT DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUÉBEC (CSN)	HARVEY, CHRISTIAN
08-04-058	STT DU CSSS DU ROCHER-PERCÉ - CSN	HAYES, NANCY
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL (CSN)	HÉBERT, BERTRAND
02-25-011	SNS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN)	HÉBERT, NICOLE
08-26-098	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DE LA TUQUE (FSSS-CSN)	HÉNAULT, MÉLANIE
08-11-251	SEE DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	HENRI, STEVE
09-26-055	S DES COLS BLEUS DE LA NOUVELLE VILLE DE SHAWINIGAN (CSN)	HOUDE, NORMAND
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	HUAMAN, MAGALI
J		
10-11-011	ST PRODUITS FORESTIERS D.G. LTEE (CSN)	JACQUES, ROBERTO
08-15-016	SS DU CENTRE DE RÉADAPTATION ESTRIE (CSN)	JEANSON-ARCHAMBEAULT, MAUDE
K		
08-09-306	STT DU CENTRE DE SANTE TULATTAVIK DE L'UNGAVA (CSN)	KEELAN, PASHA
03-11-003	S PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU	KIROUAC, ÉRIC
09-06-071	STT DE RESTO-CASINO DE HULL (CSN)	KMORE, HARIS
L		
03-11-003	S PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU	L'HEUREUX, ANNIE
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	LABRIE, ÉDITH
09-07-048	S DES EMPLOYÉ-ES MANUELS DE LA VILLE DE TERREBONNE - CSN	LACASSE, DANY

Fraternel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-11-036	SE DE L' AIDE JURIDIQUE DE QUÉBEC	LACHANCE, ODETTE
02-11-360	STT DE SERVICE VINCI PARK - CSN	LACHANCE, OLIVIER
08-06-088	STT DU CENTRE JELLINEK - CSN	LAFLEUR, GENEVIÈVE
09-11-005	S DES CHAUFFEURS D' AUTOBUS DE LA RIVE-SUD (CSN)	LAFONTAINE, PATRICE
00-10-000	CONSEIL CENTRAL D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC	LAFRANCE, LOUISE
09-11-124	SEE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE - WENDAT (CSN)	LAINÉ, GILLES
10-11-024	SS DE GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES - CANADA (CSN) - USINE ST-AUGUSTIN	LAJEUNESSE, MICHEL
08-26-098	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DE LA TUQUE (FSSS-CSN)	LALIBERTÉ, THONNY
10-09-003	SE DE KRUGER-LASALLE (CSN)	LAMBERT, DOMINIC
10-26-009	SS DES EMBALLAGES MITCHEL-LINCOLN (DIVISION DRUMMONDVILLE) - CSN	LAMOTHE, STEVE
09-09-317	STT DE COACH CANADA - CSN	LANDRY, GILLES
08-09-132	S DES EMPLOYÉS(ES) DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTRÉAL (FSSS-CSN)	LANGEVIN, CÉLINE
08-04-052	SEE DU CSSS DES ÎLES - CSN	LANGFORD, LOUISETTE
08-12-030	ST DES CPE DE LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE CSN	LANGLOIS, JOCELYNE
09-22-005	SEE DE GAZ MÉTRO INC. (CSN)	LAPRADE, DANIEL
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	LARA, ABRAHAM
10-07-005	STT DE VIFAN (CSN)	LARDIE, SÉBASTIEN
02-13-137	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	LAROUCHE, ÉRIC
08-11-107	STT DU CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-MONTAGNES (CSN)	LAROUCHE, PIERRE
08-09-080	S DES ASSISTANTS(ES) TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE HÉMA-QUÉBEC (CSN)	LAROUCHE, SOPHIE
09-25-050	SE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE LA RIVE-SUD	LARRIVÉE, DANIELLE
02-07-013	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LANAUDIÈRE - CSN	LAUZON, JOSÉE
09-26-038	S RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN)	LAVALLIÈRE, YVON
09-11-005	S DES CHAUFFEURS D' AUTOBUS DE LA RIVE-SUD (CSN)	LAVOIE, BRUNO
08-13-117	S DES PARAMÉDICS SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN-NORD FSSS-CSN	LAVOIE, NADINE
08-13-117	S DES PARAMÉDICS SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN-NORD FSSS-CSN	LAVOIE, NICHOLAS
08-26-098	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DE LA TUQUE (FSSS-CSN)	LAVOIE, YOLANDE
08-04-053	S DES TECHNICIENS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES ÎLES - CSN	LEBEL, JULIE
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	LEBEL, NATHALIE
08-04-058	STT DU CSSS DU ROCHER-PERCÉ - CSN	LEBLANC, MICHEL
08-04-053	S DES TECHNICIENS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES ÎLES - CSN	LEBLANC, YVES
08-02-056	STT DU CPR DE LA CÔTE-NORD - CSN	LEBREUX, SÉBASTIEN
08-02-057	STT DE LA SSS DE LA MINGANIE - CSN	LEBRUN, MONIA
09-09-030	SEE DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	LECAVALIER, SUSIE-ANNE
05-06-001	S DES PROFESSIONNÈLES, DES TECHNICIENNES ET DES TECHNICIENS DE L'OUTAOUAIS (FP-CSN)	LECLAIR, SANDRA

Fraternel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
03-09-005	SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	LECOMTE, JULIE
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	LEFEBVRE, MARC
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	LEFEBVRE, NORMAND
08-08-008	SE DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES (CSN)	LEGAULT, CHARLYNE
02-10-021	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DE ROUYN-NORANDA (CSN)	LÉGER, MARIE-CLAUDE
08-11-271	STT DU CSSS DE QUÉBEC-SUD (CSN)	LEMELIN, SYLVIE
08-11-001	S DU JEFFERY HALE-ST-BRIGID'S (CSN)	LEMIEUX, LINE
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	LEMIRE, RAYMOND
09-22-005	SEE DE GAZ MÉTRO INC. (CSN)	LÉONARD, ANDRÉ
03-00-000	FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUEBEC	LÉPINE, VÉRONIQUE
09-22-005	SEE DE GAZ MÉTRO INC. (CSN)	LESSARD, MARTIN
09-11-005	S DES CHAUFFEURS D' AUTOBUS DE LA RIVE-SUD (CSN)	LÉVESQUE, CHRISTIAN
09-09-011	ASSOCIATION DES CONCIERGES DES ÉCOLES DU DISTRICT DE MONTRÉAL (CSN)	LÉVESQUE, MARYSE
08-10-091	STT DU CSSS DU TÉMISCAMINGUE - CSN	LOISELLE, JACQUES
08-09-147	STT CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE BRUNEAU (CSN)	LUC, MARIE-LORMA
03-09-005	SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	LUSSIER, JEAN J
M		
10-13-029	SE COLS BLANCS DE LA MINE NIOBEC - CSN	MALLETTE, JACQUES
03-09-005	SEE DU CÉGEP MONTMORENCY	MANKA, SÉBASTIEN
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	MARTORELLO, JOE
10-09-037	STT DE NUMESH INC.- CSN	MENDEZ, SERGIO
03-09-024	S PERSONNEL ENSEIGNANT (E-S) CEGEP AHUNTSIC	MILLETTE, JEAN-FRANÇOIS
10-11-010	ST DE MAIBEC (CSN)	MIVILLE, RICHARD
10-25-020	S DES OUVRIERS DU FER ET TITANE - CSN	MONGEON, SYLVAIN
09-15-018	SP DU TRANSPORT ADAPTÉ DE LA STS (CSN)	MONTOUR, YVES
10-13-003	SNTT PATES ET PAPIER DE KENOGAMI INC.	MOREL, JULIEN
09-07-048	S DES EMPLOYÉ-ES MANUELS DE LA VILLE DE TERREBONNE - CSN	MORENCY, ANDRÉ
02-25-012	SS DU CASTEL DE L'ESTRIE (CSN)	MORIN, MARILYNE
09-12-005	SNE CEGEP RIVIÈRE-DU-LOUP	MORISSETTE, FRÉDÉRIC
10-11-030	ST DE BEAUCE ATLAS (CSN)	MULLER, HANS
03-13-004	S ENSEIGNANTS DU COLLÈGE D'ALMA (CSN)	MUNGER, NATHALIE
02-06-004	STT DU VALU-MART SHAWVILLE (CSN)	MURPHY, BRIAN
N		
08-08-074	SNEE DU CSSS ANTOINE-LABELLE - CSN	NADEAU, PRÉSCILLA
08-08-053	SE DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES - CSN	NADON, SUZANNE
08-13-101	STT DU CRDI DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (CSN)	NÉRON, HÉLÈNE
08-10-084	STT DU CRSSS DE LA BAIE-JAMES - CSN	NÉRON, VICKY

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-26-094	STT VALLÉE DE LA BATISCAN - CSN	NORMANDIN, DOMINIC
O		
08-12-030	ST DES CPE DE LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE CSN	OTIS, MONELLE
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	OUELLET, ÉRIC
14-00-000	FEDERATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS	OUELLETTE, NINA
P		
10-15-021	STT DES PÂTES ET CARTONS D'EAST ANGUS INC. (CSN)	PAILLÉ, DANY
08-11-012	S CHAMPLAIN CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	PATRY, MÉLANIE
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	PELCHAT, LINE
10-25-021	SNE DE KRONOS CANADA (CSN)	PELLETIER, MARTIN
10-26-015	ST DU BÉTON PRÉFABRIQUÉ (CSN)	PELLETIER, ROLAND
09-11-153	SEE DU CASINO DE CHARLEVOIX (CSN)	PELLETIER, SYLVIE
09-11-124	SEE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE - WENDAT (CSN)	PENNINGTON, GARRY
10-08-007	STT DE FRE COMPOSITES - CSN	PERIARD, STEPHANE
00-09-000	CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	PERRON, MANON
09-11-006	SE DU TRANSPORT PUBLIC DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	PERRON, SYLVIE
02-10-058	STT DE MAXI ROUYN-NORANDA - CSN	PILON, VALÉRIE
09-11-015	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP LÉVIS-LAUZON (CSN)	PLANTE, JOHANNE
05-11-030	SP DES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES FP-CSN	POULIOT, CATHY
09-26-038	S RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN)	PRATTE, SYLVAIN
08-08-008	SE DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES (CSN)	PRÉVOST, MARIO
09-26-038	S RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN)	PRONOVOST, MARJOLAINE
05-22-007	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	PRUD'HOMME, VINCENT
Q		
08-15-071	S DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU GRANIT - CSN	QUIRION, BRUNO
R		
08-04-062	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRE DU CSSS DES ÎLES - CSN	RENAUD, BRIGITTE
02-25-011	SNS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN)	RIDEL, SABRINA
08-13-117	S DES PARAMÉDICS SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN-NORD FSSS-CSN	RIOUX, CHRISTIAN
03-09-024	S PERSONNEL ENSEIGNANT (E-S) CEGEP AHUNTSIC	RIOUX, DOMINIQUE
10-00-000	FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	ROBERT, GUY
02-08-070	STT LES METS DU COMMENSAL - CSN	ROBINO, LAURENT
08-15-071	S DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU GRANIT - CSN	RODRIGUE, ALAIN
05-26-005	S DES TECHNICIENS-NES ET PROFESSIONNEL-LES DU CSSS DE MASKINONGÉ (FP-CSN)	ROUETTE, JOANIE
02-25-040	ST D'OLYMPIA (CSN)	ROY, GAÉTAN
08-09-393	STT DU CSSS LUCILLE-TEASDALE - CSN	ROY, LOUIS

Fraternel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
S		
08-06-088	STT DU CENTRE JELLINEK - CSN	SABOURIN, MANDY
03-00-000	FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUEBEC	SABOURIN, YVES
10-15-002	ST DES ESTAMPAGES ISE (CSN)	SANSFAÇON, BENOÎT
08-25-106	S DES INTERVENANTS- ES EN MILIEU RÉSIDENTIEL POUR ADULTES DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	SÉGUIN, PIERRE
03-13-004	S ENSEIGNANTS DU COLLÈGE D'ALMA (CSN)	SIMARD, STEEVE
02-11-141	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE SANIMAX (CSN)	SIMONEAU, JEAN
09-07-048	S DES EMPLOYÉ-ES MANUELS DE LA VILLE DE TERREBONNE - CSN	SINCLAIR, DAVID
14-11-042	STT DU MUSÉE DE LA NATION HURONNE-WENDAT - CSN	SIOUI, ISABELLE
08-10-017	S RÉGIONAL DE CLAIR FOYER INC. (CSN)	SIROIS, CAROLINE
10-11-030	ST DE BEAUCE ATLAS (CSN)	ST-ANTOINE, MIKAEL
08-08-071	STT DU CSSS DE THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE - CSN	ST-PIERRE, ANNE-MARIE
08-26-006	SE CENTRE D'ACCUEIL LES CHUTES (CSN)	ST-PIERRE, JULIE
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	SUNCION, DELMER
10-11-035	STT DE E.I. DUPONT CANADA - THETFORD INC. (CSN)	SYLVAIN, MATHIEU
T		
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMERICA (CSN)	TESSIER, STÉPHANIE
08-11-187	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC (CSN)	THÉRIAULT, RAYMONDE
09-07-004	S SOUTIEN CEGEP À JOLIETTE, REPENTIGNY, TERREBONNE - CSN	THIBEAULT, MARILYNE
02-11-174	STT DE LA RESTAURATION DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ (CSN)	THOMASSIN, MAUDE
02-07-074	STT DE LA COMPAGNIE DE VOLAILLES MAXI (CSN)	TREMBLAY, CHANTAL
03-00-000	FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUEBEC	TREMBLAY, CLAIRE
05-11-041	SEPT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - FP-CSN	TREMBLAY, DANIEL
02-13-190	STT DE SUPER C CHICOUTIMI (CSN)	TREMBLAY, DANY
10-13-002	SNTT DES PÂTES ET CARTONS DE JONQUIÈRE INC. (CARTONS)	TREMBLAY, DAVID
09-06-066	S DES RÉPARTITEURS ET RÉPARTITRICES DE LA MRC DES COLLINES DE L'OUTAOUAIS - CSN	TREMBLAY, ÉRIC
05-11-044	SP TECHNICIENS ET TECHNICIENNES DU CSSS DE CHARLEVOIX FP-CSN	TREMBLAY, FABIEN
14-09-134	SE DE RDS - CSN	TREMBLAY, FRANÇOIS-GUILLAUME
02-13-219	SEE DU MARCHÉ MÉTRO SAGAMIE (CSN)	TREMBLAY, JOSÉE
14-13-021	S DES COMMUNICATIONS DU PROGRÈS DU SAGUENAY (CSN)	TREMBLAY, LOUIS
03-13-004	S ENSEIGNANTS DU COLLÈGE D'ALMA (CSN)	TREMBLAY, MARIE-JOSÉE
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN)	TREMBLAY, PHILIPPE
08-26-098	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRES DE LA TUQUE (FSSS-CSN)	TREMBLAY, SANDRA
09-08-073	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER - CSN	TREPANIER, JEAN-PIERRE
09-04-037	SE MUNICIPAUX DES ÎLES - CSN	TURBIDE, MARJOLAINE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
V		
14-13-042	STT DE UNIMARKETING - CSN	VAILLANCOURT, MARTIN
08-11-264	STT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - CSN	VEILLEUX, SYLVIE
08-11-011	ST PARTAGEC (CSN)	VERRET, ÉRIC
10-25-041	ST DE NEWALTA (CSN)	VÉZINA, SYLVAIN
02-13-146	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	VILLENEUVE, DANIELLE
02-10-046	STT EN ALIMENTATION DE PLACE ROUANDA (CSN)	VIVIER, ADAM
10-13-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS D'ALMA INC.	VOYER, DANIEL
W		
02-10-049	STT DE PROVIGO TÉMISCAMING - CSN	WOODBURRY, GLENDA
Z		
08-04-049	STT DU CENTRE RÉADAPTATION DE LA GASPÉSIE - CSN	ZAKREWSKI, YANNECK
08-09-132	S DES EMPLOYÉS(ES) DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTRÉAL (FSSS-CSN)	ZAMMITI, AZIZ

Conditionnel

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
B		
08-13-102	S FSSS-CSN DES CENTRES JEUNESSE DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN	BOUCHARD, ROCK
09-08-007	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	BOULANGER, DANIELE
F		
08-11-114	STT DU CHSLD ST-AUGUSTIN (CSN)	FERLAND, MARIE-ÈVE
G		
08-12-088	S DES TECH. ET PROF. DE LA SANTÉ DU KAMOURASKA - CSN	GILBERT, DAVID
J		
10-10-001	ST DE LA MINE NORANDA - CSN	JALBERT, PATRICK
L		
08-11-114	STT DU CHSLD ST-AUGUSTIN (CSN)	LABERGE, DALIDA
09-08-007	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	LACROIX, YVES
08-09-345	STT DE LA MAISON L'ÉCHELON - CSN	LÉVESQUE, YVES
09-08-007	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	LOCAS, RENÉE
M		
08-11-280	STT D'APPROVISIONNEMENT DES DEUX RIVES (CSN)	MANZELLE, PATRICIA
10-10-001	ST DE LA MINE NORANDA - CSN	MONTIGNY, MARIO
R		
08-09-346	SE DU MODULE DU NORD QUÉBÉCOIS - CSN/ MODULE DU NORD QUÉBÉCOIS EMPLOYEE'S UNION - CSN	RIVAS, FEDELIS
V		
08-26-087	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU COEUR DU QUÉBEC - CSN	VALLÉE, SYLVIE

Grand Total

	Femmes	Hommes	Délegués-es	Syndicats
Officiel-le	**560**	**759**	**1319**	**617**
Fraternel-le	**112**	**174**	**286**	**204**
Conditionnel	**7**	**6**	**13**	**9**
Total	**679**	**939**	**1618**	

Annexe 3
États financiers 2011–2014
et
Prévisions budgétaires 2014–2017

Pour consulter les états financiers 2011–2014, le rapport du comité de surveillance ainsi que les prévisions budgétaires 2014–2017, nous vous invitons à suivre le lien :

csn.qc.ca/sujets/64e-congres/

Confédération des syndicats nationaux

Production
Service des communications de la CSN

Photographie
Clément Allard
Normand Blouin
Pascal Ratthé

Dépôt légal
BAC et BANQ
2016

978-2-89501-089-0

LA PROTECTION DES EMPLOIS. UNE OFFENSIVE EN SYNDICALISATION. UNE DÉMOCRATIE SYNDICALE DYNAMIQUE. UN TRAVAIL DE QUALITÉ. UN REVENU DÉCENT TOUT AU LONG DE LA VIE. UN MEILLEUR RAPPORT DE FORCE. UN DÉVELOPPEMENT DURABLE.

LE SYNDICALISME
À LA MANIÈRE CSN.

J'Y CROIS.

CSN

congres2014.csn.qc.ca
facebook.com/lacsn
twitter.com/lacsn
vimeo.com/lacsn

CSN